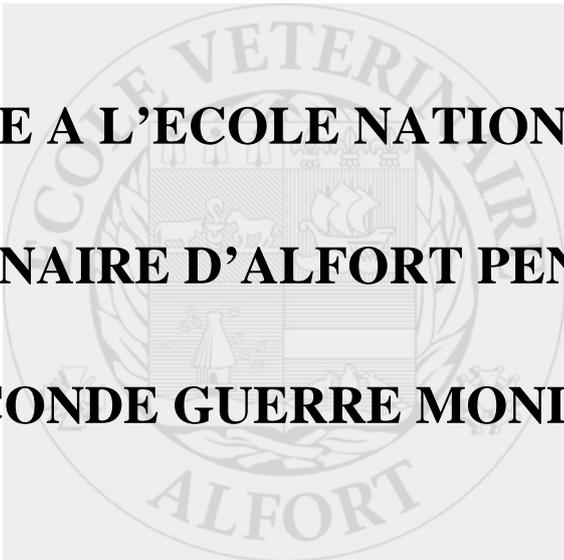


Année 2009



**LA VIE A L'ÉCOLE NATIONALE
VÉTÉRINAIRE D'ALFORT PENDANT
LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

THESE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le.....

par

Angélique, Paulette, Eugénie ENTE

Née le 3 janvier 1982 à Compiègne (Oise)

JURY

Président : M.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : M. Christophe DEGUEURCE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Assesseur : M. André Laurent PARODI

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur MIALOT Jean-Paul

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: MM. BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, LE BARS Henri, MILHAUD Guy, ROZIER Jacques, CLERC Bernard

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISON Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

<p>-UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur* Mme ROBERT Céline, Maître de conférences M. CHATEAU Henri, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE , MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur</p> <p>-UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE M. BRUGERE Henri, Professeur Mme COMBRISON Hélène, Professeur* M. TIRET Laurent, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur * M. TISSIER Renaud, Maître de conférences M. PERROT Sébastien, Maître de conférences</p> <p>-UNITE : BIOCHIMIE M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE D'HISTOLOGIE , ANATOMIE PATHOLOGIQUE M. CRESPEAU François, Professeur M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur * Mme BERNEX Florence, Maître de conférences Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur * Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences</p> <p>-DISCIPLINE : PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES M. MOUTHON Gilbert, Professeur</p> <p>-UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur Mlle ABITBOL Marie, Maître de conférences</p> <p>-DISCIPLINE : ETHOLOGIE M. DEPUTTE Bertrand, Professeur</p> <p>-DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Ingénieur Professeur agrégé certifié</p>
--	--

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Maître de conférences

<p>- UNITE DE MEDECINE M. POUCHELON Jean-Louis, Professeur* Mme CHETBOUL Valérie, Professeur M. BLOT Stéphane, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences Mme MAUREY Christelle, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. DENOIX Jean-Marie, Professeur M. AUDIGIE Fabrice, Maître de conférences* Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Melle PRADIER Sophie, Maître de conférences contractuel</p> <p>-UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, Maître de conférences* (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences Mlle CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Melle DEGUILLAUME Laure, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP)</p>	<p>- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur * M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences Mme RAVARY Bérangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences contractuel M. HIDALGO Antoine, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE RADIOLOGIE Mme BEGON Dominique, Professeur* Mme STAMBOULI Fouzia, Maître de conférences contractuel</p> <p>- DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mlle CHAHORY Sabine, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. CHERMETTE René, Professeur M. POLACK Bruno, Maître de conférences* M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARGNAC Geneviève, Maître de conférences contractuel Mlle HALOS Lénaïg, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur * M. GRANDJEAN Dominique, Professeur</p>
--	---

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Maître de conférences

<p>-UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur* Mme HADDAD/ HOANG-XUAN Nadia, Maître de conférences Mme DUFOUR Barbara, Maître de conférences</p> <p>-UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : BIostatistiques M. SANAA Moez, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. COURREAU Jean-François, Professeur M. BOSSE Philippe, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY Isabelle, Maître de conférences M. ARNE Pascal, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences* Mme BRUGERE-PICOUX Jeanne, Professeur (rattachée au DSBP) M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences M. ADJOU Karim, Maître de conférences</p>
--	--

Mme CALAGUE, Professeur d'Education Physique

* Responsable de l'Unité Mme GIRAUDET Aude Clinique équine, Ingénieur de recherche

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur

de la Faculté de médecine de Créteil

qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de jury de notre thèse.

Hommage respectueux.

A Monsieur le Professeur Christophe DEGUEURCE

de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

qui nous a fait l'honneur de diriger cette thèse, et qui a été le premier à croire en ce projet.

Hommage reconnaissant pour sa disponibilité et son implication de chaque instant.

A Monsieur le Professeur André Laurent PARODI

pour l'attention qu'il a apportée à l'examen de notre travail,

pour ses conseils avisés et sa disponibilité.

Hommage respectueux.

Au Dr Edouard FAVIER,

rien n'aurait été pareil sans toi. Je te dois tellement ! Cette thèse t'est dédiée, j'espère que tu es fier de moi et de ce travail. Avec toute mon affection, ta petite-fille.

A tous ces témoins,

en témoignage de mon affection et de mon profond respect.

Sincères remerciements aux consœurs et confrères m'ayant aidé dans ce travail.

Ils en sont à ce titre les véritables auteurs.

Au Docteur Vétérinaire François-Henri BOLNOT,

Qui a accompli parfaitement sa mission d'enseignant tuteur. Pour cette main tendue au moment où j'en avais le plus besoin. En témoignage de ma gratitude.

A la revue « Vété Vermeil » et à ses rédacteurs,

grâce à qui tout a commencé.

A Charly, merci de m'avoir guidée dans mes premiers pas de bébé véto, et encore pardon pour tous ces vendredi matins où je t'ai planté...A nos chorés et à la Funky Groovy Team !

A mon Poulot (USS Jambon !), tu es L... mais tu sais à quel point j'aime ça. Tu es le poulot dont je rêvais !A tous ces moments « salissants », mais inoubliables !Merci !

A Jeannot, mon deuxième père (hum !), pense à la pension alimentaire quand même...sérieusement : merci mon pépé Jeannot pour ces cinq années à tes côtés, pour ton délicieux café (what else ?) et tes sandwichs à toute heure qui m'ont sauvée de l'autophagocytose...A ta moustache et à nos pti déj !

A l'Escargot Team et à nos mémorables soirées !

A Coch, une rencontre tardive mais pas des moindres !Et à toutes ces personnes qui ont ensoleillé ma vie Alforienne : Bibiche, Anne-Claire, Coudy, Toff', Gaston, Romain et Vovonne, Cédric et Cam, Snoop, Ducru, Platane, Osso Bucco, Flavie, Caro L, Pinouille, le groupe 7, j'en oublie certainement, pardon !

A Stéphane L, Eric B (pssssccccchhhhhiiiiiiiiiiiiit !!!!) et Philippe D, mes mentors ! A toute l'équipe du CHV.

A Thierry A, la DGMV, Philippe J, Bruno K, Philippe M (Julie et Alex, aussi bien sûr !), Jean-Marc L et Jean-Paul M, merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir accompagnée dans mes premiers pas de praticienne.

A Elisabeth G et Virginie, pour leur disponibilité de chaque instant et leurs précieux conseils.

A Théo (le chien de ma vie !), Robert et Kinder, à Félix, Samy, Moby et Titan je n'en serais pas là sans vous !

A Sébastien,

Pour tous ces merveilleux moments,

Pour tout ton amour,

Pour ta patience...

Merci d'avoir fait de moi une femme comblée.

LA VIE A L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Auteur : ENTE Angélique

Résumé : La Seconde Guerre Mondiale a bouleversé la vie de tous les Français, et les étudiants de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort n'ont pas été épargnés. Aucune étude ne s'est jamais intéressée précisément à cette période troublée de l'ENVA. Aujourd'hui, à part quelques documents administratifs consultables aux Archives Départementales du Val-de-Marne, seule la mémoire de chacun peut nous permettre d'étudier ces années tragiques : nous avons pu recueillir le récit, sous forme écrite ou orale, d'une trentaine de témoins. Cette thèse nous permet de comprendre en quoi le conflit et l'occupation ont modifié l'organisation quotidienne de l'ENVA, et comment la direction a su s'adapter pour fournir aux étudiants des conditions de travail et de vie acceptables. Enfin elle donne un aperçu de l'implication sociale et politique des vétérinaires dans le conflit, même si de nombreuses questions restent encore sans réponses.

Mots clés : GUERRE, SECONDE GUERRE MONDIALE, ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT, ENSEIGNEMENT VETERINAIRE, ETUDIANT, STO, RESISTANCE

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Pr. Christophe DEGUEURCE

Assesseur : Pr. André Laurent PARODI

Adresse de l'auteur :

Mlle ENTE Angélique, 2 avenue Jean Jaurès 02600 VILLERS-COTTERETS

**THE LIFE AT ALFORT VETERINARY SCHOOL DURING
THE SECOND WORLD WAR**

Author : Angélique ENTE

Summary: The Second World War has disrupted the life of French people and among them, the veterinary students, the teachers and the administrative staff of the Alfort Veterinary School were not spared. No study was made in order to assess the troubles generated by this sensitive and disturbed period of the Alfort Veterinary school. Nowadays, only the memory of the surviving protagonists of this time has allowed us to study this tragic and trouble years. So, we have collected for this work memories of about thirty witnesses of this period.

This thesis provides a general survey of the life of the Veterinary School and allows to understand how the Second World War changed its daily organization and how the head teacher staff was able to adapt it in order to spare, the more they could, the students. At last, this work gives us a general survey of the social and political implications of the veterinarians in the war even if secrets are still on numerous points.

Keywords: WAR, SECOND WORLD WAR, ALFORT VETERINARY SCHOOL, VETERINARY EDUCATION, STUDENT, COMPULSORY WORK SERVICE, RESISTANCE

Jury:

President : Pr.

Director : Pr. Christophe DEGUEURCE

Assessor : Pr. Andre Laurent PARODI

Author's address:

Mlle Angélique ENTE 2 avenue Jean Jaurès 02600 VILLERS-COTTERETS

TABLE DES MATIERES

Table des annexes.....	3
Liste des abréviations.....	4
Liste des figures.....	5
Introduction.....	7
<u>I. DEVENIR VÉTÉRINAIRE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE.....</u>	9
<u>A. Les conditions d'admission aux Ecoles Nationales Vétérinaires.....</u>	9
1. Le concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale.....	9
2. Le conflit influe sur le déroulement du concours.....	13
3. La création des classes préparatoires.....	15
<u>B. L'enseignement à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.....</u>	19
1. De la "drôle de guerre" à la défaite: les bouleversements de l'enseignement.....	19
a. La mobilisation induit le regroupement des trois ENV à Alfort.....	19
b. La débâcle provoque la fermeture anticipée de l'ENVA.....	25
2. La guerre engendre des scolarités chaotiques.....	30
3. L'enseignement à Alfort sous l'occupation: la reprise d'un enseignement traditionnel.....	39
a. Enseignants et enseignement.....	39
i. En première année.....	39
ii. En deuxième année.....	44
iii. En troisième et quatrième année.....	49
b. L'enseignement clinique.....	57
c. Les examens et la thèse.....	66
d. La vie scientifique.....	69
<u>II. LA VIE ALFORIENNE EN DEHORS DES COURS.....</u>	71
<u>A. Comment se loger quand on est étudiant vétérinaire pendant la Seconde Guerre Mondiale?.....</u>	71
1. La Cité, un havre de paix relatif dans la France occupée.....	71

2. Le choix de l'indépendance?.....	82
3. Et les filles?.....	85
B. Pénuries, rationnement et "système D".....	87
1. Des hivers particulièrement rigoureux.....	87
2. Restrictions alimentaires et cartes de rationnement.....	89
3. Une attache rurale et un sens du "système D" permettent de mieux supporter les privations alimentaires.....	93
C. Du temps pour les loisirs.....	96
1. Petites pauses entre futurs vétérinaires.....	96
2. Vie de l'Ecole et loisirs associatifs.....	99
3. Loisirs culturels.....	109
4. Les brimades, une fête étudiante?.....	111
III. LES MAUX DE L'OCCUPATION.....	120
A. Les lois antisémites.....	120
1. Les mesures prises par les autorités allemandes et le gouvernement de Vichy.....	120
2. L'ENVA touchée par ces mesures?.....	121
B. Le Service du Travail Obligatoire.....	122
1. Les Français doivent participer à l'effort de guerre allemand.....	122
2. Des mesures exceptionnelles pour les étudiants vétérinaires.....	123
a. Les étudiants vétérinaires sont réquisitionnés.....	123
b. Sursis successifs et mesures exceptionnelles permettent aux étudiants vétérinaires d'échapper à l'envoi en Allemagne.....	124
3. Des réfractaires malgré tout!.....	131
C. Collaboration et Résistance.....	133
1. Un contexte peu propice à l'engagement?.....	134
2. Les vétérinaires et la Résistance.....	136
a. Des actes de résistance isolés.....	136
b. Un réseau à Alfort?.....	140
3. La libération vue d'Alfort.....	143
Conclusion.....	153
Bibliographie.....	157
Liste des témoins.....	159
Annexes.....	161

TABLE DES ANNEXES

<u>Annexe 1</u> : Photographie de la promotion 1941, en 4 ^{ème} année.....	163
<u>Annexe 2</u> : Photographie de la promotion 1943, en 4 ^{ème} année.....	165
<u>Annexe 3</u> : Photographie de la promotion 1945, en 2 ^{ème} année.....	167
<u>Annexe 4</u> : Photographie de la promotion 1946, en 4 ^{ème} année.....	169
<u>Annexe 5</u> : Photographie de la promotion 1947, en 1 ^{ère} année.....	171
<u>Annexe 6</u> : Première page du journal « Alfort Soir », journal satyrique rédigé par les étudiants à l'occasion de la revue de 1946.....	173
<u>Annexe 7</u> : Article extrait du journal « La Voix d'Avesne », 26 janvier 1960. Le Dr Léon Henniaux, ancien résistant et déporté à Buchenwald, est fait chevalier de la Légion d'Honneur.....	175
<u>Annexe 8</u> : Photographie extraite du journal « La Voix du Nord », 26 janvier 1960. Le Dr Léon Henniaux est décoré de la Légion d'Honneur.....	177

LISTE DES ABREVIATIONS :

Amphi : Amphithéâtre

E.N.V. : Ecoles Nationales Vétérinaires

E.N.V.A. : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

F.F.I. : Forces Françaises de l'Intérieur

P.C.B. : Physique, Chimie et Biologie

Prépa : Classe préparatoire

Promo : Promotion

S.S. : Schutzstaffel (escadron de protection)

S.T.O. : Service du Travail Obligatoire

T.S.F. : Téléphonie Sans Fil

Véto : Vétérinaire

LISTE DES FIGURES :

Figure 1 : Photographie de la classe préparatoire au concours des ENV, Lycée Marcellin Berthelot, 1942-1943.

Figure 2 : Photographie des élèves de première année durant l'année scolaire 1939-1940.

Figure 3 : Carte de France : territoires libres, annexés et occupés, mars 1942.

Figure 4 : Les enseignants à l'ENVA pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Figure 5 : Lettre du commandant de la 22^{ème} Compagnie de Sapeurs pompiers au Directeur de l'ENVA, 19 novembre 1940.

Figure 6 : Photographie de la classe vétérinaire 43 au Quartier des Célestins, printemps 1945.

Figure 7 : Photographie des sept enseignants et des supérieurs militaires ayant assisté à la revue de la classe vétérinaire 43, Quartier des Célestins, printemps 1945.

Figure 8 : Photographie de la plaque du souvenir "Aux vétérinaires morts pour la France".

Figure 9 : Photographie de la promotion Alfort 1943 en salle de dissection, février 1940.

Figure 10 : Photographie du professeur Letard, 1943.

Figure 11 : Caricature du professeur Henry, dessin de Marcel Chapel (Alfort 1945), alias Markus.

Figure 12 : Photographie du professeur Guilhon en consultation de dermatologie.

Figure 13 : Caricatures des professeurs Charton et Robin, dessin de Marcel Chapel.

Figure 14 : Photographie du professeur Coquot et de ses élèves en 1939.

Figure 15 : Caricature du professeur Lesbouyries, dessin de Marcel Chapel.

Figure 16 : Photographie du professeur Verge, de Camille Guérin et Gaston Ramon, Alfort, 1942.

Figure 17 : Caricature du professeur Verge, dessin de Marcel Chapel.

Figure 18 : Photographie du corps professoral de l'ENVA.

Figure 19 : Photographie d'un cheval en lordose, hiver 1940-1941.

Figure 20 : Photographie d'une séance de sulfuration (traitement de la gale chez le cheval).

Figure 21 : Dessin illustrant le cahier du service de garde, janvier 1944-juillet 1944, auteur inconnu.

Figure 22 : Photographie d'un élève présentant un sujet d'anatomie à l'oral.

Figure 23 : Photographie de la Cité scolaire, 1943.

Figure 24 : Photographie d'un élève, Riffault, travaillant à son bureau de la Cité.

Figure 25 : Photographie d'un élève, Jautard, dans sa chambre de la Cité.

Figure 26 : Photographie des tranchées-abris lors d'une alerte, mai 1940.

Figure 27 : Lettre du Directeur de l'ENVA au Ministre de l'agriculture, 3 janvier 1944.

Figure 28 : Photographie de l'équipe de football de l'ENVA, année scolaire 1942-1943.

Figure 29 : Photographie de l'équipe de rugby de l'ENVA, février 1942.

Figure 30 : Photographie de l'orchestre de l'ENVA.

Figure 31 : Faire-part de la cérémonie du Père-Cent, 23 mars 1949.

Figure 32 : Photographie des poulots veillant le cercueil du Père-Cent, 1947.

Figure 33 : Photographie du cortège funéraire, cérémonie du Père-Cent, 1947.

Figure 34 : Photographie d'un poulot recouvert de plumes, brimades 1949.

Figure 35 : Photographie du jury des anciens, brimades 1949.

Figure 36 : Carte du Service du Travail Obligatoire appartenant à Antoine Dupont (Alfort 1943).

Figure 37 : Papillon du Front National de Libération.

Figure 38 : Télégramme envoyé au Professeur Simonnet le 3 mai 1945, lui annonçant la libération de sa femme.

INTRODUCTION

La Seconde Guerre Mondiale éclate en septembre 1939 et entraîne alors l'Europe, puis le monde, dans un conflit meurtrier qui bouleversera la vie de millions d'hommes et de femmes.

Au cours de ce travail, nous nous intéressons aux événements survenus au cours années tragiques qui ont fait sombrer le monde dans la guerre, ceci à travers le prisme de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Comment la guerre et l'occupation ont fait des étudiants vétérinaires un groupe social à part entière ? En quoi l'attitude des étudiants, mais aussi celle de l'administration de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort ont contribué à la lutte contre l'Allemagne nazie ?

Pour répondre à ces questions, nous avons articulé notre développement autour de trois parties.

Dans la première, nous décrivons comment les étudiants vétérinaires et l'administration ont réussi à s'adapter aux conditions de l'époque pour pouvoir respectivement suivre et fournir un enseignement de qualité.

Puis, en analysant leur quotidien, en dehors de leurs études, nous montrerons qu'au-delà des particularités propres à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort la vie des étudiants vétérinaires fut le reflet du quotidien des citoyens français.

Enfin, nous nous intéresserons particulièrement au Service du Travail Obligatoire, évoquant comment les étudiants, avec l'aide bienveillante de l'administration, ont pu contribuer, en se soustrayant à la servitude, à la lutte contre l'Allemagne nazie. Nous aborderons de ce fait la question délicate de la collaboration et de la résistance.

Pour réaliser ce travail, nous avons disposé de plusieurs sources ; nous avons eu la chance de recueillir une trentaine de témoignages de confrères étudiant à Alfort durant ces années de guerre, ce qui nous a permis d'obtenir un grand nombre d'informations concernant la vie des étudiants à l'époque, tout en donnant une dimension plus humaine à notre travail. Il faut toutefois rester prudent devant la subjectivité de ces témoignages et ne pas perdre de vue qu'ils ont été recueillis plus de soixante ans après les faits. Ces consœurs et confrères¹ ont été recrutés *via* une annonce

¹ Voir la liste des témoins page 158.

dans "Véto Vermeil"², la revue des vétérinaires retraités, et ont déposé leur témoignage soit par écrit, soit au cours d'une interview enregistrée sur cassette³.

A côté de ces témoignages, nous avons disposé de nombreuses sources imprimées provenant des Archives Départementales du Val-de-Marne où les fonds de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort sont conservés. Les documents administratifs que nous avons pu y trouver nous ont fourni des sources officielles tout en nous permettant d'objectiver et d'étayer un certain nombre de témoignages. Le journal "Recueil de Médecine Vétérinaire" a également été une source d'information précieuse, mais n'a pas suffi à pallier l'absence de presse d'information professionnelle pour cette période.

En ce qui concerne les ouvrages consacrés à l'Ecole d'Alfort pendant cette période ils sont rares. Seules quelques autobiographies de confrères ont été publiées.

A notre connaissance, aucune étude n'a jamais été publiée à ce sujet. Nous pensons avoir obtenu le maximum d'informations qu'il nous a été possible, mais nous sommes conscient qu'il reste encore de nombreuses lacunes à combler.

² Que nous tenons à remercier chaleureusement.

³ L'intégralité des ces témoignages est consultable aux Archives Départementales du Val-de-Marne.

I. DEVENIR VETERINAIRE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

La Seconde Guerre mondiale qui éclate en septembre 1939 a de nombreuses conséquences sur l'organisation de toutes les administrations françaises, et en particulier sur les établissements d'enseignement supérieur, puisqu'elle entraîne une mobilisation massive des étudiants et bouleverse considérablement le déroulement des études de nombreux jeunes français. Dans ce chapitre nous allons, après avoir présenté les conditions d'admission aux Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV), nous demander si ces établissements, et en particulier l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), subissent également des mutations liées au conflit. Nous étudierons les conséquences de la mobilisation, puis de la démobilisation sur le cursus des étudiants alforiens.

A. Les conditions d'admission aux Ecoles Nationales Vétérinaires

1. Le concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale.

L'examen d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires existe depuis 1842, année où le décret du 9 mars adopte le plan de réforme du programme d'admission élaboré par Eugène Renault, titulaire de la chaire de clinique et de médecine opératoire de l'Ecole d'Alfort. Mais le terme de "concours" n'est officialisé que depuis le décret de 1866 (10)⁴. Ce concours est ouvert aux candidats âgés de 17 ans au moins (au 1^{er} octobre de l'année dans laquelle a lieu le concours). S'il a plus de 25 ans, ou s'il est de sexe féminin, le candidat ne peut obtenir qu'une place d'externe. Il doit être pourvu d'un des diplômes de bachelier, d'ingénieur agronome ou d'ingénieur agricole des Ecoles Nationales d'Agriculture de Grignon, Rennes ou Montpellier, et ce depuis 1890⁵ (2) et (10).

A la veille de la Seconde Guerre Mondiale, il n'existe pas de préparation spécifique au concours des ENV. En effet, les candidats peuvent se présenter directement après le baccalauréat. Cela nécessite

⁴ Les chiffres entre parenthèses () renvoient à la bibliographie. Les chiffres entre crochets [] renvoient à la liste des témoins.

⁵ L'article 9 du décret de 1887 rend obligatoire, à partir de 1890, la possession du baccalauréat ou du diplôme délivré par l'Institut agronomique ou les écoles nationales d'agriculture (10).

de la part du candidat une préparation autonome pour combler ses lacunes : certains prennent des cours particuliers avec leurs professeurs de lycée [20]. Pour augmenter leurs chances de réussite, la plupart suivent une année de P.C.B. (Physique Chimie Biologie, certificat d'étude obtenu après un an de scolarité dans une faculté de science, et exigible pour l'inscription dans une faculté de médecine ou de pharmacie). En effet le programme est exactement le même que celui du concours vétérinaire (exception faite de la géologie) et les possesseurs du baccalauréat et titulaires du diplôme de P.C.B. se voient accorder des points supplémentaires (5 à 6 points). Il en va de même pour les diplômés de l'Institut National Agronomique (10 points) et des Ecoles Nationales d'Agriculture d'Etat (5 points) (2). D'autres ont choisi une préparation plus marginale : c'est le cas par exemple de Jean Boudier (Alfort 1945), qui suit la préparation par correspondance de l'Ecole Universelle, réputée pour ses bons résultats (c'est le seul organisme, à cette époque, à proposer une préparation spécifique au concours vétérinaire). Cela lui permet également de rester à la ferme pour aider ses parents [14]. Enfin, Tony Robert (Alfort 1942) a quant à lui intégré l'ENVA après une année de classe préparatoire au concours de l'Institut National Agronomique, au lycée Henry IV :

« A cette époque (1936), aucun lycée n'avait de classe préparatoire au concours des écoles vétérinaires, à l'exception d'organismes privés donnant des cours par correspondance comme l'Ecole Universelle, qui était réputée pour ses succès, mais j'ai abandonné cette solution, les frais étant trop élevés. En octobre 1936, au lycée Henri IV, comme l'avait fait Guy Pichon rentré major à Alfort, j'ai été autorisé à m'inscrire dans la classe préparatoire au concours de l'Institut National Agronomique (établissement formant des ingénieurs agronomes, à ne pas confondre avec les ingénieurs agricoles, de niveau inférieur, issus des Ecoles d'Agriculture de Grignon, Rennes et Montpellier). [...] Ayant suivi une bonne préparation grâce à des professeurs excellents et exigeants, le concours ne m'a pas paru difficile. [...] J'ai été reçu 2^{ème} sur 48 pour Alfort (30 à Lyon, 33 à Toulouse), ce qui m'a valu l'obtention d'une demie bourse pour les quatre ans d'études. » [5].

Depuis 1903, le concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires est constitué de deux étapes:

- Les épreuves écrites, anonymes, ont lieu en juillet ou en août dans différents centres d'examens (au choix des candidats): Alfort, Amiens, Bordeaux, Limoges, Lyon, Nancy, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Alger et Fort-de-France. Elles comportent une composition de physique et de chimie (temps accordé : 2 heures), une composition de sciences naturelles

(zoologie et botanique : 2 heures), une composition française (2 heures) (2). Le Recueil de Médecine Vétérinaire nous fournit l'exemple des sujets distribués aux épreuves écrites du concours du 2 avril 1940 (nous verrons plus tard pourquoi une session a été ouverte en avril) : physique "Les rayons X", chimie "L'éthylène", zoologie "L'oeil", botanique "La nutrition des plantes sans chlorophylle" et enfin lettres philosophiques " Ce qui importe de plus dans la vie, c'est de n'être jamais satisfait, ni de soi-même, ni de sa part de connaissance, et de chercher toujours et de s'efforcer toujours et de monter toujours. Commenter ces paroles d'un grand géologue français." (7) Cette première étape, éliminatoire, permet de dépister, dès le début, les candidats inaptes et évite aux familles des candidats recalés des frais de déplacement inutiles (10).

- Les épreuves orales sont réservées aux candidats admissibles. Etre admissible signifie avoir au moins 9 sur 20 de moyenne sur l'ensemble des épreuves écrites, et aucune note inférieure à 6 pour chaque épreuve. Elles ont lieu en août ou en septembre dans les Ecoles Vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse. Les professeurs des trois écoles constituent les membres du jury. Elles portent sur la physique, la chimie et les sciences naturelles.

L'oral n'est pas anonyme, et certains ont eu à déplorer le manque d'impartialité du jury :

« [...] les professeurs [...] retrouvaient comme postulants les fils de leurs anciens copains, il ne faut donc pas être surpris que les fils de vétérinaires entraient facilement à l'école. La première année [...] je fus admissible et collé à l'oral [...] L'année suivante, toujours admissible, j'ai rencontré un ancien élève, vétérinaire à la ville de Paris qui m'a dit "je vais te pistonner", j'ai été reçu externe et je n'ai jamais su si c'était par protection » [18]

D'autres, au contraire, sont heureux d'en avoir bénéficié :

« En sciences nat par contre j'eus une bonne note qui devint excellente après que mon père fut allé saluer son vieux maître, le professeur Henry [qui] jouait d'ailleurs le jeu sans aucune vergogne " Je donne toujours un petit coup de pouce aux fils de vétérinaires, n'est-ce pas, car s'ils n'ont pas la lettre ils ont déjà l'esprit ". » [20]

Ces témoignages restent des cas exceptionnels, les autres témoins n'ont pas, à leur souvenir, souffert ou profité d'une quelconque discrimination.

Pour être admis, le candidat doit avoir une moyenne de 9/20 minimum sur l'ensemble des épreuves orales et écrites, et aucune épreuve orale ne doit être sanctionnée par une note inférieure à 6. La répartition des élèves se fait d'après leur rang de classement (depuis le début du siècle, trois septième de places sont affectées à l'École d'Alfort, les autres étant réparties à égalité entre Toulouse et Lyon (10), jusqu'à concurrence des places restant disponibles et compte tenu de la préférence manifestée par chacun dans sa demande d'admission (où le candidat classe les trois écoles par ordre de préférence) (2).

Les femmes peuvent se présenter au concours. A Alfort, la première femme diplômée en 1897 est une Russe, la seconde est une Française, en 1934. A Lyon et à Toulouse, il faut attendre 1942 pour voir figurer dans chaque école une étudiante. La guerre, du fait de la mobilisation, est favorable à la diffusion du travail féminin dans de nombreux secteurs d'activité (10). Mais le nombre d'étudiantes dans les grandes écoles reste malgré tout assez limité, puisque les carrières s'ouvrant à elles (ingénieur, architecte, vétérinaire...) sont, dans la conscience collective, peu compatibles avec la vie d'une femme (11). A l'ENVA, d'après les témoignages recueillis, peu de femmes se présentaient au concours pendant la guerre :

« Dans ma promotion, en première année [en 1938], il y avait deux filles, Renée Arnaud, qui a épousé un vétérinaire, Maurice Tregret (Alfort 1943) et Françoise Hervoche, qui a aussi épousé un confrère, Charles Dufetrelle, de la même promotion. On les surnommait gentiment les "minouchettes". Je crois que c'était parce que leur seule consœur, alors en troisième année (je crois qu'elle s'appelait Michelle Restellini), se faisait appeler "minouche" par son mari, un de nos anciens. » [3]

« En première année [en 1939], il n'y avait que deux filles dans ma promotion : Jacqueline Pilet et Josette Voreaux. L'année d'après, Denise Merlin intégrait, c'était la seule de sa promotion. » [7]

« Au début de l'année scolaire 1939, nous étions sept filles hébergées par l'École, dont seulement deux alfortiennes de première année, trois alfortiennes de deuxième année, ainsi qu'une toulousaine et une lyonnaise (Lucienne Marlier) qui ont rejoint leurs écoles respectives en deuxième année. [...] Vous êtes trop nombreuses maintenant pour fréquenter vos camarades mais parmi les sept présentes en 1939, cinq ont épousé des véto ! » [12]

Ces femmes font figure de pionnières qui ont voulu forcer les portes des carrières libérales. Jusqu'à présent les femmes ne pouvaient accéder qu'à des emplois subalternes, et seulement si les conditions l'imposaient (compléter les revenus du mari s'ils étaient insuffisants). Cependant après la guerre, elles sont renvoyées à leur foyer et à la procréation, en raison de la crise de natalité consécutive au conflit meurtrier. Les préceptes inculqués par le régime de Vichy (travail famille, patrie), sont aussi encore profondément ancrés dans les mentalités. Ainsi entre 1938 et 1961, 26 étudiantes sont diplômées de l'ENVA, et durant cette période 10 promotions sont exclusivement masculines. Le changement s'opère à partir de 1962 (10).

Le concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires subit quelques modifications pendant la Seconde Guerre Mondiale. En effet, les événements liés au conflit, mais aussi une volonté toujours plus forte de sélectionner les meilleurs candidats conduisent à des aménagements du recrutement.

2. Le conflit influe sur le déroulement du concours

A l'aube du 1^{er} septembre 1939, l'armée allemande entre en Pologne. Après l'échec des démarches diplomatiques tentées par la France et la Grande-Bretagne, et en raison de leur engagement à venir en aide aux pays les plus menacés (Pologne, Tchécoslovaquie), les gouvernements français et britannique déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre. En France, le conseil des ministres décide la mobilisation générale le 2 septembre : toutes les classes d'âges soumises à l'obligation militaire (avoir plus de 20 ans), dont douze classes d'anciens combattants (y compris ceux entre 48 et 50 ans), sont mobilisées (18).

Partout, en France, 5 millions d'hommes doivent cesser leur activité, quitter leur famille pour servir la nation. Les candidats aux concours des ENV n'échappent pas à cette règle : certains admissibles ne pourront pas se présenter à l'oral.

Pour cette raison, des sessions extraordinaires du concours vont être organisées. La première est ouverte le 2 avril 1940, elle est réservée aux candidats mobilisables le 10 avril (date de départ du contingent suivant⁶). L'oral du 6 avril est également autorisé aux candidats n'ayant pu se présenter en septembre 1939 en raison de leur présence sous les drapeaux (7). Pierre Guiochon (Alfort 1945) se souvient avoir passé le « concours "spécial" des ENV » avant son incorporation à la classe 39 [15]. La session "normale" est avancée au 15 juillet, pour permettre aux candidats mobilisables

⁶ Chaque classe est divisée en quatre contingents : il y a un contingent par trimestre. Une classe est constituée de jeunes gens ayant 20 ans révolus (exemple : classe 39 = individus nés en 1919, 1^{er} contingent = nés entre janvier et mars, etc.).

avant le mois d'août de se présenter. Mais cette dernière n'aura pas lieu : après l'offensive des allemands le 10 mai 1940, la France est totalement désorganisée, c'est le début de l'exode. Entre le 15 mai et le 20 juin 1940, on estime à au moins 6 millions le nombre de Français et Françaises qui ont abandonné leur domicile. Cet exode massif se fait dans le plus grand désordre (18). Le baccalauréat est reporté voire annulé [23], l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort ferme prématurément en juin. L'écrit du concours est alors reporté au mois d'octobre, et est organisé uniquement au sein des trois écoles d'Alfort, Lyon et Toulouse, non sans difficultés. En effet, après la défaite et la signature de l'armistice, le 22 juin, les autorités tentent d'initier un retour des populations dans leurs communes d'origine et de réorganiser ce qui peut l'être. Paul François Martin (Alfort 1945) relate avec précision la désorganisation du concours 1940 :

« C'est donc pour le début octobre que je fus convoqué. [...] Les épreuves commencèrent avec un léger retard : jamais on n'avait vu autant de candidats. [...] De ce fait, nous étions 6 par table dans l'immense réfectoire, ce qui ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes aux surveillants...J'eus la chance de tomber sur des garçons sympathiques et volontiers "partageux", au sens noble du terme [...] Début décembre, mon père m'accompagna à l'oral » [20].

On constate ici que les épreuves sont repoussées à la fin de l'année 1940 et que leur organisation n'est pas idéale pour garantir le confort des candidats mais aussi l'absence de fraudes.

Ainsi, c'est essentiellement à ses débuts que le conflit perturbe le déroulement des épreuves d'admission aux ENV. Avec la défaite et l'installation de l'occupant, le concours ne subit plus de modifications jusqu'à la libération.

En effet, en 1945, la session "normale" a lieu en juillet, et une session extraordinaire est organisée en octobre pour les prisonniers, déportés, internés politiques et les astreints au Service du Travail Obligatoire de retour et qui n'ont pu faire acte de candidature en juin. Des avantages leurs seront même octroyés : ils bénéficient d'une majoration du total de points obtenus à l'écrit et à l'oral, à savoir 1% par période de trois mois passés en captivité, en déportation, en internement ou dans une usine allemande, sans pouvoir toutefois dépasser les 3% (7).

Pendant l'Occupation, aucune modification, de fond ou de forme, n'est apportée au concours. En revanche, quelques témoignages [20], [7] rapportent que l'instauration du régime de Vichy et les valeurs terriennes qu'il incarne conduisent de nombreux jeunes gens à se tourner vers "la

vétérinaire", et il faut trouver un moyen de préparer et sélectionner efficacement de très nombreux candidats.

3. La création des classes préparatoires

La création des classes préparatoires s'inscrivait dans une volonté toujours plus grande de sélectionner les meilleurs éléments, ce qui était déjà le souci d'Eugène Renault en 1840. Il souhaite donner à l'Ecole d'Alfort un rayonnement scientifique et élever le niveau de ses candidats. En effet, jusqu'à l'adoption de son programme de réforme en 1842, il suffisait de savoir lire, écrire et de passer avec succès l'épreuve de la forge (épreuve de maréchalerie). Il n'y avait aucune limitation d'âge, et aucune épreuve écrite. Avec l'instauration d'un véritable concours, le changement dans les trois écoles est sensible : une meilleure formation initiale des candidats conjuguée à une sévérité accrue des jurys améliore la qualité du recrutement. Dès 1850, des filières spécialisées apparaissent dans un petit nombre d'établissements, où sont formés des jeunes gens qui se destinent aux écoles agricoles ou vétérinaires. L'apparition de ces classes préparatoires avant l'heure traduit l'adaptation aux exigences nouvelles de l'examen. A partir de 1890, la possession du baccalauréat (ou du diplôme délivré par l'institut agronomique ou les écoles d'agriculture) devient obligatoire, et l'épreuve de la forge disparaît. Le baccalauréat consacre définitivement les Ecoles Vétérinaires dans leur excellence scientifique, et ouvre la voie à de nombreuses réformes : le concours est remanié en 1903 (les épreuves écrites portent sur la physique-chimie, les sciences naturelles et le français), le niveau des cours suivis par les étudiants est de plus en plus poussé...La création des classes préparatoires est alors l'ultime étape d'une volonté de sélection et alignent l'institution vétérinaire sur le régime des grandes écoles. Elles sont instituées dans certains lycées parisiens réputés (Saint-Louis, Hoche, Berthelot et Lakanal) et quelques établissements provinciaux de renom (Lille, Lyon, Grenoble) (10). Elles sont apparues, d'après les témoignages, à partir de 1941 :

« Elève de math-élem en 1940 au lycée Marcelin Berthelot à Saint Maur, nous avons eu un exposé du professeur Goret, alors à Alfort, sur la profession vétérinaire. L'administration du lycée avait organisé une préparation au concours des ENV. A cette époque le concours avait lieu en août, si on était reçu au bac en juillet, on pouvait s'y présenter. Nous avons eu des cours en plus, en fin d'après midi. Nous étions une dizaine à suivre cette préparation (math-élem et philo) J'ai eu la chance d'être admissible puis admis (le seul du groupe)! Alors le professeur Henry nous avait fait subir des oraux blancs au lycée. » [21]

« Au moment des vacances de Noël 1941, s'est créée une section de préparation au concours vétérinaire au lycée Marcelin Berthelot. C'était, je crois, la première classe préparatoire au concours des ENV. Je m'y suis donc inscrit et j'ai suivi l'enseignement jusqu'aux vacances de Pâques. Nous étions 6 élèves, puis 9, mais après un trimestre, je me suis aperçu que nous ne finirions pas le programme. J'ai donc pris la décision de changer de préparation. [...] bien m'en a pris, j'ai été reçu dans un bon rang, alors que très peu des copains de Saint Maur ont intégré cette année. » [29]

On constate ici que les classes préparatoires n'en sont qu'à leurs balbutiements, il ne s'agit pas de classe à proprement parler, mais plutôt de cours "particuliers" dispensés à une dizaine d'élèves, et dont les résultats semblent, pour le moment, aléatoires.

La consultation des archives du lycée Marcelin Berthelot de Saint Maur des Fossés (6) confirme bien l'apparition d'une section vétérinaire, mais en 1942. Un premier conseil de classe pour la "classe d'Alfort" a lieu le 17 juin 1942, il y a alors deux classes préparatoires (A1 : 35 élèves et A2 : 34 élèves). En décembre 1943, trois classes contiennent respectivement 42, 42 et 41 élèves. Enfin, le 15 février 1946, le directeur de l'ENVA, Clément Bressou, préside le conseil de classe des "prépas véto", et met en place un mode de recrutement des élèves pour ces classes d'élite (inscription, examen d'entrée...), mais déjà, à partir de 1942, d'excellents résultats sont relevés. Les classes préparatoires au concours des ENV sont nées.

Les valeurs terriennes prônées par le régime de Vichy ont semble-t-il accéléré, voire provoqué l'ouverture de ces classes préparatoires, comme tendent à le montrer les témoignages suivants :

« [en 1940], jamais on avait vu autant de candidats. Il est vrai que les écoles militaires étaient fermées et que la défaite laissait planer de sérieux doutes sur la possibilité d'exercer avant longtemps certaines professions. Et puis le mythe du retour à la terre – "qui elle, ne ment pas" chevrotait le père Pétain- était seriné à tout va sur les ondes ou dans ce qui restait de presse... beaucoup de jeunes gens, qui n'avaient aucune attache terrienne pourtant, s'étaient soit laissé convaincre, soit rabattus sur un métier qu'ils ne connaissaient pas mais qui semblait relativement protégé... » [20]

« En 1942, après avoir obtenu mon baccalauréat, j'ai été admis en classe préparatoire au concours vétérinaire, à Saint-Maur. Le recrutement était sévère, sur dossier, et seuls les meilleurs éléments étaient retenus. Je crois qu'il y avait deux classes, moi j'étais dans la "Provéto Généré". On était

*nombreux : beaucoup étaient passionnés, répondaient à leur vocation, mais les autres étaient là faute de mieux. En effet, les écoles militaires étaient fermées, et les "cavaliers" s'étaient rués sur la véto ! De plus, Pétain laissait entendre que les métiers de la terre étaient voués à un bel avenir, et le vétérinaire, à l'époque, il était presque exclusivement rural ! Certains disaient aussi qu'en étant vétérinaire, ils souffriraient moins de la faim. Il est vrai qu'à la campagne, les pénuries se faisaient moins sentir ! Même si nous n'étions pas tous là par passion, on travaillait dur. Les profs étaient exigeants, et sévères. On potassait les sujets du concours jusqu'à tard le soir...Les profs voulaient du résultat...Nous sommes nombreux à avoir réussi cette année là ! » [33] et voir **figure 1**.*

Figure 1 : Photographie de la classe préparatoire au concours des ENV, lycée Marcelin Berthelot, Saint Maur des Fossés (1942-1943). Don du Docteur Edouard FAVIER (Alfort 1947), le troisième en partant de la gauche, dernier rang (en haut). Les classes préparatoires sont alors constituées d'une trentaine d'élèves.



Ainsi, le concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaire entre dans une volonté présente depuis longtemps d'élever les ENV au rang des grandes écoles, en améliorant en permanence le recrutement des étudiants vétérinaires. Aussi la création des classes préparatoires poursuit et achève-t-elle cette volonté. Mais ces classes préparatoires sont peut être une conséquence directe de l'occupation et de la propagande du régime de Vichy. Les conditions d'admission n'ont pas subi de profonde mutation, quelques aménagements ont été réalisés pour permettre à tous les candidats de se présenter malgré la mobilisation. Mais le concours vétérinaire n'a pas échappé à la loi du 21 juin 1941, appelée *Numerus Clausus*, qui limite le nombre des étudiants juifs autorisés à s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette loi établit que le nombre d'étudiants juifs admis à s'inscrire chaque année ne peut excéder 3% des étudiants non juifs inscrits pour cette même année (11). Elle s'applique à tous les établissements d'enseignement supérieur (Universités et Grandes Ecoles). Nous n'avons pas retrouvé de témoin ayant été victime de cette loi. Nous ne savons pas combien de candidats au concours des ENV ont eu à subir les conséquences de ces mesures.

Après les premières années, chaotiques, du conflit, l'enseignement à l'ENVA ne connaît pas de réelles modifications durant l'Occupation.

B. L'enseignement à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

1. De la "drôle de guerre" à la défaite: les bouleversements de l'enseignement

Au printemps 1939, dans un contexte international tendu, l'opinion publique française est partagée face aux menaces extérieures : certains font confiance au gouvernement pour sauver la paix et la liberté, d'autres, moins optimistes, se préparent déjà au conflit. En effet, à l'ENVA, des cours de défense passive sont organisés (5). En juin 1939, les 7èmes Journées Vétérinaires (organisées tous les 2 ans depuis 1927) abordent un sujet récurrent : la défense passive. Les sujets des conférences sont le cheval de guerre, les gaz de combat, et une démonstration de la cavalerie a lieu sur la pelouse de la nouvelle cité (7).

Partout en France, la menace d'un nouveau conflit se profile. Le monde vétérinaire se prépare à apporter sa contribution au combat.

a. La mobilisation induit le regroupement des trois ENV à Alfort

La mobilisation générale est décrétée le 2 septembre 1939. Elle s'opère dans un climat dénué de toute panique ou manifestation nationaliste (18).

Tout étudiant de plus de vingt ans et certains enseignants étant mobilisés, les trois écoles vétérinaires voient leurs effectifs fondre. Le premier contingent appelé est le quatrième contingent de la classe 39, qui bénéficie alors d'examens accélérés avant d'être mobilisé [7]. Ainsi, dans un rapport, daté du 4 septembre, du Directeur des Services Vétérinaires au Ministre de l'Agriculture nous pouvons lire :

« À cause du nombre relativement restreint d'élèves à instruire, eu égard aussi au nombre également réduit de membres disponibles du corps enseignant, une seule école doit [...] être appelée à fonctionner. Il m'apparaît que l'Ecole d'Alfort est, [...], [l'établissement] que l'importance de ses installations et de son outillage, désignée pour être maintenue ouverte » (5).

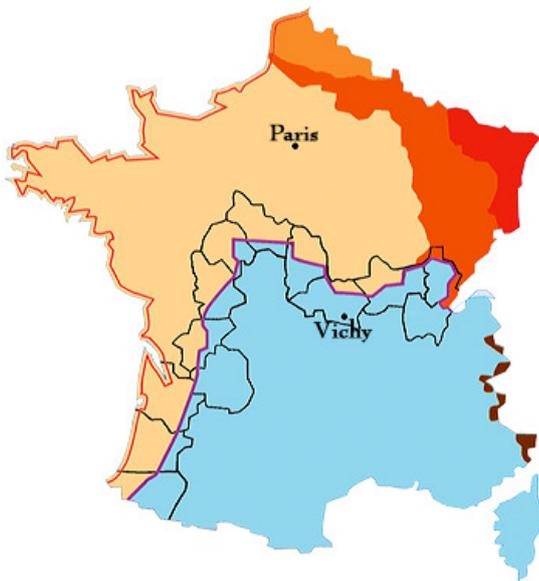
Par arrêté du 17 octobre 1939, le Directeur de l'ENVA, Clément Bressou, est informé que seule son école restera ouverte et accueillera les élèves nouvellement admis ainsi que les ajournés et les non mobilisables des trois écoles (voir **figure 2**). A la cessation des hostilités, les élèves réintégreront leur école d'origine. La rentrée est reportée au 13 novembre 1939 (5) et (7).

Figure 2: Photographie des élèves de première année durant l'année scolaire 1939-1940, dans la cour d'anatomie. Don du témoin [11] (Toulouse 1943). En raison des événements qui frappent le pays, seule Alfort est ouverte : les élèves des trois écoles (Alfort, Lyon et Toulouse) sont réunis au sein d'une même promotion.



Après la signature de l'armistice et l'instauration d'une ligne de démarcation (**figure 3**), les étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année, originaires d'une région située en zone libre durent quitter Alfort et gagner celle des écoles de Lyon et de Toulouse qui était la plus proche de leur domicile (7).

Figure 3 : Carte de France, mars 1942. (14). En bleu la zone libre (où se trouvent les écoles de Lyon et Toulouse), en jaune orangé la zone occupée (où se trouve l'école d'Alfort), en orange les zones interdites et en rouge la zone annexée par le Reich. En noir, les zones annexées par l'Italie. Les étudiants résidant en zone occupée doivent intégrer Alfort, ceux résidant en zone libre doivent intégrer Lyon ou Toulouse.



Ces mesures conduisent à un brassage sans précédant des étudiants vétérinaires :

« Parmi mes amis des deux premières années, certains n'ont pas été mobilisés, d'autres ont été prisonniers un an, d'autres encore sont restés soit à Lyon, soit à Toulouse, d'autres reçus en 37 à Lyon sont arrivés à Alfort en 39 puis repartis ou non en 41 dans leur école d'origine...d'où un fouillis inextricable ! » [1]

D'après Serge WOLIKOW (18), J.P. AZEMA et F. BEDARIDA ont montré dans « *La France des années noires* » (Paris, Editions du Seuil, 1993) que « le nombre de déserteurs et d'insoumis est minime. On compte en effet aussi peu de manquements aux obligations militaires qu'à la mobilisation en 1914 : en tout 3000 cas de désertion en métropole et 700 insoumis (dans bon nombre de cas, la cause n'est pas le refus de servir). » Ainsi les services de renseignements de l'armée soulignent l'excellent moral des mobilisés. Même si l'on constate partout amertume et tristesse, la population française ne semble pas prendre la mesure de l'évènement. Mais la lecture de certains de nos témoignages tend à montrer qu'en fait, c'est surtout la résignation qui l'emporte. La plupart des mobilisés ne sont pas partis sans être inquiets quant à leur avenir. C'est en tout cas le sentiment de Tony Robert (Alfort 1942) :

« Pendant les vacances, un service de garde était assuré pour accueillir le matin les personnes amenant leur animal malade ; or j'étais dans ce service lorsque le 3 septembre 1939 nous avons appris la déclaration de guerre qui mit fin immédiatement au service de garde et annula en même

temps les sursis que l'autorité militaire avait accordés⁷ ; et l'école se vida ! Emportant toutes mes affaires je suis rentré chez mes parents pour attendre mon ordre de départ à l'armée, sans savoir à quel moment mes études se termineraient...si elles devaient reprendre ! » [5]

Les professeurs et le personnel des trois écoles vétérinaires n'échappent pas à la mobilisation, ainsi la composition du corps enseignant de l'ENVA est notablement modifiée entre 1939 et 1941. Certains professeurs de Lyon ou Toulouse sont mutés à Alfort pour remplacer leurs confrères mobilisés. Ils rejoindront leur établissement d'origine après l'armistice de 1940 (voir **figure 4**).

Figure 4: Les enseignants à l'Ecole Nationale Vétérinaire D'Alfort pendant la Seconde Guerre Mondiale. D'après (16). Le début du conflit conduit à des remaniements importants du corps enseignant, qui se stabilise dès 1941.

CHAIRE	1939	1940	1941
1^{er} enseignement : chimie pharmacie	Vuillaume (mobilisé) Monvoisin	Hervieux (Toulouse)	Vuillaume
2^{ème} enseignement : Anatomie	Bressou Florentin (mobilisé)	Bressou	Bressou Florentin
3^{ème} enseignement : Physiologie et Thérapeutique	Maignon	Maignon	Maignon Magne
4^{ème} enseignement : Hygiène	Simonnet (mobilisé puis	Chelle (Toulouse)	Simonnet

⁷ Le service militaire obligatoire s'effectuait à 20 ans. Au conseil de révision précédant de quelques mois le départ à l'armée, ceux qui continuaient des études demandaient un report de leur incorporation après la fin de celles-ci, ce qui était toujours accordé. La majorité des étudiants était donc "sursitaire".

	interné à La Santé)		
5^{ème} enseignement : Anatomie pathologique et inspection des viandes	Verge	Verge Lombard	Drieux
6^{ème} enseignement : Parasitologie	Henry Guilhon	Marotel (Lyon)	Henry (décède en 1944), remplacé par Guilhon
7^{ème} enseignement : Pathologie médicale	Robin Charton (mobilisé ?)	Robin	Lesbouyriès et Sentille, puis Robin et Charton (1944)
8^{ème} enseignement : Pathologie chirurgicale	Coquot Moussu (mobilisé)	Coquot	Coquot Marcenac (1942)
9^{ème} enseignement : Pathologie du bétail et des animaux de basse- cour	Lesbouyriès (mobilisé) Berthelon	Chelle	Lesbouyriès Berthelon puis Lagneaux (1945)
10^{ème} enseignement : Maladies microbiennes et Police sanitaire	Panisset (mobilisé, mort à Saumur en 1940) Goret	Daille	Verge Goret
11^{ème} enseignement : Zootechnie et économie rurale	Letard	Pons (Toulouse)	Letard

Le 20 mars 1940, le professeur Bressou est nommé, par arrêté ministériel, Inspecteur général des écoles vétérinaires. Il remplace le professeur Petit (professeur d'anatomie et directeur de l'ENVT), en captivité, dans ses fonctions. Il démissionne en novembre 1941 (7).

Ainsi, et ce pendant huit mois, la France s'installe dans une « drôle de guerre » : en effet, les troupes engagées sont maintenues dans une totale oisiveté ou presque. Les mesures de défense passive et la mobilisation viennent tout de même rappeler à la population la déclaration de guerre. Elles touchent toutes les couches de la population, sans épargner l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

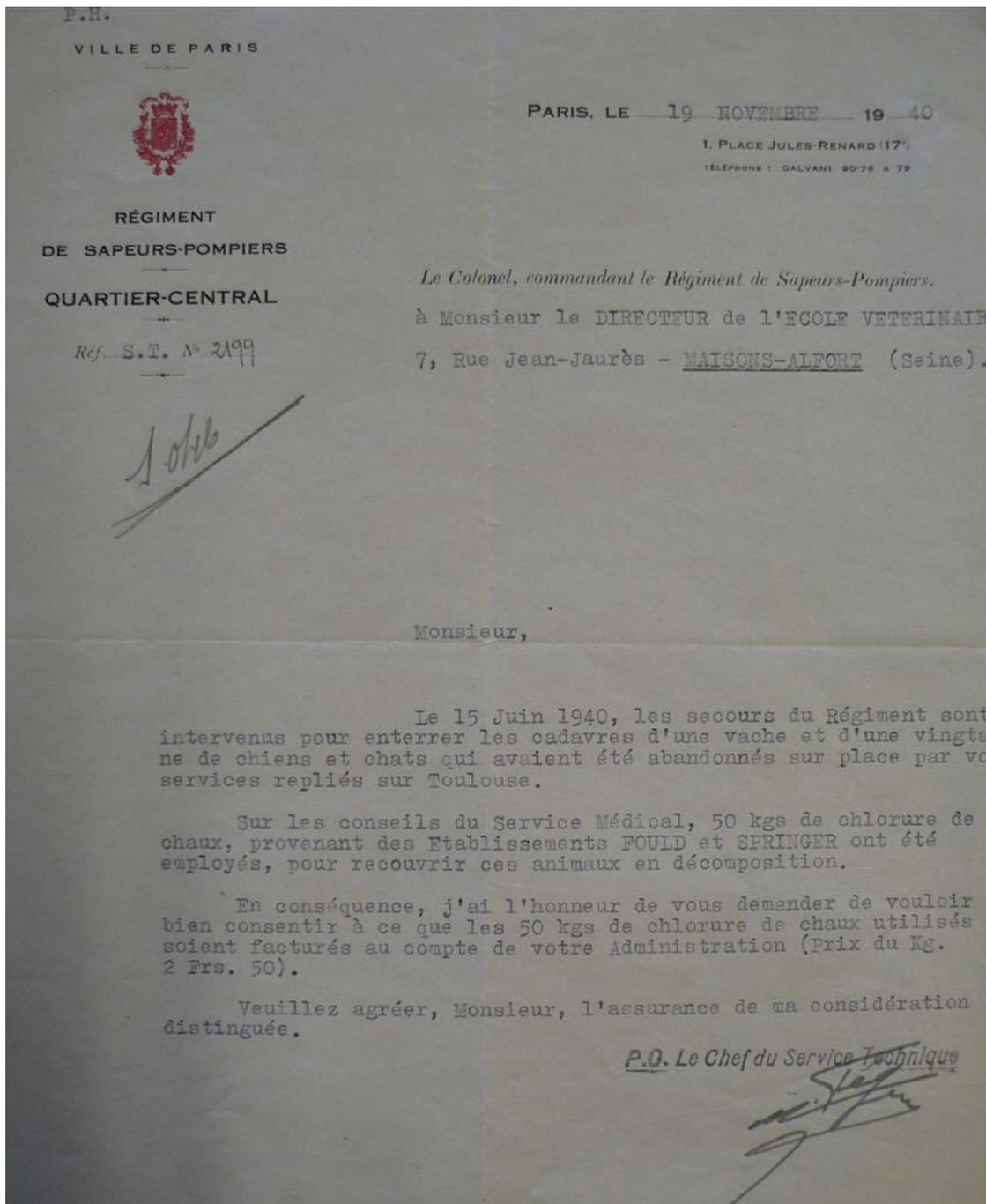
b. La débâcle provoque la fermeture anticipée de l'ENVA

« Le 10 mai 1940, soudain, "comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu", l'armée allemande attaqua. Nous nous croyions protégés par la ligne Maginot, ensemble de fortifications édifiées à grands frais le long du Rhin et des Ardennes mais, astucieusement, même si ce fût au mépris des conventions internationales, les Fritz comme on les appelait, préférèrent enfoncer les armées belges qui montaient une garde approximative sur la Meuse et l'armée Corap installée aux environs de Sedan. La rupture fut immédiate et les communiqués alarmants. Très vite on se rendit compte que la vaillante armée française, la première du monde disait-on puisqu'elle avait gagné la guerre de 14-18 – la Grande Guerre ! – ne faisait pas le poids » [20].

En raison de mauvaises conditions météorologiques, Hitler avait repoussé la *Blitzkrieg*, la guerre éclair, 29 fois depuis octobre 1939. L'effet de surprise joue en faveur de l'armée allemande ; les divisions blindées franchissent la Meuse le 13 mai et atteignent la Manche le 20. Les troupes franco-britanniques sont acculées à la mer, cependant Hitler, pour ne pas risquer une nouvelle bataille de la Marne, décide d'arrêter ses blindés et recourt à la *Luftwaffe*. La région parisienne et, notamment, la Seine⁸ sont bombardées par les allemands en ce mois de juin 1940 (18). L'école nationale vétérinaire d'Alfort est épargnée, mais cela n'empêche pas le directeur de répondre à l'ordre de retraite générale, qui prend la forme d'une débâcle. Le départ se fait dans la précipitation (voir **figure 5**).

⁸ Zone qui deviendra le Val-de-Marne en 1968.

Figure 5 : Lettre du Colonel, commandant de la 22^{ème} Compagnie de Sapeurs-pompiers installés sur l'Ecole, au Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 19 novembre 1940. (4). Cette lettre informe le Directeur que les cadavres d'animaux abandonnés sur l'Ecole lors de la débâcle ont été enterrés par les Sapeurs-pompiers, ce qui témoigne de la précipitation et du désordre dans lesquels s'est effectué le départ.



Antoine Dupont (Alfort 1943) se souvient parfaitement de ces évènements :

« Le soir du 22 mai 1940, le directeur, Mr Bressou, arrive, ce qui n'est pas dans ses habitudes, au réfectoire. La mine grave, il nous annonce que les examens de fin d'année vont commencer dès le lendemain, sans révisions, et que les résultats nous seront communiqués par courrier. Nous sommes

abasourdis, et inquiets...comment réussir toutes ces épreuves sans réviser⁹ ? Fin mai, tout est fini, nous sommes autorisés à rentrer chez nous. Les correcteurs ont du être très cléments car peu de mes camarades ne furent pas admis en deuxième année ! Seuls les étudiants résidant en zone interdite (c'est-à-dire la zone déjà occupée : le Nord, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, les Ardennes...) ne peuvent pas regagner leur domicile. Je reste donc à l'école avec quelques uns de mes camarades. Le 13 juin, les allemands sont aux portes de Paris. Une note de service du directeur nous "invite" (en fait on n'avait pas le choix, l'école fermait ses portes...) à rejoindre l'école de Toulouse au plus vite et ce, par nos propres moyens ! En même temps je remarque une affiche du professeur de chirurgie, le professeur Coquot, qui recherchait un étudiant ayant le permis pour conduire sa toute nouvelle voiture et le mener, lui et sa famille, à Toulouse. Dès le 14, nous prenons la route et nous mettons cinq jours, sous les mitraillages intenses de l'armée italienne, pour rejoindre le professeur Petit, directeur de l'école de Toulouse et gendre de Mr Coquot. Je décide de rejoindre mes camarades, hébergés gracieusement par l'école de Toulouse : cette école, accueillant normalement 250 élèves, doit faire face à plus de 900 réfugiés. Toutes les salles sont occupées, des matelas jonchent le sol des salles de cours, de travaux pratiques, et même des couloirs ! Le réfectoire tournait en continu, avec un menu unique, le steak frites ! [...] L'armistice est signé le 22 juin mais ce n'est qu'au mois d'octobre (date supposée de réouverture des trois écoles pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année) que nous avons pu regagner Paris. Le 1^{er}, je reprends donc la voiture avec Mme Coquot, le professeur ayant lui pris un train réservé aux fonctionnaires, et à peine arrivé, je me rends à l'école. A ma grande déception, celle-ci est encore fermée, les cours ne reprendront que le 2 janvier. En attendant, je suis rentré chez mes parents. Habitant en zone interdite, je devais m'y rendre en fraude : j'avais affaire à des passeurs, à Amiens. Un de mes amis est resté emprisonné à Amiens à cause de passeurs malhonnêtes...J'ai eu de la chance !» [7]

En effet, le retour d'exode se fait progressivement (la population civile n'est pas pressée de voir l'arrivée et l'installation des troupes allemandes (18), les municipalités tentent de réorganiser le ravitaillement, la scolarisation des enfants, et d'établir des règles de relations avec l'occupant. A l'école d'Alfort aussi, le Directeur doit assurer la reprise des cours dans les meilleures conditions. La date du concours ayant été retardée (voir supra), les premières années ne reprendront les cours qu'en janvier, avec les élèves de deuxième année (7). L'année scolaire est donc prolongée de trois

⁹ Le témoin a insisté sur le fait qu'à ce moment précis, les étudiants d'Alfort étaient beaucoup plus inquiets pour leurs examens que pour les événements tragiques qui secouaient la France !

mois, et les étudiants passent leurs examens en plein été, ce qui n'est pas du goût de Paul François Martin (Alfort 1945) :

« La rentrée s'étant faite début janvier, il nous fallait rattraper un trimestre et on nous garda jusqu'au début de septembre ; cette fois ce fut la chaleur qui nous gêna : la cité était exposée en plein soleil et on mijotait gentiment quand le thermomètre, fin août, grimpa jusqu'à 35°C. Plus question de virées dans Paris, ni de cinéma, les examens de fin d'année nous attendaient. » [20]

Pour les années qui ont suivi l'Armistice, les étudiants restés sur l'école ne signalent plus de modifications concernant la qualité ou l'organisation de l'enseignement. Le nombre de professeurs était normal, les cours et activités cliniques se sont déroulés de façon habituelle. Seule la période de la libération a connu aussi quelques troubles :

« J'ai passé le concours en août 1944, mais, à cause des évènements, nous n'avons eu les résultats qu'en décembre (le 18 si mes souvenirs sont bons...) ! La rentrée s'est faite le 2 ou le 3 janvier 1945, mais je ne suis resté que quelques jours sur l'école ! Appartenant à la classe 43, j'ai été mobilisé sans plus de ménagement, aucun sursis ne m'a été accordé. Je suis parti à l'école militaire et je suis revenu en octobre 1945, où j'ai "réintégré", avec des gens plus jeunes que moi ! » [35]

D'autres étudiants ont, eux, payé un lourd tribut à la défense de la nation, en voyant leur scolarité complètement bouleversée.

2. La guerre engendre des scolarités chaotiques

Avec la déclaration de guerre et la mobilisation générale, beaucoup d'étudiants voient leurs études interrompues du jour au lendemain. Aucun n'aura un devenir semblable à un autre. La diversité des témoignages recueillis reflète bien l'hétérogénéité et la complexité du sort réservé aux étudiants mobilisés.

En fait seuls deux contingents sont appelés : le 4^{ème} contingent de la classe 39 et le 1^{er} contingent de la classe 40¹⁰. Avant leur affectation, les étudiants des trois écoles suivent une préparation militaire à Vincennes puis à l'Ecole de cavalerie de Saumur. C'est le cas par exemple de Tony Robert (Alfort 1942) et de Léon Henniaux (Alfort 1942) :

« Le 13 septembre 1939, je reçois l'ordre de me présenter le 16 au dépôt de guerre de cavalerie n°21 au quartier Dupleix à Paris. Je suis envoyé trois jours plus tard au Château fort de Vincennes où je retrouve plusieurs camarades de promotion. Le 27 novembre, je suis muté au 5^{ème} escadron d'instruction de cavalerie à Rambouillet. J'y trouve, pour veiller aux chevaux, un capitaine et un lieutenant vétérinaire, ainsi qu'un élève de 3^{ème} année d'Alfort. Le 15 janvier 1940, je suis affecté à l'Ecole militaire de Saumur, école de cavalerie. Les élèves d'Alfort, Lyon et Toulouse de seconde année se trouvent réunis jusqu'au 18 mai. Des cours de pathologie équine nous sont donnés. Le professeur Panisset d'Alfort (maladies contagieuses), atteint de tuberculose, y décède en mai. Le 12 avril, les élèves de 2^{ème} année des trois écoles sont nommés au grade de "Maréchal des logis, assistant vétérinaire". Ceux de première année, mobilisés, seront nommés au grade inférieur un peu plus tard. Le 22 mai 1940, je suis muté à la Poudrerie Nationale du Bouchet en Seine et Oise dans le service Biologique et Vétérinaire. J'y retrouve le chef de travaux de la chaire de maladies contagieuses Mr Senthille, alors sous-lieutenant. » [5]

« Mobilisé, j'ai fait mes classes à Vincennes : il s'agit de la formation de base du soldat. C'était le bazar intégral : il n'y avait pas assez de tenues pour tout le monde, tant et si bien que je me suis retrouvé habillé d'une veste trop grande, d'un pantalon trop petit et le tout pas vraiment assorti...on avait vraiment l'impression que personne n'était prêt, que les autorités n'avaient pas prévu un conflit ! Ensuite, j'ai été muté à Saumur, pour y suivre une préparation militaire spécifiquement vétérinaire. J'y ai retrouvé, entre autres, Mr Guilhon, alors chef de travaux en parasitologie. Après nous avons été répartis dans différents régiments. Moi je suis parti à l'hôpital militaire de Héricourt, pour y soigner les chevaux du front. Mon capitaine était Berthelon, le chef de travaux de la chaire de pathologie du bétail. » [3]

¹⁰ Les autres contingents ont eu des parcours très diversifiés, même si la plupart ont été mobilisés après la libération. Les classes 41 et 42 sont concernées par le Service du Travail Obligatoire. La classe 43 fut appelée en 1945. Les classes 45 et 46 auraient été dispensées de service militaire [7] et [35].

Ces deux contingents sont démobilisés respectivement en juin et en septembre 1940, et reprennent, ou non, le cours de leurs études.

En effet, beaucoup d'étudiants mobilisés réintègrent l'école après l'armistice :

« Je suis démobilisé en septembre 1940. Je quitte la zone libre à Vierzon où les allemands m'obligent à laisser ma tenue militaire en échange de vêtements civils, et me retrouve en zone occupée où j'arrive chez mes parents le 18 septembre. J'ai donc pu retourner à Alfort en octobre 1940 pour terminer mes deux dernières années. J'y ai retrouvé quelques camarades de la promotion 1941, celle-ci se trouvant modifiée par l'absence des prisonniers et l'arrivée d'élèves de Lyon et de Toulouse qui ne pouvaient regagner leur école pour diverses raisons. Les cours se sont déroulés intégralement avec les mêmes professeurs. » [5]

D'autres ne peuvent réintégrer directement Alfort et sont accueillis à l'école de Lyon ; c'est le cas par exemple de Marcel Comyn (Alfort 1942) qui a fait sa troisième année à Lyon et rejoint Alfort en 1941, et d'Amand George (Alfort 1943) :

« Mobilisé dès la déclaration de guerre, ma première année terminée, je suis resté 19 mois sous les drapeaux, ayant été maintenu quelques temps dans l'armée d'Armistice. Ne pouvant rentrer chez moi, en zone interdite, j'ai été accueilli à Lyon, à la fin du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 40-41, où j'ai pu faire ma 2^{ème} année, un peu raccourcie ! Rentré clandestinement chez mes parents, j'ai pu réintégrer Alfort à la rentrée d'octobre 1941, pour y faire ma troisième année. » [8]

Certains seront toutefois faits prisonniers et partent en captivité car les mesures de libération préférentielle destinées à pallier l'insuffisance de vétérinaires demeurés en exercice en France ne concernent que les diplômés (qui étaient officiers dans l'armée). En effet, une note de la section d'armistice datée du 28 septembre 1940 informe le secrétaire général de l'Agriculture que *« la commission allemande d'armistice a refusé les demandes de mise en congé de captivité des élèves des Ecoles Nationales d'Agriculture et des Ecoles Nationales Vétérinaires. »* (4) Il faut dire que, contrairement aux étudiants en médecine, les étudiants vétérinaires sont assimilés à des combattants (16) ! Le fait de garder les prisonniers de guerre français sur le territoire du Reich a pour but de maintenir la France hors d'état de reprendre le combat (18). Cependant, Léon Henniaux (Alfort 1942), capturé et fait prisonnier, pu regagner Alfort pendant la guerre :

« Après l'Armistice, nous avons été capturé, avec Berthelon, par les allemands. Les autorités nous avaient affirmé le contraire : nous avions l'ordre de nous rendre, sans conditions, et nous pourrions rentrer chez nous. Vaste C... ! On s'est retrouvés dans un wagon à bestiaux, la mitrailleuse sur la tempe, et on a rejoint Mulhouse. Ensuite, j'ai passé un an dans un camp de prisonniers en Allemagne. J'ai eu tellement faim que j'ai échangé la magnifique paire de bottes Saumur, offertes par mon père suite à ma réussite au concours véto, contre un misérable morceau de pain rassis...j'y pense encore, à ces bottes ! Un jour, j'ai décidé d'inverser les galons sur ma veste. Bonne idée ! Peu de temps après, j'étais libéré ! J'avais le droit au congé de captivité normalement accordé aux officiers. De retour en France, je me suis fait domicilier à Alfort pour pouvoir reprendre mes études (mes parents habitant en zone interdite, je n'étais pas sûr de pouvoir réintégrer Alfort). Pour mes vétérances, j'ai été interrogé par des profs que j'avais retrouvés à Mulhouse lors du regroupement des prisonniers. Ils ont été beaucoup plus cléments avec moi, et, grâce à Mr Berthelon, je suis passé sans problème en troisième année ! » [3]

La captivité se prolongera, pour certains, jusqu'à la libération. Ils reprirent leurs études là où elles avaient été interrompues. D'autres cas furent plus dramatiques. Roger Guillien (Alfort 1942) se souvient d'un camarade en particulier :

« Je me souviens d'un camarade de promotion, surnommé "Trocherie"¹¹, qui, mobilisé, fut retenu prisonnier pendant 4 ans dans un camp en Allemagne. Il a été "libéré" par les russes, qui l'engagent de force dans leur armée, et ce, jusqu'en 1946 ! Il regagne Alfort et en sort en 1948, soit 10 ans après son intégration ! » [2]

Les prisonniers commenceront à être libérés lorsque la « relève » assurée par le Service du Travail Obligatoire (STO) deviendra une réalité. Un chapitre sera consacré plus tard au STO, qui lui aussi perturbe la scolarité de nombreux étudiants alfortiens : fin 1944, après une interruption de leur enseignement de 10 à 12 mois pour "faire leur S.T.O" chez des confrères praticiens, certains étudiants (essentiellement la classe 42, avec des confères des promotions Alfort 1944 et 1945) reprennent le chemin de l'Ecole. Clément Bressou décide donc de faire rattraper l'enseignement manqué en effectuant une année accélérée : les cours de 3^{ème} année de novembre 1944 à mars 1945, les cours de 4^{ème} année d'avril à juillet 1945 [19].

¹¹ Le nom de cet étudiant n'a pas été retrouvé.

De même, pendant l'occupation, les étudiants d'Alsace Lorraine souhaitant devenir vétérinaires commencent obligatoirement leurs études en Allemagne. Ils seront réintégrés dans les écoles françaises en 1945 (7) :

« Alsacien, annexé et non pas occupé, j'ai fait, avec toute ma génération, mes études à Giessen d'où j'ai incorporé la Wehrmacht en été 1944 à une date où j'avais presque terminé mes études, avec 7 semestres sur 8. Ce n'est qu'après la guerre que j'ai, en automne, commencé mon unique année à Alfort, en accéléré, à cheval sur 1945 et 1946. » [28]

La mobilisation redevient effective avec la libération :

« J'ai passé le concours écrit en juin ou en juillet 1944. Avec les évènements, je n'ai passé l'oral que juste après la libération, et nous n'avons eu les résultats du concours qu'en décembre (le 18 je crois) ! La rentrée s'est faite le 2 ou le 3 janvier 1945, et à peine 3 jours plus tard, les convocations pour l'armée reprenaient ! J'ai fait mon service militaire à l'Ecole Militaire de Paris (qui, jusque là, avait été occupée par les allemands...) et je suis revenu en octobre 1945 à Alfort, où j'ai pu terminer mes études tranquillement. » [35]

Les étudiants de la classe 43 sont mobilisés à partir de 1945, et effectuent un service militaire tout à fait particulier. Des aménagements sont de nouveau prévus pour les étudiants de quatrième (Jacques Perruchon, Alfort 1945) et troisième (Léonce Gode, Alfort 1946) années :

« J'avais échappé au S.T.O, faisant partie de la classe 43. Celle-ci fut mobilisée. Je reçus ma convocation à l'armée en février, et, le 19 mars 1945, j'étais incorporé au Château de Vincennes, à la 22^{ème} Section d'Infirmier Militaire, pour y suivre les classes d'EOR (Elèves Officier de Réserve). Je n'étais pas seul : sur les quatre promotions, 83 élèves appartenaient à la classe 43 et quittaient Alfort. A Vincennes nous étions plus de 50 à suivre les cours d'instruction militaire. Nous étions 5 en 4^{ème} année de la classe 43. Les professeurs estimèrent qu'il nous serait peut être difficile de revenir, on ne sait quand¹², pour terminer cette 4^{ème} année. Ils nous firent passer les examens terminaux en uniforme, et, le 29 mai 1945, ils nous octroyèrent notre certificat de fin de scolarité. A

¹² Au printemps 1945, la guerre n'est pas terminée. Ces étudiants sont, une fois encore, très inquiets pour leur avenir. La direction et l'administration de l'Ecole mettent une fois de plus tout en œuvre pour permettre à ces jeunes confrères de terminer leurs études avant de partir sous les drapeaux : cours accélérés et examens de fin d'année anticipés.

Vincennes, les classes à pied terminées, nous avons reçu une instruction spécialisée (vétérinaire et équitation) à la caserne de la garde Républicaine (Quartier des Célestins), où il y eut une grande revue, en présence de nos chers professeurs. » [23] et **figures 6 et 7.**

« Les étudiants nés en 1923, toutes promotions confondues, furent appelés en février 1945. Leur année d'étude fut automatiquement validée. L'instruction militaire générale fut dispensée au Fort-Neuf de Vincennes, et l'instruction spécialisée à la caserne de la Garde Républicaine, seule unité de la région parisienne où il y avait des chevaux. Après le peloton EOR et l'armistice du 8 mai 1945, nous fûmes affectés en France, dans les colonies ou dans les troupes d'occupation en Allemagne. A la rentrée scolaire 1945, un sursis scolaire nous fut accordé : l'année scolaire interrompue fut validée, moyennant des cours de rattrapage. Cela était valable pour tous ceux qui avaient du interrompre leurs études à cause de la mobilisation : ils pouvaient reprendre leur études et rattrapaient l'année perdue en ne faisant que trois ans au lieu de quatre. » [26]

Figure 6 : Photographie de la classe vétérinaire 43 au Quartier des Célestins, printemps 1945. Don du Dr Jacques Perruchon (Alfort 1945). Photographie prise au moment du salut au drapeau (l'étendard). Les jeunes vétérinaires présentent leur sabre à leurs supérieurs.

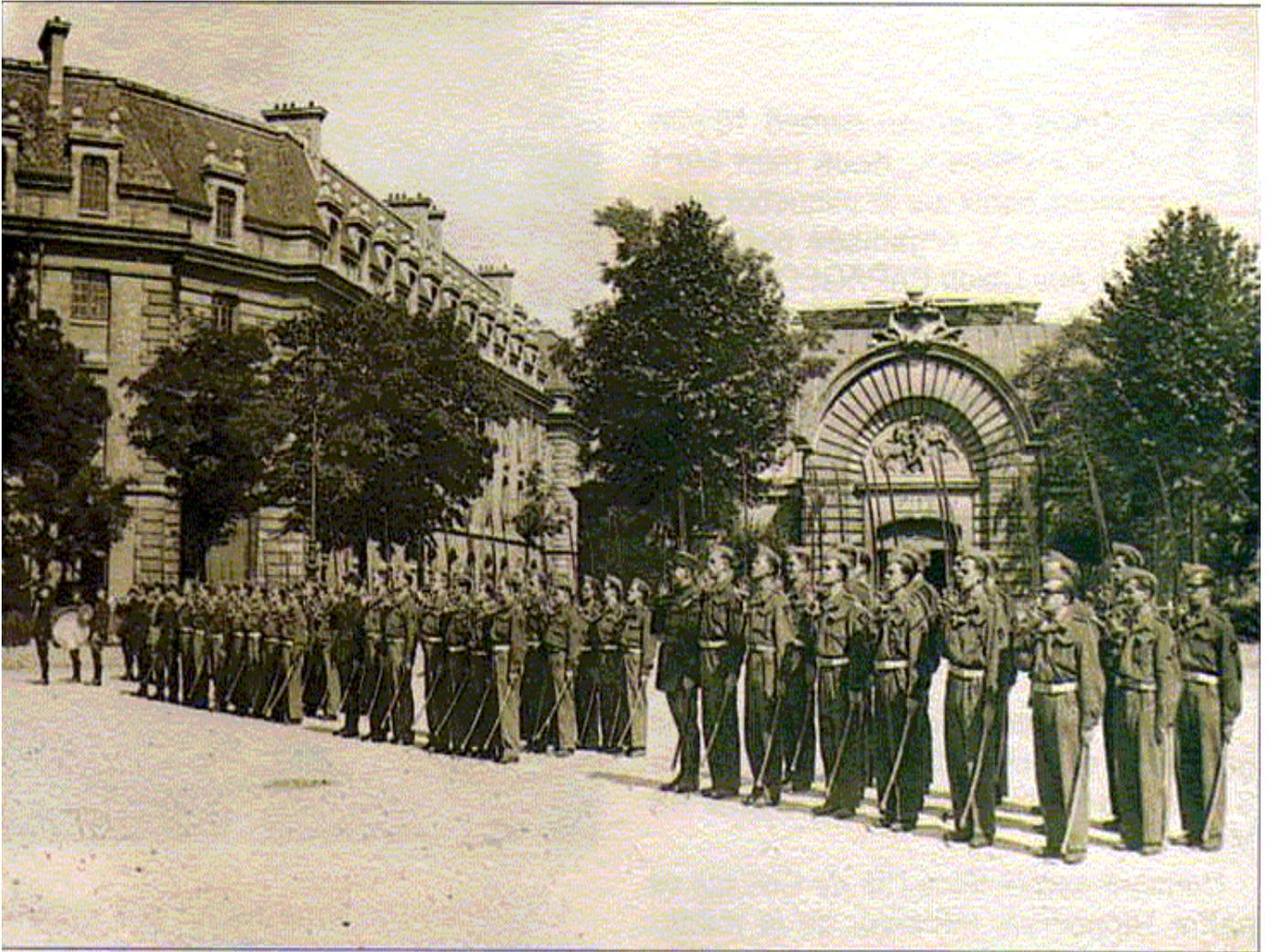


Figure 7 : Photographie de sept des enseignants de l'ENVA et des supérieurs militaires de la classe vétérinaire 43, printemps 1945, lors de la revue au Quartier des Célestins. Don du Dr Jacques Perruchon (Alfort 1945). De gauche à droite : professeurs Charton, Lesbouyries, Guilhon, Bressou, Marcenac, Letard et Robin. Le vétérinaire Colonel Illartein, le Colonel de la Garde et le Lieutenant Colonel de la Garde.



Enfin, l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort déplore la perte de deux étudiants, nommés X Mathieu¹³ et Alexandre Lefevre.

Mathieu, élève de 3^{ème} année, déporté politique, est mort en captivité en Allemagne [9]. D'après un témoignage, il serait parti dans l'Yonne comme aide chez un confrère engagé dans la Résistance. Mathieu devint l'agent de liaison du groupe de résistants et, le jour où les allemands cernèrent le groupe, il fut pris dans la rafle et déporté à Auschwitz ou Buchenwald. Il ne revint jamais en France...Louis Levesque (Alfort 1943), dans son livre « *Le sablier d'un pense-bête* », raconte lui aussi la perte d'un de ses amis, Alexandre Lefevre (Alfort 1943), mort de saturnisme dans une mine de plomb en Allemagne :

« Il me faudrait une plume chaleureuse [...] pour évoquer la figure de notre camarade, notre ami Alex le courageux. [...] L'insigne de la mort aux revers de veste d'un officier S.S. a un jour d'avril,

¹³ Le prénom de cet étudiant n'a pas été retrouvé.

traversé la sérénité laborieuse de notre ami. D'un index vissé sur la tempe, il s'était moqué de ce sinistre sbire dont le berger allemand avait agressé le pacifique cabot de la famille. Il a déclenché immédiatement la colère blanche du corbeau et a été emmené sans ménagement [...] Aucune nouvelle n'est venue rassurer sa famille, sinon longtemps après, une carte précisant brièvement qu'il travaillait dans une usine d'accumulateurs au cœur du Reich. [...] Son calvaire prit fin le 9 avril 1945. [Sa] fiancée du Kremlin-Bicêtre choisit alors de prendre le voile et consacra sa vie au service des autres » (13)

Nous retrouvons le nom de ces deux jeunes gens, ainsi que des autres vétérinaires morts pour la France sur la plaque commémorative exposée à La Maison des Vétérinaires (voir **figure 8**).

Figure 8: Plaque du Souvenir "Aux vétérinaires morts pour la France", photographie de Christophe Degueurce. Cette plaque fut inaugurée le 21 novembre 1948, sous la présidence de Monsieur le professeur H. Simonnet, président de l'Association Nationale des Vétérinaires Résistants, Internés et Déportés (4).



Nous pouvons donc constater que de tous les témoignages collectés, aucun ne se ressemble. Ainsi le conflit a perturbé profondément la vie de certains étudiants vétérinaires, mais nous ne pouvons pas faire de généralité, tant les destins sont différents, mais surtout uniques.

3. L'enseignement à Alfort sous l'occupation: la reprise d'un enseignement traditionnel

A Alfort, à cette époque, l'enseignement est organisé de la façon suivante : en première et deuxième année, l'enseignement se consacre à l'animal sain, au travers de cours magistraux et de travaux pratiques (qui ont lieu en général le matin). En troisième et quatrième année, les cours magistraux sont consacrés aux maladies (pathologie, étiologie, diagnostic et traitement...) et les travaux cliniques (consultations, chirurgie...) forment les étudiants aux rudiments de la pratique vétérinaire.

Le cheval tient à l'époque une place prépondérante dans l'enseignement. Les cours sont obligatoires, une feuille de présence doit être signée à chaque cours par les élèves. Ils sont encadrés par un surveillant général, Mr Lejard, assisté des surveillants Mr Bassement et Mr Lacroix. Ces derniers sont chargés de faire signer les feuilles de présence, de surveiller l'étude des internes le soir et les interrogations écrites, mais aussi de la communication entre les élèves et l'administration. Les relations entre les professeurs et les élèves se font par l'intermédiaire du "cannard" de promotion ou de l'élève de laboratoire¹⁴.

a. Enseignants et enseignement.

Nous allons dans cette première partie nous consacrer essentiellement aux cours magistraux, travaux pratiques et dresser un portrait des professeurs chargés de leur enseignement (voir **figure 18**). Ces portraits sont le plus souvent établis à l'aide des témoignages recueillis, et, en raison de leur subjectivité, ne peuvent en aucun cas constituer des biographies officielles¹⁵.

i. En première année

Les étudiants de première année, surnommés "poulots", portent, comme le règlement l'exige, une blouse cachou, et parfois un calot de la même couleur. Ils suivent l'enseignement suivant :

Anatomie et ostéologie :

C'est la partie la plus importante de l'enseignement de première année. Elle est consacrée essentiellement aux membres et à la tête, le tronc étant abordé en deuxième année. La plupart des témoins se souvient de « *quatre heures de cours par semaine dans un amphithéâtre glacial, et de vingt heures de dissection, par groupes de trois élèves, dans une salle où seul un petit brasero nous permettait de nous dégourdir les doigts : pendant que l'un tenait le scalpel, les deux autres se réchauffaient les mains.* » [20]

¹⁴ Le cannard de promotion est l'élève est celui qui est classé premier lors de l'intégration. Son nom vient du privilège qui lui est accordé, celui de porter une canne le distinguant des autres étudiants. L'élève de laboratoire est un élève qui aide le professeur, dans certaines matières, à préparer les travaux pratiques et les travaux dirigés.

¹⁵ Notre but étant de livrer et de retranscrire les témoignages le plus fidèlement possible, nous nous sommes surtout centrés sur les impressions et le souvenir qu'ont laissés les professeurs de cette époque à leurs élèves.

Pour l'ostéologie, Maurice Sergent (Alfort 1945) se souvient d'un sujet « [...] *ingrat. Une salle d'ostéologie mettait à notre disposition des os parfaitement nettoyés et blanchis. Or certains accaparaient lesdits os pour en apprendre à loisir, dans leurs chambres, toutes les tubérosités, glènes, coulisses et autres pertuis...pour pallier cet inconvénient, je jugeai plus profitable d'en rapporter à la maison et de les faire bouillir dans la lessiveuse (loin de la cuisine) avant de les ruginer. J'avais ainsi une collection personnelle. A défaut d'en savourer les steaks, ma famille bénéficiait des flaveurs du pot-au-feu à la tête de cheval... » [24]*

C'est le professeur Clément Bressou (1887 Montauban - 1979 Toulouse) qui est chargé de cet enseignement. Directeur de l'ENVA du 15 janvier 1934 au 30 octobre 1957, il fût également Inspecteur Général des ENV de mars à novembre 1941 (il demande lui-même à être relevé de ses fonctions). Il crée un enseignement de l'anatomie basé sur les rapports qu'ont les organes entre eux et en développe une conception "régionale" : pour chaque partie du corps (membres, tête, thorax, abdomen), on étudie les os, puis les muscles, les nerfs et les vaisseaux. Le cheval est l'animal de référence. Les étudiants dissèquent leurs pièces d'anatomie pendant une semaine (voir **figure 9**) et les présentent au professeur le samedi matin. Ils sont notés sur l'exactitude de leurs connaissances mais aussi sur la qualité de leur dissection. Il est assisté dans ses travaux par P. Florentin (1908-1962).

Pendant la guerre, il fait aménager, dans d'anciennes réserves à grains et à fourrages, les services de parasitologie et d'inspection des viandes. Enfin, il crée la SHEVA (Société Hippique de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort) en 1940 (9) et (16).

Ses anciens élèves le décrivent comme « *un véritable artiste qui dessinait tout en continuant à parler et à détailler son cours. Il nous donnait l'impression de danser. C'était un enseignant remarquable, à l'accent occitan rocailleux. On le surnommait "La Bresse", mais il imposait le respect et jamais nous ne lui en manquions, même s'il était plus controversé en tant que directeur. En effet, il était intransigeant, mais sa condition l'imposait !* » [7] Clément Bressou semble avoir laissé à ses élèves le souvenir d'un homme extrêmement rigoureux, doué et exigeant.

Figure 9 : Photographie de la promotion Alfort 1943 en salle de dissection, février 1940. Don du Docteur Jacqueline Virat née Pilet (Alfort 1943, au centre). La promotion est réunie autour d'une

pièce de dissection. A gauche, avec la pipe, on distingue le Prosecteur, qui aidait les étudiants à réaliser leurs dissections.



✚ Physique, chimie et pharmacie

Le Professeur Vuillaume (1907- 2003) enseigne la chimie organique, la physique appliquée à la médecine, la composition des médicaments et leurs interactions. Antoine Dupont (Alfort 1943) se souvient :

« Cette matière [la pharmacie] était, avec la botanique, la bête noire des poulots. Le "Bob", comme nous surnommions l'élégant professeur Vuillaume, était d'une exigence et d'une froideur sans bornes. » [7]

✚ Zootechnie

Les étudiants y apprennent, grâce au professeur Letard, l'ethnologie et la diagnose de l'âge par la dentition. Les travaux pratiques se déroulent aux abattoirs de La Villette : les élèves y font les examens cliniques des bovins avant abattage. En effet, l'école d'Alfort ne possède, à cette époque que très peu (voire aucun, selon les années) de bovins, et ces travaux pratiques leur permettent d'aborder et de manipuler ces animaux.

Etienne Letard (1890-1983) (voir **figure 10**) est un précurseur de la génétique et de l'insémination artificielle. Il aime l'originalité : il amène en cours des lapins sauteurs et des chats nus [18]. Très cultivé, il laisse un souvenir univoque à ses étudiants :

« Le professeur Letard était un original. On le surnommait "Fading", car au fur et à mesure du cours, sa voix faiblissait jusqu'à devenir inaudible, ou encore "Tartignolle", et là je vous laisse deviner pourquoi... Ses cours étaient très touffus, avec beaucoup de digressions. Ils étaient donc difficiles à suivre mais regorgeaient d'astuces et de bons tuyaux très utiles pour la pratique. » [7]

« La zootechnie, toute nouvelle pour moi (et les autres), était plus facile. [...] cela m'intéressait. Seulement dommage que Létard, au demeurant le plus sympathique et le plus cultivé des hommes, ait été incapable de nous initier aux mystères de la génétique [...]. Dommage aussi qu'il fallut être aux premiers rangs pour l'entendre [...]. Il invitait vivement ses élèves à sortir et à se cultiver, à visiter Paris, ses musées, ses chefs d'œuvres : ce n'est pas quand vous serez vissés dans vos chefs lieux de canton au fond de la Bretagne ou du Berry que vous pourrez vous cultiver. » [20]

Figure 10 : Photographie du professeur Etienne Letard 1943. Don du Docteur Edouard Favier (Alfort 1947). Le professeur Letard aimait joindre la théorie à la pratique et n'hésitait pas à faire sortir les élèves de sa classe pour illustrer ses propos (en arrière plan, la cour de l'actuel bâtiment Lagneau).



✚ Botanique

La classification, la diagnose et l'étude des plantes sont enseignées par le professeur Simonnet (1891-1955). Vétérinaire biologiste et médecin, il est l'auteur de nombreuses publications sur les vitamines et les hormones. Mobilisé pendant la Seconde Guerre Mondiale, puis arrêté sous l'Occupation, il est incarcéré à la prison de la Santé pour "faits de résistance" (16) (ou pour son appartenance supposée à la franc-maçonnerie comme le suggèrent quelques témoignages. Condamné à mort avec sa femme, il survivra). En effet, dès l'automne 1940, le régime de Vichy prend des mesures contre "les ennemis de l'intérieur" que sont pour lui les juifs, les communistes et les francs-maçons. Ils sont accusés d'être les responsables de la défaite, et, dans un esprit de revanche politique, le régime de Vichy commence par épurer l'administration des fonctionnaires "indésirables" (18). Claude Millour (Alfort 1945) se souvient d'un homme marqué par son emprisonnement :

« Le professeur Simonnet avait été emprisonné (franc-maçon, disait on). Il avait repris ses cours en 42 ou 43, et nous avons eu le droit à un petit discours teinté d'un bel optimisme : "J'ai beaucoup

réfléchi en prison. On vous dit souvent que l'homme est un loup pour l'homme. Moi je vous dis qu'il faut agir comme si l'homme devait être un jour un chien pour l'homme." » [21]

ii. *En deuxième année*

En deuxième année, les "Barbares" abandonnent la blouse cachou pour une blouse blanche. L'enseignement de l'anatomie se poursuit et de nouvelles matières apparaissent :

 Physiologie

Cette chaire est occupée par le professeur François Maignon (1877-1963), à l'origine de nombreux travaux sur les lipides, les glucides et les protides. Il se retire en 1943, son image souffrant de la comparaison avec le professeur Simonnet qui, lui, jouit d'une réputation mondiale (16). En effet, nombreux sont les témoignages qui le décrivent comme un professeur pittoresque et dépassé :

« Le pauvre Maignon était un mauvais professeur, obsolète, soporifique et très chahuté par ses élèves. Lors de ses examens, la fraude était de rigueur, avec le consensus de la direction. En effet, ses collègues ne se privaient pas de venir jeter un coup d'œil sur le déroulement des examens de fin d'année et même de s'en réjouir ! » [7]

« Ecouter Maignon, ses balivernes, ses descriptions à la noix, l'évocation de ses travaux personnels, était au dessus de nos forces...Il était d'ailleurs régulièrement chahuté, [...]. Bien peu se donnaient le mal d'apprendre ce cours inexistant, chacun sachant qu'en fin d'année un système bien rodé nous permettrait de répondre victorieusement à toutes les questions. Malgré tout j'ai au moins un bon souvenir de Maignon, ce jour où arrêtant ses allées et venues devant le tableau (il était légèrement ataxique et "steppait" du pied droit) il nous harangua avec une conviction inattendue d'un "Eh bien Messieurs, l'expérience m'a appris que lorsqu'il y a désaccord entre la théorie et les faits ce sont les faits qui ont raison "...Ce truisme nous enchantait et un tonnerre d'applaudissements descendit les gradins de l'amphithéâtre...Tous les élèves debout, tapant des pieds et des mains, hurlant des "bravos Maître !", "très bien François !", "au Panthéon !" etc. cependant qu'avec un petit sourire satisfait, (mais nullement amusé : Maignon prenait tout au premier degré), le Maître savourait cette brassée d'éloges, auxquels, il est vrai, il n'était guère habitué...la tempête dura bien cinq minutes... » [20]

L'enseignement du professeur Henri Simonnet tranche avec celui de son prédécesseur. Il est apprécié de ses élèves pour sa rigueur et sa méthode de travail. L'endocrinologie est son domaine de prédilection : il publie de nombreux travaux sur l'insuline, la description des actions biologiques de nombreuses hormones, la mise au point des dosages hormonaux et les troubles de la fécondité. Professeur de dimension internationale, il laisse cinq cents publications et vingt cinq ouvrages (16).

Parasitologie et dermatologie

Le professeur Albert Henry (1878-1943) enseigne aux étudiants de deuxième année la parasitologie (**figure 11**). Il a également fortement contribué au développement de la dermatologie en médecine vétérinaire, et il a mis au point, durant la Première Guerre Mondiale, le traitement de la gale des équidés par balnéation à l'anhydride sulfureux (voir les témoignages dans la partie suivante à ce sujet). Il meurt en 1943 quelques semaines après sa retraite (16). Il laisse globalement de bons souvenirs à ses anciens élèves :

« Henry était un vieux monsieur très grand et très mince, et surnommé de ce fait "La Filaire". Il était hémiplégique et on le reconnaissait les yeux fermés grâce à sa voix nasillarde qui n'appartenait qu'à lui. Il était bon professeur et bourré d'humour. Il aimait embarrasser ses élèves devant les propriétaires avec des questions du genre "Pourquoi dit-on un pull-over et pas un coq-testicule ?", le tout avec un air très sérieux. » [7]

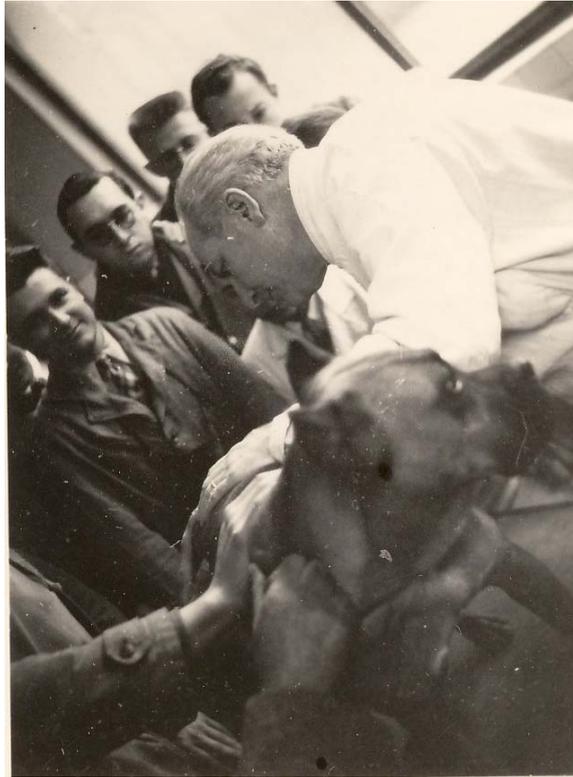
« Nous avons retrouvé Henry, et, à un élève mal informé qui l'appelait "Monsieur La Filaire", il avait répondu avec le plus grand sérieux "si vous ignorez mon nom, appelez moi par mon prénom". » [20]

Figure 11 : Caricature du professeur Henry (à droite), dessin de Marcel Chapel (Alfort 1945) alias Markus, don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Le personnage dans le tube à essai serait le professeur Marcenac, celui dans le cheval, Drieux. Marcel Chapel est l'auteur de nombreuses caricatures, ayant illustré la revue de 1946.



Il est remplacé par Jean Guilhon (1906-1995), son collaborateur depuis 1937 (**figure 12**), qui lui succéda jusqu'en 1974. Il est apprécié de ses élèves pour ses cours de qualité assortis d'anecdotes, sa justesse et son exigence (16).

Figure 12 : Photographie du professeur Guilhon en consultation de dermatologie. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Le professeur Guilhon était apprécié de ses élèves car il illustrait ses cours d'anecdotes et de conseils pratiques.



🚩 Histologie

Henri Drieux (1908-1982) devient le professeur de la cinquième chaire à partir de 1941. Il voue un attachement profond à l'enseignement et à la profession. Ses cours sont un plaisir des oreilles, des yeux et de l'esprit, ils apportent des idées maîtresses, clairement exposées et faciles à mémoriser. Il inculque à ses élèves persévérance, honnêteté et conscience (16). C'est peut être le professeur le plus apprécié de ses élèves, et sûrement le plus proche d'eux :

« [...] le titulaire de la chaire, Drieux, dit La Rouquine pour le flamboiement de sa tignasse, était un professeur remarquable, clair, précis, concis et bon orateur. Il était non moins remarquable pour son caractère emporté et imprévisible, capable de piquer des rognés indescriptibles pour trois fois rien. Cela se savait et on n'avait garde de la provoquer, d'autant qu'il était réputé pour sa sévérité et sa sécheresse aux examens, capable alors de rester bouche close pendant 10 minutes en face d'un élève ne sachant rien de sa question : pas de roue de secours mais un "je vous remercie Monsieur" qui vous renvoyait dans les cordes avec un zéro à la clef. [...] Au demeurant un homme charmant [dont] je garde un très bon souvenir. » [20]

« On le surnommait l'Alezan, parce qu'il était roux et sanguin. C'était un professeur remarquable, qui exigeait le meilleur de ses étudiants. Il était très proche de nous, et nous a rendu de nombreux services...quand il fallait démêler une situation délicate avec le directeur, il était toujours le premier à défendre ses élèves. Il n'avait pas oublié sa jeunesse, et c'était un véritable boute-en-train : plus tard, aux congrès vétérinaires, je l'ai retrouvé, et il n'était pas le dernier à entonner des chansons de salle de garde ! » [7]

✚ Sémiologie

« Enfin, le professeur Charton (1911- 1976) (9) nous initie à la médecine. On commence (enfin !) à parler de ce qui nous intéresse ! On apprend à reconnaître les signes d'une maladie, à ausculter, percuter, écouter, palper...ses cours sont captivant. Je me souviens en particulier de son célèbre cours sur les coliques du cheval, entièrement mimé...drôle et efficace ! » [7]

« En sémiologie nous découvrîmes Mr Charton, dit "Ben Charti", à cause de son aspect disons, sémitique. Menton en galoche, tics ravageurs et doigts dans le nez, "Mohammed " (autre surnom) n'inspirait pas le respect mais c'était un bon gars. Sa discipline, essentielle, tendait à nous faire connaître tous les signes ou symptômes que l'on rencontre dans les maladies. » [20] et voir **figure 13**

✚ Les élèves de deuxième année suivent également des cours sur le lait, dispensé par Gustave Thieulin (1903-1987).

iii. En troisième et quatrième année

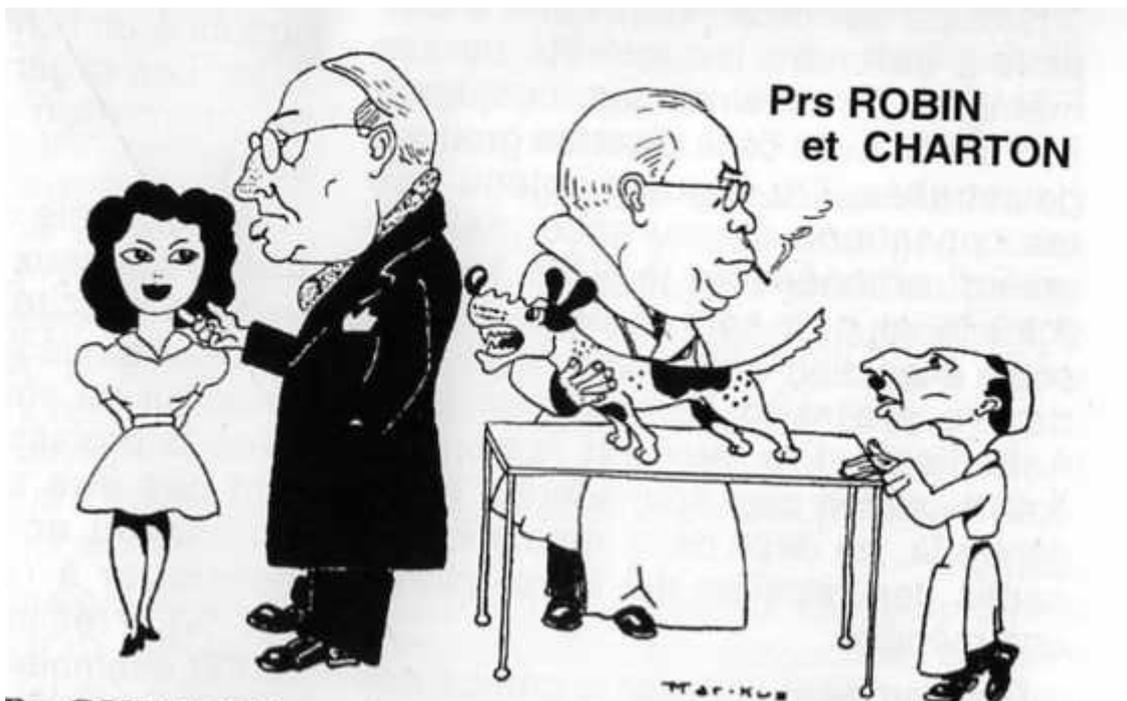
Les étudiants ont maintenant suffisamment de connaissances pour s'intéresser à l'animal malade et suivre des cours magistraux en rapport avec l'enseignement clinique. Au cours de parasitologie-dermatologie s'ajoutent les matières suivantes :

✚ Médecine

Le professeur Victor Robin (1886-1956) est responsable de la chaire de médecine (**figure 13**). Il a mis fin à la prédominance de l'enseignement de pathologie et clinique équine en développant la médecine des carnivores. Il travaille en étroite collaboration avec les hôpitaux (l'hôpital des 15-20, la Salpêtrière) et la faculté de médecine de Paris. Il fait édifier l'actuel bâtiment de médecine inauguré en 1929 (16).

Surnommé « Totor », ses élèves se souviennent de son excellent contact, de son accent méridional, et de ses cours d'une densité extraordinaire.

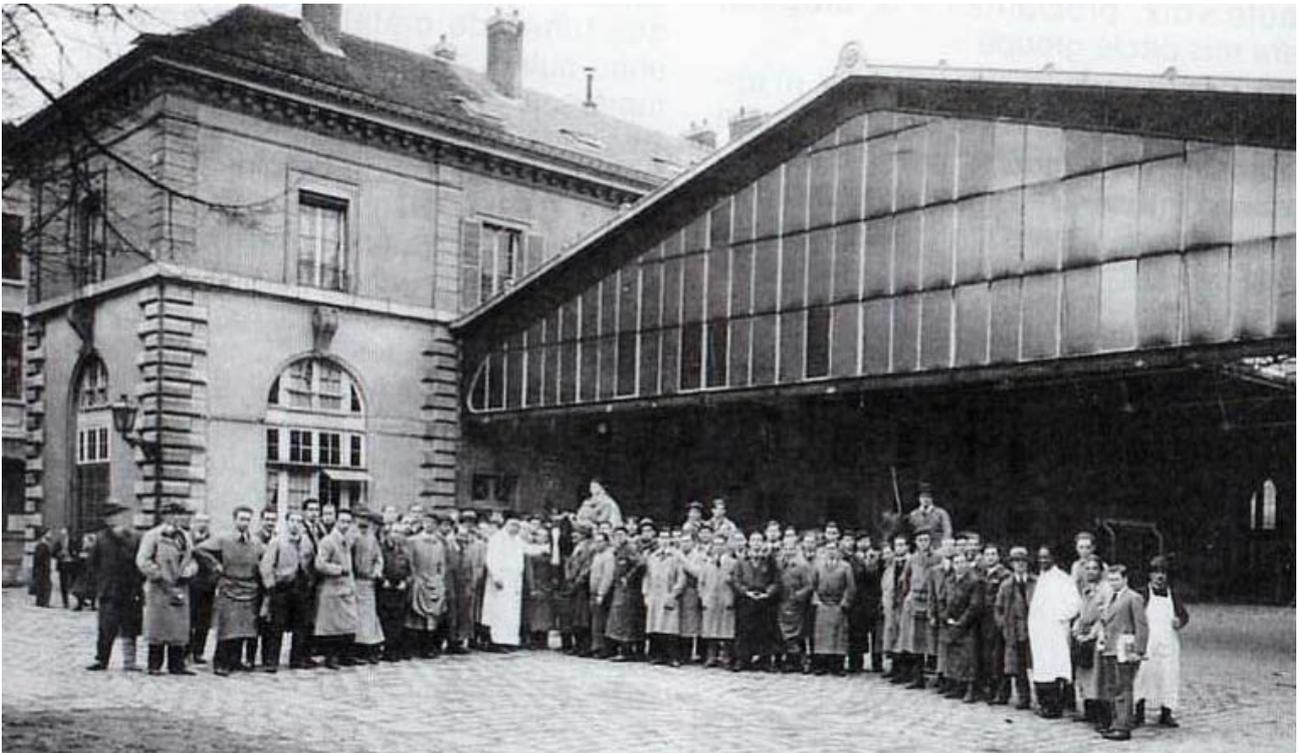
Figure 13 : Caricatures des professeurs Guilhon ou Simonnet (à gauche), Robin et Charton (à droite), dessins de Marcel Chapel. Don du Dr Edouard Favier.



✚ Chirurgie

La chaire de chirurgie est tout d'abord occupée par le professeur Coquot (1876-1966) (9), qui y exerce depuis 1903 (**figure 14**). Distingué, toujours à l'écoute et tolérant, il est très apprécié de ses élèves. Il est réputé pour la précision de son geste et la sûreté de ses diagnostics. Déplorant la vétusté des locaux, il aurait aimé la construction d'un service de chirurgie moderne, mais la guerre vient interrompre ses projets.

Figure 14 : Photographie du professeur Coquot (au centre, en blanc) et de ses élèves en 1939, devant le hall des hôpitaux (actuel hall Marcenac). Don du Dr Antoine Dupont (Alfort 1943). Le professeur Coquot avait pour projet de rénover entièrement le service de chirurgie de l'Ecole d'Alfort.



Il est remplacé en 1944 par Noël Marcenac (1885- 1970) (9), qui sera chargé du Huitième enseignement jusqu'en 1955. Directeur de l'Ecole d'Application du Service Vétérinaire à Saumur, il jouit d'une renommée internationale. Il est courageux, tenace, précis, très exigeant mais juste (16). Ses anciens élèves se souviennent d'un professeur atypique, moderne, extrêmement rigoureux :

« On l'avait surnommé "Le Colonel" en raison de ses manières très militaires. Il n'arrivait pas à captiver les élèves lors des cours magistraux, mais c'était un clinicien remarquable, surtout avec les chevaux. Il pouvait diagnostiquer les boiteries à l'oreille : en tournant le dos au cheval, il était capable de nous dire quel était le membre boiteux, si la boiterie était haute ou basse...Il a modernisé le service de chirurgie en imposant des cours de maréchalerie en première année et en faisant rénover quelques bâtiments. Il était d'une rigueur extrême et nous disait toujours (son obsession lors des interventions chirurgicales était l'infection) "si vous commencez dans l'asepsie, vous avez des chances de finir dans la propreté, si vous commencez dans la simple propreté vous terminerez à coup sûr dans la merde !" » [7]

« Le "Colonel" aimait la ponctualité, l'ordre et la discipline. Il nous impressionnait beaucoup. Un jour, à un camarade qui arrivait en retard à cause des alertes, il dit : "Vous n'auriez d'excuses que si vous étiez mort. Dehors !" Personne n'osait protester... » [4]

✚ Anatomopathologie (en troisième année) et inspection des viandes (en quatrième année)

En plus des cours dispensés par le professeur Drieux, les élèves réalisent des autopsies. Les élèves de quatrième année sont convoqués, avec leur fils de clinique, entre 08h30 et 10h30, et sont responsables de leur cas. Ils doivent s'acquitter immédiatement de cette obligation et abandonner leur poste, en prévenant, bien entendu, leur chef de travaux. S'ils sont convoqués l'après-midi, ils doivent prendre leurs dispositions pour pratiquer l'autopsie dès le lendemain matin. Ils communiquent leurs résultats immédiatement au chef de travaux.

Les travaux pratiques d'inspection des viandes ont lieu principalement à La Villette et aux halles de Paris. Comme tous les exercices d'enseignement dispensés en dehors de l'école, ils ont lieu au deuxième semestre de la quatrième année.

✚ Pathologie du bétail et pathologie aviaire

Le professeur Gustave Lesbouyries (1883-1971) (voir **figure 15**), diplômé de Toulouse, prend la direction de la station d'étude sur les animaux de basse-cour en 1928. Il est alors chargé des cours de pathologie aviaire, où il excelle. Il succède à Moussu (?-1945, mort au combat) à la tête de la chaire de pathologie du bétail en 1933. Mobilisé en 1939, il reprend la tête du service en 1940 (16). Antoine Dupont (Alfort 1943) se souvient d'un professeur « *excellent dans son domaine, l'aviaire, mais que nous ne pouvions pas prendre au sérieux tellement il aimait pérorer. On le surnommait le "Marseillais", ou "l'Esbrouffe" et je me souviens de sa phrase fétiche : "Messieurs, n'oubliez pas, quand vous recevrez un coup de pied dans le derrière, cela vous fera toujours faire un bond en avant".* » [7]

Figure 15 : Caricature du professeur Lesbouyries, signée Markus (1946). Tirée du livret "Hommage à la mémoire du professeur Gustave Lesbouyries", à l'occasion de l'inauguration d'un médaillon le 24 avril 1993.



✚ Pathologie générale, microbiologie et immunologie (en troisième année), maladies contagieuses (en quatrième année)

Le professeur Jean Verge (1892-1964), agrégé du Dixième enseignement, succède à Panisset (1880-1940) à la chaire de Maladies Contagieuses (**figures 16 et 17**). Autoritaire, digne, élégant et calme, il est très cultivé. Il est reconnu pour ses capacités de travail déconcertantes et son talent d'orateur (16). Il aime passionnément l'enseignement, et ses étudiants en donnent un souvenir élogieux :

« Monsieur le professeur Verge, dit "Braquemart" [...] était impressionnant. D'une élégance un peu surannée [...] c'était un fort bel homme d'une cinquantaine d'année et, de loin, le meilleur orateur de l'école...précision dans le choix des mots, déroulé de la phrase, voix posée et charmeuse, tout y était. Chaque cours était un modèle de composition et de rigueur qu'il savait

imperceptiblement allonger ou raccourcir en fonction du temps dont il disposait en laissant toujours l'impression qu'il avait tout dit sur la question...du grand art ! Seul défaut : une susceptibilité à fleur de peau dont, le sachant, il fallait faire grand cas. Mais nous n'avions pas grand mérite ; le cours était passionnant et, de surcroît, souvent plein d'humour. » [20]

« Quand l'attention commençait à se relâcher, il avait coutume de sortir brusquement, et toujours à propos, une saillie drôle et souvent gauloise qui détendait l'atmosphère et nous réveillait. » [23]

Figure 16 : Photographie du professeur Verge (à droite, en costume), de Camille Guérin (à la droite de Verge) et Gaston Ramon (à la droite de Guérin), Alfort, 1942. Le sujet à l'extrême gauche n'est pas identifié. Don du Dr Edouard Favier (Alfort1947). Gaston Ramon (1886-1963), est un vétérinaire (Alfort 1910) et biologiste français qui réalisa de nombreux travaux sur l'immunité (en particulier, la découverte des anatoxines). Camille Guérin (1872-1961), vétérinaire (Alfort 1896) et biologiste français, créa, avec le Dr Calmette, le BCG (Bacille de Calmette et Guérin, ou vaccin antituberculeux) (16).

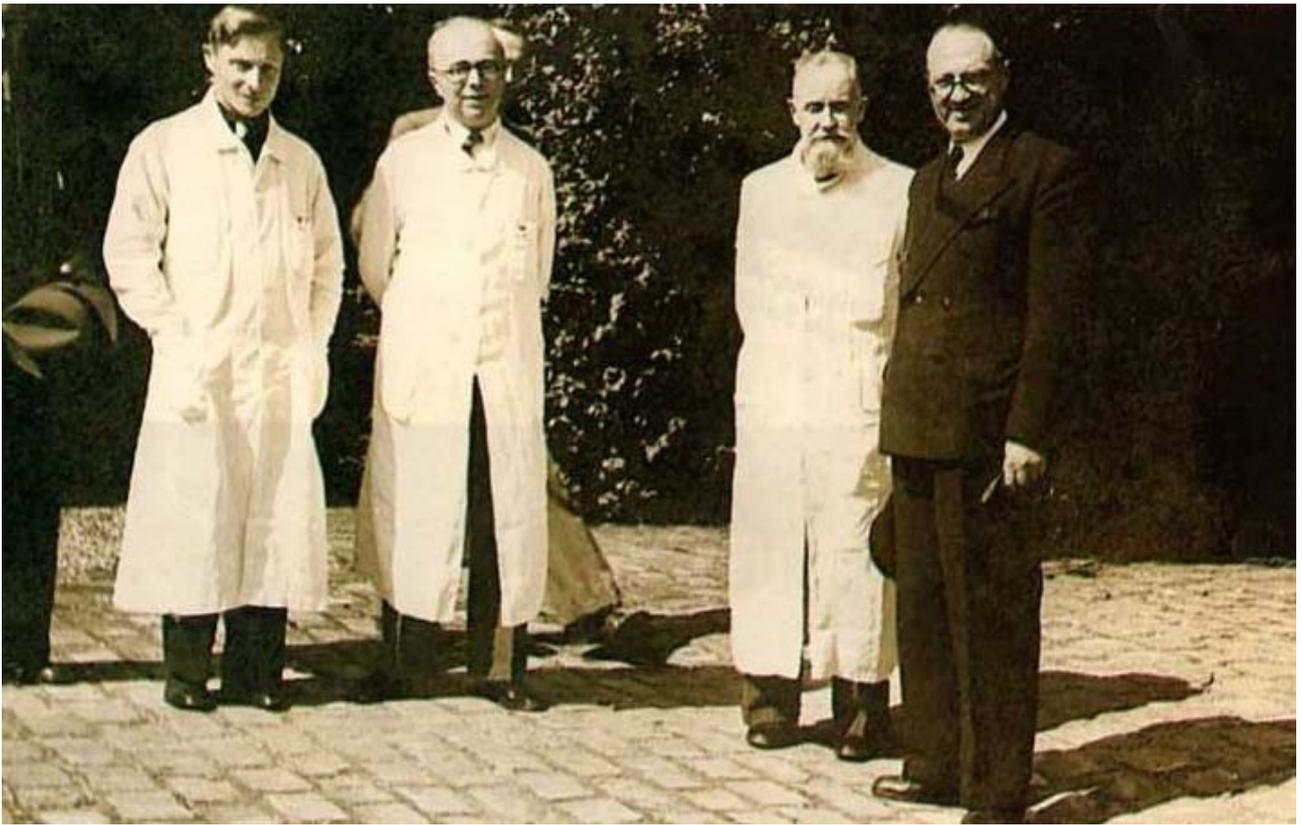


Figure 17 : Caricature du professeur Verge, auteur présumé Marcel Chapel ("Markus" Alfort 1945). Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Cette caricature illustre l'extrême rigueur de ce professeur, connu également pour sa distinction et son élégance.



Il est secondé par Goret (1907-1994), à l'époque chef de travaux, qui est aussi très apprécié des élèves, dont il est proche. Léon Henniaux (Alfort 1942) se souvient *« des parties de bridge interminables au Grand Albert, où je résidais avec quelques camarades. Il aimait venir jouer avec nous, on se couchait très tard et le lendemain, en cours, Goret nous reprochait notre somnolence, avec un petit sourire amusé... On le trouvait culotté, c'est toujours lui qui relançait les parties ! »* [3]

✚ Droit vétérinaire (en quatrième année uniquement)

Ce cours est dispensé par le professeur Robin.

✚ Zootechnie :

En quatrième année, les élèves, approfondissent leurs connaissances avec le professeur Letard. Il s'agit surtout de visites d'élevages situés en dehors de l'école.

Figure 18 : Photographie du corps professoral de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (1946). Don du Docteur Edouard FAVIER (Alfort 1947). De haut en bas et de la gauche vers la droite : (debout) Vuillaume, Florentin (professeur agrégé d'anatomie), Thiulin, Charton, Brunaud (chef de travaux en physiologie), Saurat (chef de travaux en maladies contagieuses),

Lagneau (chef de travaux en bovine), Bordet (chef de travaux en chirurgie), (assis) Guilhon, Marcenac, Robin, Bressou, Lesbouyries, Letard, Drieux.



b. L'enseignement clinique

L'enseignement clinique concerne les chaires de médecine, de chirurgie, de pathologie du bétail, et de parasitologie-dermatologie. Il a lieu le matin, entre 08h30 et 12h00, et commence (pour la parasitologie uniquement), en deuxième année, après les vacances de Pâques. Il a lieu toute l'année pour les élèves de troisième et quatrième année (3). Les étudiants s'organisent en "famille" : le "père de clinique", en quatrième année, et son "fils" se voient attribuer un cas dont ils ont la responsabilité. Parfois les deuxièmes années assistent aux consultations pour assurer la contention. L'élève de quatrième année doit présenter sa consultation au professeur ou au chef de travaux, qui corrige, commente, conseille. C'est à lui qu'appartient la décision du traitement. Les élèves n'ont pas le droit de parler avec les propriétaires (sauf pour se renseigner sur l'anamnèse et les commémoratifs), de leur donner sans l'autorisation des chefs de service des indications verbales ou

écrites concernant le traitement ou l'état de santé de leur animal (nous verrons avec les témoignages que cette règle n'est pas toujours respectées...).

Les consultations sont gratuites, les médicaments, délivrés par la pharmacie centrale, sont payants.

Les témoins interrogés rapportent tous qu'à l'époque, il y avait peu de carnivores présentés en consultation. La médecine des animaux de compagnie n'en était qu'à ses débuts, mais surtout, en période de guerre, les chiens et les chats n'étaient pas utiles et coûtaient cher à nourrir ! Ainsi le motif principal de consultation les concernant était la demande d'euthanasie. Paul François Martin (Alfort 1945) se souvient d'avoir quand même eu, en chirurgie, quelques chats à castrer, et nous livre un témoignage amusant de ses premières interventions :

« J'hérite d'un chat à castrer. Le propriétaire et sa fille n'ont pas l'air trop aimables [...] , on emporte l'animal dans une des petites pièces ad hoc et on le place dans une boîte prévue à cet effet, en fait un rectangle de bois échancré à l'arrière pour qu'on puisse attraper les pattes et la queue. Il suffit de dégager celles-ci pour avoir un accès direct aux précieux "pompons" que l'on veut amputer. Le chat est attaché par un collier, le couvercle de la boîte refermé. Pas question d'anesthésie en ces temps là, d'ailleurs l'intervention dure moins de deux minutes... Bien entendu le chat commence à miauler de colère [...]. Un copain qui nous regarde faire commence à miauler en même temps [...] si bien qu'on ne sait plus qui miaule le plus [...] mais quand le copain s'arrête on n'entend plus rien en provenance de la boîte. Pas normal ça, aucun chat ne se laisse couper les testicules sans faire part de son désaccord [...] M... ! Le bougre de chat s'est étranglé dans son collier ! Essai de réanimation [...] il est bel et bien mort. Si l'autre crétin n'avait pas fait son numéro, on s'en serait rendu compte, tandis que là... On attend dix minutes, on s'active, mais rien ne se passe... Pas de doute il faut y aller :

- "Dites-moi Madame, avez-vous donné à manger à votre chat ce matin, avant l'opération ? "

- "Oh oui Monsieur, il a mangé une tomate..."

- "Une tomate ! Une tomate ! [...] yeux levés au ciel, bras levés, je prends Dieu à témoin d'une telle stupidité...une tomate ! Mais vous rendez-vous compte de ce que vous avez fait ? Votre chat a fait une syncope, nous faisons tout ce que nous pouvons pour le réanimer mais...franchement, une tomate !"

[...] Encore dix à quinze minutes au chevet du pauvre "greffier" [...] et on blague...et puis bon je remets mon masque pompes funèbres et retourne en salle d'attente [pour annoncer la mauvaise nouvelle].

*[...] Une autre fois c'est encore un chat qui nous fait "endêver", et encore pour une castration...
[...] ce jour-là, qu'est-il arrivé exactement ? Je ne sais plus, boîte mal fermée, pince fixe mal posée ? Toujours est-il que le chat est sorti de sa boîte comme s'il avait été sur ressorts. Je me vois encore tenant la deuxième pince et le chat qui filait en déroulant son épидидyme lequel bien sûr finit par casser pendant que l'animal bondissait par une fenêtre restée ouverte...Après quoi vogue galère : 17 hectares à sa disposition et nulle envie de revenir, on le comprend. Derrière lui 3 ou 4 gars bien décidés à le rattraper. Ce que fut cette course est inénarrable... [...] Mais [le chat] eut droit à une piqûre calmante, et, l'opération terminée, réintégra son panier sans plus d'histoire. [...] Encore avions- nous eu de la chance. La même aventure arriva à un copain qui devait euthanasier un chat...jamais on ne pu le rattraper. [...] l'opérateur crut pouvoir affirmer [à la propriétaire] que son animal était au paradis des chats...Las ! C'est compter sans le sens de l'orientation de la bête : trois jours après, elle [...] sautait sur le giron de sa patronne bien étonnée...Ne croyant pas aux revenants, celle-ci bondit à l'école, demanda le directeur et fis un foin de tous les diables... »*
[20]

Il y a également quelques chevaux présentés en consultation, beaucoup sont atteints de la gale, d'autres sont dans un état dramatique (voir **figure 19**). En effet, ils sont surexploités par leurs propriétaires pour le travail des champs, ces derniers tentant tant bien que mal de pallier les restrictions alimentaires imposées alors par l'occupant, d'autant plus que de nombreux chevaux ont été réquisitionnés par l'armée pour aller combattre sur le front. Beaucoup sont euthanasiés ou décèdent durant leur hospitalisation et terminent comme sujets de dissection ou en autopsie :

« Avant de devenir cadavre, le cheval arrive à l'école, vivant, pas au mieux de sa forme et exempt de toute graisse superflue. Dès son entrée à l'écurie, il fait l'objet d'examens les plus divers par les plus zélés des étudiants : examen de la bouche et des yeux, auscultation pulmonaire, prise de sang, de température...Enfin le cheval est saigné très généreusement tandis qu'on lui injecte une solution de plâtre et de bleu de méthylène pour matérialiser les veines. L'animal mort après ces soins diligents est placé sur un chariot zingué à quatre roues, comme on en trouvait sur les quais de gare avant 1940. Un avant train mobile orientable par une flèche et quatre tranchets munis d'un anneau complètent l'ensemble. On amenait ainsi le cheval en dissection » [24]

Figure 19 : Photographie d'un cheval en lordose, hiver 40-41. Pierre Bonnaud est ici photographié avec son père de clinique (en calot blanc). Don de Pierre Bonnaud (Alfort 1943).

Ce cheval avait été amené pour un motif de consultation bénin, mais hospitalisé à la demande du professeur Marcenac pour que les étudiants puissent en constater l'état. Il appartenait à un maraîcher et travaillait tous les jours, ce qui illustre bien la pénurie des moyens de traction à l'époque. La plupart des chevaux arrivant à l'école présentaient une maigreur extrême.



Le traitement de la gale mis au point par le professeur Henry étant efficace (chambres de sulfuration gazeuse), nombreux sont les propriétaires à amener leurs chevaux à l'école. Les séances de sulfuration étaient assez fastidieuses et pas réellement appréciées des étudiants :

« Le professeur Henry avait fait construire des boxes divisés en 2 ou 3 cases. Les chevaux à traiter étaient placés dans ces cases, maintenus par des sangles, seule la tête dépassait. Pour prévenir les fuites de gaz, il fallait tout d'abord leur passer la tête dans un collier étanche, en sorte de caoutchouc, avant de fermer la porte (figure 20). Tous les élèves étaient équipés de masques à gaz (on utilisait les masques fournis par l'école pour la défense passive, et je crois que c'est le seul usage que nous en faisons...). Il fallait ensuite tenir fermement le licol pendant toute la durée de la séance, et empêcher le cheval de s'endormir. En effet certains patients se laissaient aller dans les

vapeurs de soufre et tombaient. Il fallait alors coiffer son masque pour ouvrir les portes et tenter d'extraire le malade...Du sport ! » [11]

Figure 20 : photographie d'une séance de sulfuration. Don de Pierre Tassin (Alfort 1949). Ces séances étaient assez fastidieuses et n'étaient pas réellement appréciées des élèves. Ce procédé, mis au point par le professeur Henry pour le traitement de la gale, avait fait ses preuves et les patients étaient nombreux.



Claude Millour (Alfort 1945) lui se souvient d'une séance particulièrement épique :

« Une jument était en pension pour traitement de la gale, par sulfuration. Or elle avait reculé et pénétré dans la chambre à gaz. De suite les portes ont été toutes ouvertes, les animaux sortis et le reste devait se dérouler sans suite pour la jument (on craignait surtout des lésions pulmonaires). Sauf que quelques heures plus tard, elle avortait. Elle était dans le service du professeur Marcenac. Les élèves de garde l'avaient appelé, mais il refusa de venir sous prétexte qu'il n'était pas obstétricien. De même pour le professeur Guilhon, parasitologue, qui l'avait officiellement dans son service. Le professeur Lesbouyries s'était aussi excusé "je fréquente quotidiennement des animaux et ne peux m'approcher d'un sujet parasité et contagieux". Donc l'équipe de garde devait se débrouiller. Il y avait des étudiants partout dans les râteliers, dans les mangeoires, un tel spectacle était une rareté. Soudain, un gros ballon se présente à la vulve. Réaction immédiate de l'Ancien de garde : "Merde, un renversement de vessie !" Et il s'efforce de repousser la boule... qui, heureusement éclate et laisse sortir les sabots de l'avorton ! Les suites ont été tout à fait normales pour la jument. Et pour tout le monde ! On passait quatre ans à Alfort sans voir ni poulinage ni vêlage ! » [21]

En effet, tous les témoignages s'accordent pour dire que l'école est, à cette époque, pauvre en bovins. Les élèves ne voyaient, sur l'école, guère plus de deux ou trois vaches dans l'année, d'où l'intérêt des visites à la Villette avec le professeur Letard.

La majorité des consultations, à l'époque, sont consacrées aux poules et aux lapins. En effet, les habitants de Paris et sa région souffrent énormément des pénuries alimentaires et beaucoup se sont lancé dans l'élevage "maison" . Ils viennent à l'école pour les faire castrer et ainsi les faire engraisser au plus vite. Beaucoup de coqs ne résistent pas à l'opération, pour le plus grand bonheur des étudiants (voir le chapitre consacré au ravitaillement des étudiants). D'autres viennent avec une carcasse achetée au marché noir, et avant de la manger, souhaitent une diagnose. En effet, des rumeurs disent que des gens peu scrupuleux sacrifient des chats, les dépouillent et les vendent pour du lapin. Antoine Dupont (Alfort 1943) se rappelle avoir eu quelques difficultés à annoncer aux gens qu'ils venaient d'acheter un chat à prix d'or... « *Parfois toutes leurs économies y passaient !* » [7]. Pierre Bonnaud (Alfort 1943), lui se souvient de sa première inspection de viande, qui se déroule dans un contexte tout à fait particulier :

« C'est dimanche (hiver 42-43) et je suis de garde avec un élève de troisième année. Vers 11 heures, deux soldats allemands traversent la cour d'honneur en se dirigeant vers nous. [...] Nous comprenons très vite qu'ils désirent m'emmener avec eux, mais où ? Le surveillant général, prévenu, comprend que ce n'est pas loin de l'école et me dit "vous pouvez les accompagner, vous agirez au mieux, selon les circonstances..." Tout cela n'est pas très habituel ! Nous prenons donc, à pied, la route de Créteil. Je marche entre les deux soldats. [...] ils vont vers une porte qu'ils ouvrent et m'invitent à descendre l'escalier de la cave. [...] et que vois-je ? La carcasse d'un porc fendu en deux, accrochée à une échelle. Sur une table, à côté, les viscères sont soigneusement rangés. Tout est propre, c'est un travail de professionnel ! On m'invite à examiner tout cela et on me fait comprendre que l'on souhaite que je dise s'il est bon, ou non, à consommer. On me donne un couteau et après divers examens de la carcasse et des viscères j'explique qu'ils pourront consommer ce porc sans danger. Brusquement ils s'écrient "trichine ! trichine !" De fait dans un cours (heureusement récent), le professeur Drieux nous a parlé de la trichine et nous a indiqué que l'Est de l'Allemagne du Nord est très infecté par cette maladie grave du porc, transmissible à l'homme [...] Je peux rassurer mes deux hommes, il n'y a pas de trichine ici ! [Ils] veulent me payer, me collent un billet de quelques marks dans la main et je suis reconduit très courtoisement jusqu'à la sortie ! Il s'agissait sans doute d'un abattage clandestin et de marché noir. [...] A vrai

dire plutôt que de recevoir quelques marks en récompense de ma consultation, j'aurais préféré un morceau de porc ! » [6]

Alors que la plupart des étudiants se destinent à une activité majoritairement bovine et en milieu rural, l'enseignement de pathologie du bétail et d'obstétrique paraît inadapté. C'est pourquoi beaucoup d'élèves décident de faire des stages chez des praticiens installés. Ces stages ne sont autorisés que pendant les vacances scolaires (les cours étant obligatoires), et ce malgré l'attrait des tuberculinations bien rétribuées. Les étudiants se rendent en principe chez le confrère de leur village, mais Paul François Martin (Alfort 1945) a une technique bien à lui pour trouver des stages et des remplacements :

« Mon père [vétérinaire] entretenait d'excellentes relations avec un représentant en médicaments et matériel vétérinaire, Monsieur M. Celui-ci, [...] avait pris l'habitude d'inviter une ou deux fois par an les fils des véto qu'il connaissait. J'en étais bien sûr [...]. A l'évidence les M. soignaient leurs futurs clients mais avec beaucoup de gentillesse. Dans leurs relations professionnelles aussi ils allaient plus loin que les représentants classiques. Ainsi recevaient-ils de temps à autre l'appel angoissé d'un véto de province en mal de remplaçant. [...] Il s'efforçait donc de trouver un remplaçant à qui le lui demandait. Il en avait une liste assez longue et en général tout se passait bien. Par contre en cas d'urgence il lui arrivait d'être en difficulté. C'est ainsi que peu avant les vacances de Noël il me téléphona en catastrophe. [...] M. m'avait beaucoup de reconnaissance pour la façon dont je l'avais dépanné [...]. J'étais devenu le premier à qui il adressait une proposition de remplacement. J'acceptais ou non, mais si je n'étais pas disponible je m'efforçais, avec succès bien souvent, de lui trouver un camarade. Je devins ainsi le grand pourvoyeur de remplacements des quatrièmes années. [...] Il est vrai que la soudaine bienveillance du Directeur y était pour beaucoup : on pouvait maintenant quitter l'école pendant 5 ou 6 jours sans se faire épingle, ce qui était impensable l'année d'avant [en 1944]. » [20]

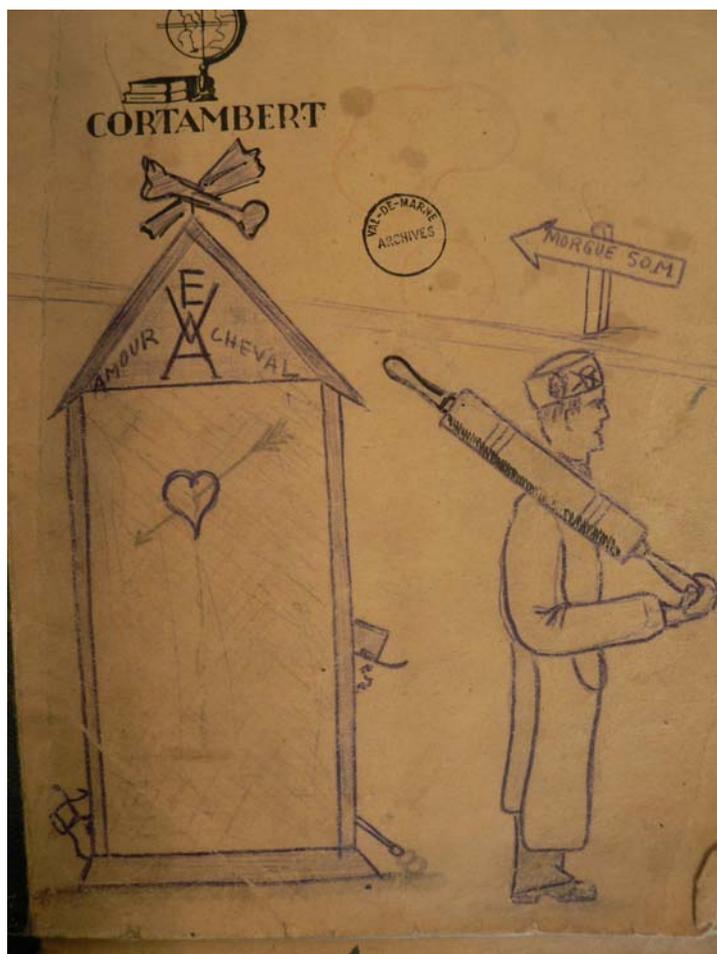
Enfin, les élèves de troisième et quatrième année sont astreints, pendant les vacances scolaires, au service de garde. Les gardes débutent à 08h30 et se déroulent pendant 24 heures ininterrompues. La nuit, les étudiants se relaient de la façon suivante : le premier veille de 22 heures à 03 heures, l'autre de 03 heures à 08 heures. Pour la relève, la garde "montante" prend en consigne le local, la pharmacie, le mobilier en présence du surveillant des hôpitaux et de l'élève de quatrième année :

tout est consigné dans le registre du service de garde et signé. Le compte rendu de la nuit est fait par la garde "descendante" à 08h30 au chef de service de la clinique de chirurgie.

La consultation du registre du service de garde (**figure 21**) nous livre un témoignage précieux des cas rencontrés en urgence, mais aussi des poèmes, des dessins et de nombreuses revendications de la part des étudiants¹⁶.

Figure 21 : Dessin illustrant le cahier du service de garde, janvier 1944-avril 1944. Auteur inconnu : (3). Le cahier du service de garde est truffé de dessins, de caricatures, d'anecdotes et de remarques des étudiants qui en profitent pour se détendre ou faire passer quelques messages à l'administration et la direction. Selon plusieurs témoins, les gardes étaient assez pénibles et les conditions de travail étaient loin d'être idéales.

¹⁶ « *La garde réclame instamment une torche électrique...Vox populi...Vox Léjardi ?* » est une phrase qui ponctue régulièrement les comptes rendus de ces cahiers (3).



c. Les examens et la thèse

Les examens ont lieu à la fin de chaque année scolaire. Les élèves doivent avoir la moyenne (soit au moins 10/20) dans chaque matière, et le redoublement est obligatoire pour toute note inférieure à 6 sur 20 (les étudiants ne peuvent redoubler qu'une seule année). L'élève écope d'une "vétérance" (c'est-à-dire qu'il repasse sa matière en septembre) s'il obtient une note entre 6 et 10. Les examens se composent d'une partie pratique (Travaux Pratiques : coefficient 3) et d'une partie théorique (coefficient 5), que les élèves passent à l'écrit et à l'oral (voir **figure 22**). Enfin, une absence injustifiée de plus de trente jours interdit aux étudiants de se présenter aux examens. Pendant l'année scolaire 1942-1943, le règlement fut un peu modifié :

« [...] au lieu de la moyenne en chaque discipline, il suffisait maintenant de la moyenne générale ce qui m'arrangeait bien. Mon allergie à la parasito [...] m'aurait probablement valu une vétérance, tandis que ma note, médiocre, fut noyée dans la masse. [...] Je fus donc admis en 3^{ème} année sans problème, les choses intéressantes allaient enfin pouvoir commencer. » [20]

Figure 22 : Photographie d'un élève présentant un sujet d'anatomie à l'oral (date supposée : 1944). Don du Docteur Edouard Favier (Alfort 1947). L'oral était "public", c'est-à-dire que tout le monde pouvait y assister. Etaient présents au moins deux professeurs, plus l'étudiant qui préparait son sujet pendant que le précédent le présentait. Ici le sujet proposé est "L'appareil génital mâle".



La guerre ne manque pas de perturber le déroulement des examens. En 1939, les étudiants appartenant au 4^{ème} contingent de la classe 39 ont subi des examens accélérés avant d'être les premiers à partir au front. En 1940, les étudiants passent des examens précipités sans révisions préalables (voir témoignage d'Antoine Dupont dans I.B.1.b.). En mars 1942, une session extraordinaire d'examens est ouverte pour sept étudiants libérés de captivité. Enfin, durant l'année scolaire 1944-1945, une promotion fut diplômée en mars, l'autre en juillet. En effet, avec la libération, l'Ecole doit faire face à un afflux d'étudiants libérés de leurs obligations militaires, de prison, ou du STO. Elle organise donc un enseignement intensif (une année par semestre), pour libérer au plus vite les retardataires. Beaucoup avouent avoir bénéficié de la clémence du jury, mais conscients de leurs lacunes, sont allés poursuivre leur formation chez des praticiens en tant qu'aide. Leur diplôme en poche, les étudiants doivent rédiger et soutenir une thèse, qui leur donnera le titre de Docteur vétérinaire, et leur permettra de s'installer à leur compte. En général, ils soutiennent leur thèse dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme (il est plus facile pour eux de briguer les conseils de leur directeur de thèse tant qu'ils sont sur l'école, ensuite ils s'éloignent en milieu rural). La soutenance de thèse a lieu en amphithéâtre d'honneur, elle est présidée par un membre de la

faculté de médecine de Paris, en présence du Directeur et de l'Assesseur, qui ont guidé le thésard dans ses recherches.

Ainsi le corps enseignant et administratif de l'ENVA a fait beaucoup pour protéger ses étudiants et minimiser les conséquences de l'occupation sur leur scolarité.

d. La vie scientifique

Aucune trace écrite émanant des professeurs de l'époque n'a été, à notre connaissance, retrouvée. Sans nul doute, la recherche a été profondément affectée par l'occupation : certains enseignants sont prisonniers, les difficultés d'approvisionnement (encre, papier...) touchent toutes les couches socioprofessionnelles, et la censure menée conjointement par les allemands et le gouvernement de Vichy ralentit sévèrement les activités de recherche. La revue du "Recueil de médecine vétérinaire" arrive à paraître, mais est amputée de ses comptes rendus de recherche (de 928 pages en 1939, elle passe à 200 en 1943). La libération débloque la situation, mais les pénuries se font encore sentir pendant quelques années : il faut attendre 1949 pour retrouver une revue normale (16).

Le conflit et l'occupation ont des répercussions sans précédent sur la scolarité des étudiants Alforiens. Certains n'ont souffert que de modifications mineures de l'organisation de l'enseignement, d'autres ont été les victimes sacrifiées d'une guerre mal préparée par le gouvernement français. A une période où la médecine vétérinaire prenait son essor¹⁷, la guerre a brusquement ralenti l'enseignement et la vie scientifique des écoles vétérinaires françaises. Contrairement à certaines autres grandes écoles (Saint-Cyr...), elles sont restées ouvertes durant l'occupation, ce qui explique, conjointement à la politique agricole de Vichy, le brutal engouement des jeunes pour cette profession, et la nécessité de parfaire le mode de recrutement. La Direction et l'administration de l'ENVA ont mis en œuvre tout ce qui était en leur pouvoir pour fournir, malgré tout, un enseignement de qualité. Nous allons maintenant nous intéresser à la vie quotidienne de ces jeunes gens, et essayer de voir s'ils ont été, comme beaucoup de français, pénalisés par l'occupant.

¹⁷ La loi du 22 juin 1938 vise à tarir le recrutement des empiriques et donne un nouveau souffle aux écoles vétérinaires, qui sont alors chargées de former des élèves mieux encadrés, et ce grâce à des moyens financiers accrus, promis par le ministre de l'Agriculture, Henri Queuille (10).

II. LA VIE ALFORIENNE EN DEHORS DES COURS

A. Comment se loger quand on est étudiant vétérinaire pendant la Seconde Guerre Mondiale ?

Nous allons dans ce chapitre, nous intéresser à la vie des étudiants lorsqu'ils ne sont pas en cours.

Beaucoup d'entre eux sont, pour la première fois de leur vie, seuls dans une ville qu'ils ne connaissent pas. En effet, la grande majorité des étudiants vétérinaires ont, à l'époque, une attache rurale. Leur famille, bien qu'éloignée, les soutient financièrement et matériellement : régulièrement ils reçoivent un peu d'argent ou des colis alimentaires. Mais les temps sont durs. Seuls, ils doivent se loger et se nourrir, deux préoccupations qui ne sont pas des moindres dans un contexte économique difficile. En dehors de leurs études, ils trouvent, en fonction de leurs moyens et de leurs goûts, des activités pour se divertir, même si l'occupation leur a un peu ôté l'envie de s'amuser.

1. La Cité, un havre de paix relatif dans la France occupée.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, il n'y a pas d'occupation militaire des locaux de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, contrairement à ce qui s'était passé en 14-18. En effet, d'août 1914 à octobre 1915, le 59^{ème} Régiment d'Artillerie et de Fusillé Marins, et, de janvier 1916 à janvier 1917, les 59^{ème} et 12^{ème} Régiments d'Artillerie réquisitionnèrent les lieux (4). De même, contrairement à beaucoup de bâtiments administratifs (le Palais Bourbon, l'Elysée, mais aussi les grandes écoles comme Polytechnique) (1), Alfort n'a pas à souffrir des réquisitions des allemands. Ainsi, l'Ecole et la Cité semblent relativement préservées de la main mise de l'occupant.

La Cité scolaire, œuvre d'un proche de l'architecte Le Corbusier, est construite en 1934 pour répondre à une réforme de l'institution et à une forte demande des élèves (**figure 23**). En effet,

jusque là, les internes étaient logés dans le "Grand Bâtiment" ou "Caserne", bâtiment situé derrière la statue de Bourgelat et totalement insalubre (bâtiment achevé en 1825 et difficile à rénover car miné par les vices de construction). Ils étaient réellement défavorisés par rapport à leurs camarades externes ou demi-pensionnaires (qui eux, logeaient chez leurs parents, ou dans des hôtels, chez des particuliers, ou encore à la Fondation internationale de la Cité Universitaire de Paris) (10). Le casernement des élèves est détruit en 1944. La Cité scolaire est habitée pour la première fois en 1936, et les étudiants de l'époque ne manquent pas de vanter le confort de ce bâtiment moderne qui a profondément transformé le régime de l'Ecole (**figures 24 et 25**) :

« A part quelques demi-pensionnaires, les élèves étaient internes et disposaient d'une cité comprenant des chambres individuelles meublées simplement et dotées d'un petit cabinet de toilette. Les douches et les WC étaient sur le pallier. Nous avons tous apprécié le confort et l'agrément de notre logement au cours de notre scolarité. En 1937 notre cité se trouvait habitée pour la seconde fois. » [5]

« Ceux des étudiants qui avaient le privilège d'être pensionnaires étaient logés à la Cité. La Cité, bâtiment de brique inauguré en 1935 ou 1936, comporte 6 étages de chambres individuelles fort bien conçues avec un lit, une table, deux chaises, une étagère type cosy, un placard, un cabinet de toilette, les WC et les douches à l'étage. L'ensemble desservi par un escalier à chaque aile. Au rez-de-chaussée, la cité comporte un réfectoire pourvu d'un mobilier assez coquet tenant de l'auberge campagnarde. Certains de mes amis, étudiant à Paris, enviaient notre confort. » [24]

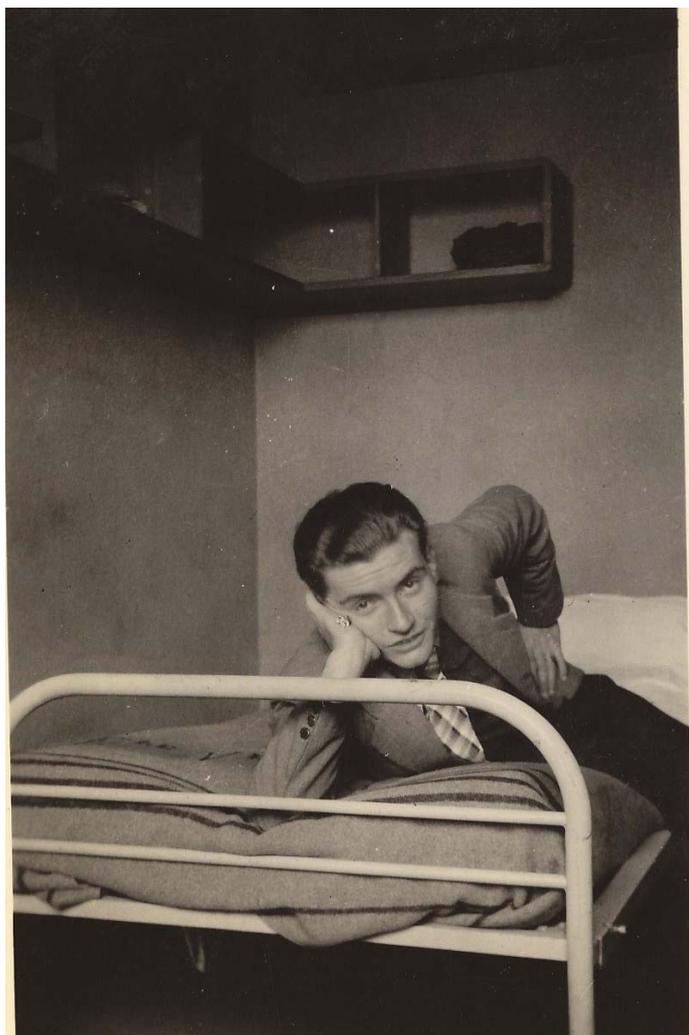
Figure 23 : Photographie de la Cité scolaire, 1943. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). A l'époque, le sous-sol de la Cité n'est pas aménagé et il n'y a pas de terrain de sport en face (terrain vague). La Cité est, contrairement à l'ancien bâtiment des élèves (la caserne), moderne et très confortable.



Figure 24 : Photographie d'un élève, Riffault, travaillant à son bureau de la Cité, date supposée entre 1943 et 1947. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Les étudiants à la Cité peuvent travailler dans de très bonnes conditions : en plus d'une salle d'étude collective, il y a des chambres individuelles équipées d'un bureau.



Figure 25 : Photographie d'un élève, Jautard, dans sa chambre de la Cité, date supposée entre 1943 et 1947. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). La Cité, à l'époque, est neuve et moderne. Pour la première fois, et à l'instar des résidences universitaires parisiennes, les étudiants bénéficient d'une chambre individuelle avec lit, étagères et cabinet de toilette.



Ce confort est tout de même mis à l'épreuve par les restrictions et interdictions imposées par l'occupant, comme nous le verrons plus tard. En effet, avant même la déclaration de guerre, les étudiants et le personnel de l'école doivent se soumettre aux mesures de défense passive. Le concept de défense passive est né dans les années 30 et désigne la protection des populations en cas de guerre. Comme tous les français, les Alforiens doivent respecter quelques consignes en cas de bombardement. La mise en place de ces mesures de protection incombe au Directeur de l'Ecole, Clément Bressou, qui organise, dès le printemps 1939, des cours obligatoires de défense passive pour les professeurs (10), mais aussi pour les étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année et les "engagés volontaires" de 1^{ère} et 2^{ème} année. Le 10 novembre 1939, il fait afficher les consignes de défense passive relatives à l'obscurcissement, aux masques à gaz et à la conduite à tenir en cas d'alerte. En effet, l'obscurité est exigée (les bâtiments ne doivent pas être repérés par les avions la nuit), on doit donc camoufler les fenêtres, utiliser des ampoules teintées en bleu, vert ou rouge orangé. Les

autorités font distribuer des masques à gaz que tous les civils sont obligés de porter lors de leurs sorties, des exercices ou des alertes. Peu à peu, le masque est abandonné par les étudiants vétérinaires et seul son étui est utilisé pour « *camoufler une bouteille de vin lors de [leurs] virées parisiennes* » [10]. Des abris doivent être aménagés systématiquement, et Clément Bressou les fait construire par le régiment de sapeurs pompiers (22^{ème} Compagnie)¹⁸ installés dans l'ancien casernement des élèves depuis 1938. Ils creusent des tranchées-abris le long du jardin botanique (**figure 26**), installent un poste de guet sur le toit de la Cité, et, en juin, 1943, Clément Bressou les autorise à construire de nouvelles tranchées-abris sur le terrain de l'Ecole, destinées à abriter les enfants de l'école Paul Bert (5). Des abris anti-aériens auraient également été aménagés sous le casernement, le hall des hôpitaux et, par la suite, dans les sous-sols de la Cité. Malgré ces mesures, l'Ecole et les étudiants vétérinaires semblent toujours isolés du conflit qui sévit en Europe :

« *En cet automne de 1939, la guerre rôdait autour de nous sans nous atteindre dans l'univers feutré de l'Ecole vétérinaire d'Alfort. Nous la rappelait, la présence d'une unité de pompiers de Paris occupant l'ancienne cité et manoeuvrant dans "la cour des hôpitaux" »* (13).

Figure 26 : Photographie des tranchées-abris creusées le long du jardin botanique, lors d'une alerte en mai 1940. Don du Dr Roger Guillien (Alfort 1942). En cas d'alerte, les étudiants doivent descendre se réfugier dans ces tranchées, équipés de leur masque à gaz. Sur la gauche, on distingue un étudiant équipé de l'étui métallique abritant les masques à gaz.

¹⁸ C'est ce même régiment qui, lors de la débâcle de mai 1940, enterra des cadavres d'animaux abandonnés dans la précipitation à l'ENVA (4).



Les témoins se souvenant avoir utilisé les abris sont assez rares (ils ont essentiellement intégré avant 1940). En effet, l'Ecole n'est pas vraiment la cible des bombardements, et les étudiants utilisent les abris essentiellement au début du conflit, lors d'entraînements ou d'alertes réelles (le Val-De-Marne est bombardé de façon intensive par les allemands en juin 1940, notamment le pont d'Alfortville le 12 (18), puis la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges est régulièrement la cible des Alliés [14]) :

« En cas d'alerte, on devait gagner très rapidement les tranchées-abris le long du jardin botanique, munis de notre masque à gaz. On devait laisser les portes des chambres ouvertes, et quand il s'agissait d'un entraînement, le surveillant général passait dans les chambres pour vérifier que tout le monde était descendu, et il chronométrait. Au début, les fausses alertes étaient trop fréquentes à mon goût, et elles nous empêchaient de réviser correctement alors je me cachais sous mon lit pour continuer à travailler. » [7]

« Des abris anti-aériens existaient, non loin de l'ancienne cité, nous y descendions assez souvent lors de notre première année (1939-1940), avant l'armistice. Après je ne me souviens pas y avoir été. » [9]

« Il n'y a pas eu de bombardements sur l'Ecole, mais de nombreuses alertes DCA et des "pluies" de plaquettes d'aluminium pour brouiller les radar lors des bombardements proches, par exemple sur

la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges. Pendant les alertes, nous étions priés de gagner les abris sous l'ancienne cité. » [15]

Par la suite, et même en 43-44 quand les bombardements alliés s'intensifient en région parisienne, les étudiants n'utilisent pas les abris (par ignorance ou par insouciance ?) et préfèrent les admirer du toit de la Cité [14], ce que n'hésite pas à qualifier un témoin de « *parfaitement inconscient, et qui ne manqua pas de donner des sueurs froides à notre Directeur* » [1].

« Les alertes étaient assez nombreuses et dès que les sirènes fonctionnaient les allemands larguaient leurs "saucisses", des ballons captifs qui montaient très haut dans le ciel pour gêner les avions. Il y en avait une à proximité de l'Ecole, au stade de la Suze. Les sous-sols de la cité étaient sensés être des abris, mais je n'y suis jamais allé. Le 4 avril 1943 nous avons assisté à des bombardements des usines Renault de Boulogne-Billancourt¹⁹. Nous étions nombreux sur le toit de la Cité pour admirer le spectacle : impacts de bombes et trajectoires de balles traçantes...extraordinaire ! » [8]

« Les bombardements provoquaient des dégâts sur les points stratégiques (ponts, gares, usines...), mais aussi parfois sur les espaces voisins ! En dehors de l'effet de la bombe, il y avait celui de la DCA (Défense Contre Avion que les allemands appelaient FLAK) : les éclats d'obus explosés en l'air retombaient et c'était très dangereux. Mais je ne me souviens pas avoir utilisé des abris lors des alertes. Je ne sais même pas s'il y en avait ! » [29]

Toutefois, il est à noter que le 31 décembre 1943, vers midi, un engin explosif est tombé dans la cour pavée des cliniques et a fait de nombreux dégâts (notamment la grande verrière du hall des hôpitaux), et l'Ecole est privée de lumière pendant un certain temps. Heureusement, il n'y a aucune victime (voir **figure 27**) :

¹⁹ Les usines Renault de Boulogne-Billancourt et les usines Citroën furent également bombardées le 3 juin 1940 par la Luftwaffe et firent près de 200 morts. [14]

Figure 27: Lettre du Directeur de l'ENVA, Clément Bressou , au Ministre de l'Agriculture, datée du 3 janvier 1944 : (4). Cette lettre informe le ministre que le 31 décembre 1943, un engin explosif est tombé dans la cour pavée des hôpitaux (actuel parking face au hall Marcenac), en causant d'importants dégâts matériels. Aucune victime n'est à déplorer.

ALFORT, le 3 Janvier 1944.

Le Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'ALFORT
à Monsieur le MINISTRE de L'AGRICULTURE .

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le Vendredi 31 décembre 1943, vers midi 1/4, lors du bombardement aérien de la Banlieue Sud de PARIS, un engin explosif est tombé dans la cour pavée des cliniques et a éclaté en arrivant au sol. Les éclats ont atteint l'ancien casernement, le service de garde, le service de Chirurgie ^(et de Hystérologie), la pharmacie et le service de Chimie, la grande verrière du hall des hôpitaux, ainsi que les logements du personnel qui la bordent au 1er étage, causant d'importants dégâts matériels aux façades, aux portes et aux fenêtres jusqu'au 3ème étage. Tout le personnel de l'Ecole était abrité de sorte qu'il n'y a eu aucune victime. L'Ecole reste privée de lumière depuis cette date. Aucun désordre ni incident d'aucune sorte n'est à signaler .

J'ai prié M. l'Architecte en Chef de faire le nécessaire pour remettre l'Ecole en état le plus vite possible .

Le Directeur .

Même si à partir d'un certain moment les étudiants semblent vouloir "ignorer" les consignes de défense passive, le règlement intérieur de l'Ecole est, lui, incontournable (ou presque...). En effet, même si la nouvelle Cité a profondément adouci la vie et les mœurs des internes, ces derniers restent soumis à une discipline stricte. Les heures d'entrée et de sortie ne sont pas libres, ils ont l'obligation formelle de coucher à la Cité, et un contrôle des présences est régulièrement effectué par le surveillant général, Mr Lejard, ancien capitaine de gendarmerie, assisté de deux surveillants,

Mr Bassement et Mr Lacroix [9]. Le régime de l'internat est, malgré ses contraintes disciplinaires, une faveur accordée aux cinquante premiers de chaque promotion (approximativement). Les places sont donc attribuées au mérite, et non pas en fonction des moyens financiers ou de la distance géographique du domicile familial. Il y a généralement une promotion par étage, le dernier étant bien entendu "réservé" aux poulots, qui descendent d'un étage l'année suivante. Chaque année, on peut perdre sa place à la Cité si on n'est pas bien classé, et, pour beaucoup d'élèves, cette situation serait catastrophique en raison du contexte et de leurs petits moyens [33]. Ce qui explique que la majorité des étudiants travaillent dur, et respectent scrupuleusement le règlement, ce qui ne les empêche pas de se moquer gentiment de leurs chaperons :

« [...] les poulots ont vite trouvé leurs marques, leurs amitiés et les deux personnages responsables d'une nécessaire organisation : un professeur-directeur moustachu à l'accent occitan (il imposait le respect, c'est vrai), et un surveillant général, ancien officier de gendarmerie. [...] La seule contrainte qui nous laissa des souvenirs, sur le mode plaisant, est celle de la défense passive. Les instructions rédigées par le surveillant général prescrivaient la conduite à tenir en cas d'alerte, en semaine, le dimanche, de jour, de nuit et, belle formule digne d'un rapport de maréchaussée, "de nuit, quel que soit le jour". » (13)

« Lejard était assez drôle, non pas parce qu'il avait de l'humour, au contraire il se prenait très au sérieux, et il se croyait toujours dans la maréchaussée... On l'avait surnommé "Krivoi Rog" parce qu'il nous racontait sans cesse la même chose, ses exploits en Crimée ! » [17]

De petits groupes se forment, le plus souvent par affinité régionale (les Bretons avec les Nordistes, les gens du Sud...) mais aussi par activité de prédilection :

« Pendant que les uns bûchaient, d'autres jouaient aux cartes ou allaient au café... mais bonne ambiance et entraide régnaient, les internes n'hésitant pas à accueillir les externes le soir ou à l'interclasse pour ajuster ensemble quelques prises de notes. » [17]

Beaucoup de témoins s'estiment chanceux d'avoir vécu et pu travailler dans un environnement protégé, au milieu d'une promotion soudée : « A Alfort, je n'avais pas l'impression que c'était la guerre [25]. », « Nous n'avions pas d'autres soucis que notre travail [33]. », « L'Ecole nous paraissait un îlot de tranquillité [23] ». La Cité est, pour cette raison, très convoitée.

2. Le choix de l'indépendance ?

Le nombre de place à la Cité étant limité et réservé aux meilleurs éléments, certains étudiants n'ont pas d'autre choix que de se trouver un logement en dehors de l'Ecole. Il existe différentes solutions et chacun fait en fonction de ses moyens : certains vont à l'hôtel (en particulier le Grand Albert²⁰, le Régent...), louent un petit appartement, d'autres trouvent une chambre chez l'habitant ou restent chez leurs parents quand cela est possible.

Cela pose, en cette période troublée, beaucoup de soucis. En effet, les moyens de locomotions sont, pendant l'occupation, très limités : la pénurie d'essence et le contrôle systématique des véhicules découragent beaucoup de Parisiens d'utiliser la voiture ; les rames de métro, qui fonctionnent jusqu'à 23 heures, sont incroyablement bondées (1), et à l'époque, la ligne 8 du métro s'arrête à Charenton. Il faut donc finir le trajet à pied, en évitant les contrôles lors de la traversée du bois de Vincennes. Alors les étudiants vétérinaires font comme tous les Franciliens, ils se déplacent à bicyclette (1) et [17]. Il semble aussi que les externes et les demi-pensionnaires ressentent plus sévèrement les effets de l'occupation et de la guerre :

« L'Ecole nous paraissait un îlot de tranquillité. En dehors, il n'en était pas de même. Mes parents habitaient à côté du Sacré-Cœur, près du boulevard Barbès. Je venais à l'Ecole à vélo. Le métro, qui n'allait pas jusqu'à l'Ecole à l'époque, me paraissait trop long. Et douze kilomètres, matin et soir, étaient un excellent exercice physique et une détente. Nous ressentions durement les effets de l'occupation et le pillage de la France par les Allemands. Tout manquait [...]. Dès le début 43 les Alliés avaient augmenté les bombardements. Les alertes étaient devenues fréquentes. La maison de mes parents n'avait pas de cave, il fallait aller dans la cave d'une autre, trois numéros plus loin, pour trouver abri. L'alerte pouvait durer une heure ou plus. J'emportais mes cours pour ne pas perdre de temps et les révisais à la lueur d'une petite lampe à piles. Les raids étaient toujours sur les banlieues, gares, usines, ponts ou locomotives, et finalement, on s'habillait mais on n'allait plus jusqu'à l'abri. En mars 43, il y eut un raid important sur la gare de Trappes. Un bombardier anglais passant près du Sacré-Cœur, pourtant bien visible la nuit, lâcha ses bombes sur le quartier. Nous écoutions le ronronnement des avions, quand, tout à coup, la fenêtre de la salle de séjour explosa. Nous fûmes presque asphyxiés, pouvant à peine respirer l'air transformé en poussière de plâtre. Une bombe était tombée à 50 mètres de la maison et le souffle avait enfoncé la fenêtre. Trois

²⁰ Qui existe toujours, à proximité du pont de Charenton.

jours après, il y eut une cérémonie sur le boulevard Barbès, 140 cercueils étaient alignés sur trois hauteurs. » [23]

« En 1943-1944, j'avais des difficultés pour me rendre à Alfort, le matin, au moment des alertes aériennes. J'habitais à Nogent-sur-Marne et si j'avais attendu la fin des alertes, j'aurais perdu toute ma matinée. Les transports publics (bus, métro) étaient stoppés et il était défendu de marcher dans les rues durant toute leur durée. Je me souviens être passé par le bois de Vincennes pour couper au plus court et pour éviter les patrouilles allemandes, et j'arrivais à l'Ecole en ayant manqué seulement une partie des manipulations de chimie. » [34]

Il est également plus difficile pour certains externes et demi-pensionnaires de s'intégrer à la vie estudiantine :

« Je ne connaissais pas beaucoup de monde à l'Ecole. Je n'ai jamais fréquenté l'Ombilic²¹, une situation de demi-pensionnaire ne s'y prêtant pas. Beaucoup d'étudiants (les internes surtout) s'y réunissaient, cela leur permettait de faire connaissance. » [16]

« L'Ombi, bien qu'assez fréquenté, n'était pas une annexe officielle de l'Ecole. Demi-pensionnaire, je n'y suis allé qu'une fois. [...] habitant aux environs d'Alfort, de l'autre côté de la Seine, j'allais à l'Ecole à vélo. Dans les premières années nous remisions nos vélos dans les vestiaires de l'ancienne cité, bâtiment vétuste au fond de la cour d'honneur, à l'ombre de Bourgelat. Le confort spartiate au temps de sa splendeur comportait 4 étages de "turnes" de cinq élèves chacune. Un jour, ne retrouvant plus mon vélo, un camarade obligeant m'informa que des renseignements à ce sujet figuraient au tableau d'affichage au bas de l'escalier. C'est ainsi que j'appris que le cadre était au 4^{ème} étage, la roue avant au 3^{ème}, la roue arrière au rez-de-chaussée...des internes n'avaient rien trouvé de plus amusant ! Par la suite, en 1943, nous remisions nos vélos tout près de la nouvelle Cité. » [24]

Malgré les inconvénients de ce régime et les nombreux avantages fournis par la nouvelle Cité, certains font véritablement le choix de vivre à l'extérieur de l'Ecole, et l'assument parfaitement :

« J'ai toujours été demi-pensionnaire, et j'ai logé la première année dans un petit appartement, partagé avec un copain, à Maisons-Alfort. Puis un de mes amis de lycée est arrivé à Paris pour faire ses études d'architecte et il disposait d'un appartement en plein quartier Latin, dans lequel

²¹ L'Ombilic, nous le verrons par la suite, était un bar, situé avenue de Créteil et très fréquenté par les internes.

j'ai emménagé. Plus tard, en fonction du classement, on m'a proposé une chambre à la Cité, que j'ai refusée, préférant rester au quartier Latin avec mon ami architecte. Le professeur Letard, à son premier cours, avait insisté sur le fait que nous étions dans un environnement parisien unique, et nous avait poussés à sortir de cette Ecole. J'ai appliqué ses recommandations à la lettre...J'ai toujours été stupéfait de voir que l'ensemble des Alfortiens restaient entre eux, à la Cité, et n'avaient pas tenu compte des recommandations de notre professeur. » [18]

« [...] les chambres de la Cité étaient attribuées en fonction du classement de fin d'année et le mien n'était pas tel que je puisse postuler. Par contre, compte tenu de la dureté des temps, j'avais accès au réfectoire midi et soir²². Restait à trouver une chambre, soit dans un hôtel proche, soit chez un particulier. [...] J'aurais préféré l'hôtel, pour des raisons évidentes de liberté. Madame Mère, pour sa part, préférerait de beaucoup une chambre en ville, chez des "gens bien"...C'est ainsi qu'elle me trouva Madame H, qui vivait à Charenton [...] Je m'habituais peu à peu à ma chambre en ville. Il est vrai que mon hôtesse fit ce qu'il fallait pour vaincre ma réserve en usant de beaucoup de prévenances. Ainsi n'eus-je jamais à faire mon lit, ni, pratiquement, à ranger ma chambre. [...] Puis on brossa mes costumes, cira mes chaussures, lava et repassa mon linge. [...] Des liens de véritable amitié se tissèrent [...]. » [20]

Ainsi, quelques étudiants apprécient leur condition d'externe ou de demi-pensionnaire malgré les difficultés de l'époque. Ils font le choix d'être indépendants, et savent en tirer les meilleurs avantages. Pour d'autres, cette indépendance est vécue comme une contrainte, et ils doivent fournir un intense travail scolaire pour être admis à la Cité.

3. Et les filles ?

Quels que soient leurs résultats scolaires, les rares filles intégrées à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort n'ont pas d'autre choix que d'être externes ou demi-pensionnaires. En effet le règlement interdit leur présence à la Cité, la mixité n'étant autorisée que beaucoup plus tard.

Peu nombreuses (on compte sept filles en 1939, dont une Toulousaine et une Lyonnaise), elles font le choix de la colocation pour certaines, de loger à l'hôtel pour d'autres :

²² En effet, pendant la Seconde Guerre Mondiale, exceptionnellement, externes et demi-pensionnaires peuvent prendre leur déjeuner et leur dîner au réfectoire de la Cité. Seul le petit-déjeuner ne leur est pas servi (5).

« Avec une camarade de ma promotion, nous avons décidé, pour réduire nos dépenses, de co-louer un petit appartement non loin de l'École, sur l'avenue de Créteil. Nous étions situées juste en face de l'Ombi, ce qui était bien pratique...en effet nous y retrouvions nos camarades. De même, dans notre logement, il n'y avait pas d'eau chaude, alors on passait par le mur de l'Ombi et on allait se doucher à la Cité, deux fois par semaine, avec la complicité de ceux qui allaient devenir nos futurs maris respectifs ! Notre présence à la Cité ne manquait pas d'animer discussion et blagues grivoises chez quelques uns de nos camarades...Mais tout cela se passait très pudiquement et, finalement, on rigolait bien ! » [4]

« Pour être indépendante et pouvoir recevoir mon fiancé à ma convenance, j'avais choisi de loger à l'hôtel, à Saint Maurice. J'étais demi-pensionnaire, je ne prenais que mon petit déjeuner à l'hôtel, j'avais le droit de prendre les autres repas au réfectoire. Cela me permettait de manger plus correctement que si je devais me ravitailler moi-même. A l'époque, même pour une fille, c'était difficile de manger à sa faim ! » [13]

Pour certaines d'entre elles, mariées, la location d'un petit appartement avec leur époux s'impose.

Une "entorse au règlement" est tout de même faite, en 1939. En effet, en raison de la déclaration de guerre et du regroupement des trois écoles Alfort, Clément Bressou a l'autorisation d'accorder le régime de l'internat à tous les étudiants, les filles y compris. Cependant, elles n'ont quand même pas accès à la Cité, un bâtiment leur est réservé, non loin du pavillon de la direction (un bâtiment du secrétariat est spécialement aménagé pour elles). Les garçons, pour qui c'est une nouveauté, ont un peu de mal à contenir leur "fougue" :

« Le soir, juste avant l'heure de rentrée obligatoire, les gars s'alignaient en bas du bâtiment, sur l'avenue principale, et c'était le début d'une véritable sérénade. Quelques garçons sifflaient, d'autres chantaient ou clamaient des poèmes d'amour, d'autres, un peu plus rustres, balançaient des blagues grivoises, voire désobligeantes. Le Directeur, qui ne pouvait pas supporter tel raffut aux abords de son école, avait bien essayé de les déloger, mais en vain. Cela devenait insupportable au point qu'il ne renouvela pas l'expérience, et l'année suivante, il prétextait un souci quelconque pour ne pas avoir à nous reloger. » [4]

« Nous, les gars, on appelait ce bâtiment la "pucellerie". Il faut dire que finalement, les "Minouchettes " étaient plutôt rares, et leur présence sur l'École en amusait (ou en agaçait) plus

d'un. Souvent, on allait faire les andouilles, pour se faire remarquer, sous leurs fenêtres. On espérait bien les faire sourire...à l'époque, même à vingt ans, on était tous un peu naïfs.» [3]

Les femmes sont relativement bien acceptées au sein de l'Ecole. Même si elles ont à déplorer la rusterie de quelques camarades qui pensent qu'elles « *seraient mieux aux fourneaux et à faire la vaisselle plutôt que de prendre la place d'un courageux* » [11]²³, les vexations sont rares, et les professeurs veillent à maintenir l'ordre et le respect de la gente féminine. D'ailleurs, les femmes sont vouvoyées, et entre elles aussi, le vouvoiement est de rigueur : « *Même cinquante ans après, lors de notre réunion de promo, elles ont eu des difficultés à s'appeler autrement que Mlle Ceci ou Mlle Cela !* » [7]

A partir de l'année scolaire 1942-1943, une présence féminine tout à fait particulière a marqué les esprits : une allemande assiste au cours en tant qu'auditrice libre. Certains diront qu'elle était espionne, mais nous n'avons pas pu le vérifier, et, aujourd'hui, cette hypothèse semble tout à fait farfelue :

« En première année (en 1943), il y avait, surtout au cours de physique chimie, toujours au premier rang, une allemande auditrice libre. Tous, nous nous comportions comme si elle n'existait pas. A ma connaissance je n'ai pas entendu dire qu'il y ait eu un problème quant à sa présence à l'Ecole. Evidemment, à la fin de l'année scolaire 43-44, elle s'est éclipsée ! » [34]

« Une étudiante vétérinaire allemande suivait les cours avec [mon mari et ses camarades]. Un jour, lors d'une soirée à l'opéra, elle leur a présenté, à leur grande surprise, son mari, officier dans l'armée allemande. Tous m'ont dit qu'elle n'avait jamais dénoncé quiconque (de faire de la Résistance ou autre...). Elle se sentait vétérinaire avant tout. » [27]

Même si elles sont peu nombreuses et si leur présence est une nouveauté dans les Ecoles Vétérinaires, les femmes n'ont pas trop de difficultés à s'intégrer et font même partie de la vie estudiantine au même titre que leurs homologues masculins.

B. Pénuries, rationnement et "système D".

²³ Ce témoin rapporte les propos qu'il a entendus, il ne s'agit pas de ses propres paroles.

Dès la fin du mois de septembre 1939, les Français, et surtout les Parisiens, doivent faire face à de grandes difficultés d'approvisionnement et d'alimentation. Beaucoup d'hommes mobilisés laissent derrière eux leur poste d'ouvrier, d'agriculteur ou d'artisan. L'économie se trouve ralentie et se trouve même paralysée par la suite, lorsque les réquisitions allemandes, la désorganisation des transports et le blocus allié s'ajoutent à la pénurie de main d'œuvre et de sources d'énergie.

1. Des hivers particulièrement rigoureux.

Les hivers 40 et 41 sont remarquables par leur rigueur (on enregistre jusqu'à moins quinze en plein Paris), et la pénurie de matières premières, en particulier l'essence et le charbon, en aggrave les conséquences : dans l'est parisien, d'octobre à mars, le taux de mortalité pour 10 000 habitants s'est accru de 37% pour 1941-1942, par rapport à 1938. De tous les hivers, celui de 1940-1941 est le plus rude, en l'absence de toute distribution de charbon (18).

Aux alertes aériennes, aux restrictions de circulation et aux interdictions diverses s'ajoutent bientôt les difficultés de chauffage. Des "conseils" de réduire de 30% sa consommation de gaz, on passe très vite aux restrictions imposées. Le charbon, qui était avant importé d'Allemagne, vient rapidement à manquer, le gaz n'est plus qu'une flamme vacillante et pauvre lorsqu'elle n'est pas simplement supprimée, et l'essence est remplacée par du gazogène. C'est alors le triomphe du bricoleur et de ceux qui ne gaspillent rien : les journaux conseillent la confection de semelle de papier journal et de gilets où des journaux prendront place entre deux épaisseurs de flanelle (1).

L'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort a, elle aussi, à faire des économies et les étudiants ne souffrent du froid, dans un premier temps, que dans les amphithéâtres. En effet, pour continuer à chauffer la Cité, l'administration décide de ne plus chauffer les bâtiments administratifs et les salles de cours, pour garder le peu de charbon dont elle dispose pour la Cité des élèves. Roger Guillien (Alfort 42) se souvient de l'encre qui gèle dans les stylos, Jacques Perruchon (Alfort 45) garde le souvenir d'un certain professeur qui ne quitte ni son chapeau, ni ses gants, ni son pardessus pour faire ses schémas d'anatomie au tableau. Le professeur Simonnet, lui, a fait le choix de rentrer sa voiture dans l'amphithéâtre, d'en allumer le moteur et de faire cours, vitre baissée, de l'intérieur de son véhicule [36].

Les internes, en 39-40, sont particulièrement protégés de ces difficultés puisque tout semble fonctionner normalement, la Cité est chauffée et le réseau d'eau chaude est maintenu. Ce n'est que par la suite, à partir de 1941 semble-t-il, que les choses se compliquent [10]. Le charbon devenant de plus en plus rare, la Cité est chauffée dans un premier temps la nuit uniquement, puis plus du tout :

« A la Cité, nous avons souvent très froid, alors que le chauffage central fonctionnait de manière épisodique, faute de charbon. Pas d'eau chaude au lavabo non plus, c'était très dur ! » [9]

« Il faisait froid dans l'Ecole, le chauffage dans la Cité ne fonctionnait que la nuit par intermittence, je combattais mes engelures aux mains et aux pieds par des frictions à l'huile de foie de morue ! » [15]

« Les radiateurs, à peine tièdes, servaient de siège pendant les révisions. Les douches étaient perpétuellement froides, sauf deux heures par semaine ou elles étaient tiédies. C'étaient alors la bousculade et une vraie bataille pour avoir le droit à une vraie douche ! » [22]

Les étudiants vétérinaires ne manquent pas d'ingéniosité pour se réchauffer, et, à la Cité aussi, le système D fait irruption, au détriment, parfois, de la sécurité :

« Un jour, nous avons tellement froid, qu'on eut l'idée de relier entre elles les résistances de plusieurs réchauds (qui étaient d'ailleurs interdits à la Cité). Une fois le système branché, il se dégagait une bonne chaleur de notre système, et beaucoup de camarades nous rejoignirent dans la chambre. L'idée fit son chemin, et nous étions nombreux à avoir monté ce chauffage de fortune dans nos chambres. On invitait même les externes à venir se réchauffer avant d'aller affronter les rigueurs de l'hiver sur leur vélo...Mais les fusibles demeuraient délicats. Pour pallier cet inconvénient, des dégourdis substituaient des fragments de fil de fer barbelé aux fusibles. Jusqu'au jour où notre système provoqua une panne d'électricité générale, jusque dans les locaux du fort de Charenton, alors réquisitionné par les allemands ! Bien sûr, une délégation d'officiers débarqua à l'Ecole pour demander des comptes, le Directeur les reçut et l'incident fut clos ! Par la suite, on nous surveillait étroitement...Mais on avait de la suite dans les idées et on trouvait toujours un moyen de se réchauffer ! Moi je ne fumais pas, alors j'échangeais mes tickets de tabac contre les chaussettes d'un camarade, tricotées généreusement par sa grand-mère. Je ne sais pas si elle aurait apprécié de voir le fruit de son labeur partir ainsi...en fumée ! » [24]

« Le chauffage laissait fortement à désirer mais c'était, à cette époque, le lot de beaucoup de Français... Un moyen de chauffage additionnel interdit par le règlement consistait à installer un petit réchaud électrique sous la chaise, et à s'entourer les jambes, de façon à recouvrir le réchaud, d'une couverture. On pouvait travailler comme ça des heures sans craindre de geler sur place ! Mais il fallait faire attention à ne pas s'endormir au risque de mettre le feu à toute la Cité ! » [26]

Par leur ingéniosité et leur sens de l'entraide, les jeunes vétérinaires réussissent à affronter tant bien que mal les hivers qui font tant de victimes pendant la Seconde Guerre Mondiale.

2. Restrictions alimentaires et cartes de rationnement.

Pendant les années noires, les français ont peur, froid, mais surtout ils ont faim. Les réquisitions allemandes amputent largement l'approvisionnement français déjà handicapé par le blocus allié et la désorganisation des transports.

Les problèmes de ravitaillement touchent rapidement les magasins français qui manquent de tout. Face à ces difficultés, le gouvernement répond en instaurant les cartes et les tickets d'alimentation que l'on peut échanger contre du pain, de la viande, des matières grasses. La faim sévit surtout en ville et affecte les plus jeunes. Les files d'attente s'allongent devant les boutiques. A défaut de viande et d'autres aliments, on se nourrit de légumes peu prisés à l'époque, comme les rutabagas et les topinambours. Les produits comme le sucre et le café sont remplacés par des succédanés : saccharine pour l'un, chicorée ou orge grillée pour l'autre. Le temps des privations est également le temps du marché noir, du vol et du troc (1).

Les cartes de rationnement s'obtiennent, pour les étudiants, dans certaines conditions²⁴ : les étudiants de moins de 21 ans obtiennent la carte qui correspond à la catégorie J3 (celle des jeunes âgés de 13 à 21 ans), lorsqu'ils atteignent la majorité, la carte de la catégorie M (celle des adultes) leur est attribuée. Le 23 octobre 1940, les catégories J3 et M disparaissent au profit d'une seule, la catégorie A, celle des « consommateurs des deux sexes de 12 à 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force ». Les rations sont alors encore réduites (11). Avec une carte de catégorie A, on peut obtenir, en moyenne :

²⁴ Arrêté du 31 juillet 1940 paru dans le *Journal Officiel* du 20 août 1940 (11).

- Par jour : 350 grammes de pain (seulement 275 à partir de 1941)
- Par semaine : 360 grammes de viande, 100 grammes de matière grasse, 50 grammes de fromage
- Par mois : 500 grammes de sucre, 300 grammes de café mélangé, 250 grammes de pâtes, 125 grammes de savon et 200 grammes de matière grasse non alimentaire.

A partir de 1941, beaucoup de ces produits sont indisponibles, et les rations diminuent encore. Entre 1939 et 1943, à Paris, la mortalité par tuberculose augmente de 69% chez les adultes appartenant à la catégorie A. Les étudiants ne sont pas épargnés, et subissent les autres désagréments de la malnutrition. C'est pourquoi, en 1942, les doyens des facultés demandent l'augmentation des rations attribuées aux étudiants parisiens, comme c'est le cas déjà pour les élèves de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Normale Supérieure et de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. En effet, ces derniers bénéficient de la carte T, celle des « consommateurs des deux sexes âgés de 12 à 70 ans qui se livrent à un travail pénible nécessitant une grande dépense de force musculaire »²⁵ (11).

Cette faveur n'empêche pas les étudiants vétérinaires de ne pas manger à leur faim, et ils ont souvent à se plaindre des repas préparés au réfectoire de l'Ecole :

« A la Cité, nous n'étions pas très bien nourris, en qualité et en quantité. Je me souviens avoir eu tellement faim que j'ai partagé avec un camarade une pomme de terre tombée d'un camion allemand. Cuite à l'eau sur un réchaud à alcool, je l'ai trouvée délicieuse... » [8]

« Pendant mon séjour à l'Ecole, la nourriture était totalement insuffisante. C'était la période des tickets de rationnement, que l'on remettait à l'économe. Nous avions du pain de son en quantité infime et de très mauvaise qualité. Les légumes étaient constitués d'un mélange de carottes, navets, rutabagas...mal préparés. Les potages étaient essentiellement de l'eau avec bouillon cube. Les pommes de terre étaient rares ainsi que le café qui était remplacé par de l'orge grillée puis moulue. La viande était infime, voire inexistante. » [19]

Certains étudiants n'hésitent d'ailleurs pas à manifester leur mécontentement à l'encontre des cuisiniers et de l'économe :

²⁵ Cette carte donne le droit à des rations équivalentes à celles de la carte J3, donc plus importantes.

« J'ignore de quelle école hôtelière provenaient les cuisiniers. Ils ne pouvaient cuisiner que ce que leur fournissait l'économe, Cristini. Le résultat était, comment dire...sobre ! Des pommes de terre avec oignons, des rutabagas, des haricots...secs, bien secs. De la viande (était-ce du porc, du veau, de la vache ?), de la matière grasse...maigre, et un "pâté de campagne" désolant. Deux élèves de 4^{ème} année étaient en charge du contrôle de l'hygiène et de la qualité : mission impossible, les cuisiniers et l'économe "veillaient" (est-ce le mot le plus adapté ?) au grain...Evoquerai-je un certain jour où de la raie fleurant bon l'ammoniac, voire l'ammoniaque (nos TD de chimie nous avaient enseigné les nuances) chut dans l'allée centrale au grand dépit du surveillant. Alerté le Directeur en personne vint nous réprimander avec une vigueur verbale nuancée d'un rictus de bienveillance. Ultérieurement il n'y eut plus de raie ! » [24]

« Nous avons un souvenir minable de nos repas à l'Ecole. C'était surtout des pâtes (on le supposait...), des pois cassés mélangés à des charançons, à tel point que sous la conduite de l'élève de cuisine et des majors, toutes les promotions sont allées renverser, un soir, tous les plats de pois cassés sur le perron de l'économe et une délégation s'est rendue chez le directeur pour se plaindre. Il y avait aussi des haricots blancs, ce qui avait motivé la fameuse chanson "Quand vous aurez mangé trois hectolitres de haricots vous deviendrez anciens..."²⁶ que les anciens chantaient aux poulots en guise de bienvenue ! » [34]

Cette colère latente envers l'économe de la Cité ne trouve pas son origine uniquement dans son incapacité à leur préparer des repas corrects, mais aussi dans les soupçons qui pèsent sur lui en cette période de restrictions et de marché noir. En effet, les étudiants remettent leurs carnets de tickets à l'économe qui, en les mettant en commun, peut ravitailler le réfectoire et est censé préparer des repas de meilleure qualité [6]. Or quelques témoins ont rapporté que les étudiants suspectaient fortement l'économe et le personnel du réfectoire de détourner quelques cartes de rationnement, et de revendre au marché noir certaines denrées réservées aux étudiants. Ceci a motivé une certaine rancœur des étudiants qui ont alors surnommé l'économe "Cristini la valise" (valise qui était supposée transporter les vivres du marché noir²⁷). Certains témoins racontent même que « les

²⁶ "Volailles !" chanson d'accueil réservée aux nouveaux venus, écrite en 1886 par Hector Lermat et Hector Raquet (17). Il semblerait que ce témoin fasse une erreur d'interprétation, puisque la référence aux haricots figure déjà dans le troisième couplet du texte original. Il semblerait que la nourriture n'était déjà pas le point fort de l'internat d'Alfort...

²⁷ Il semblerait que l'autre explication de ce surnom soit liée à une expression qu'utilisait fréquemment Cristini, accompagnée d'un geste du bras indiquant l'extérieur de l'Ecole pour menacer les étudiants réprimandables (16).

insultes pleuvaient des fenêtres de la Cité quand l'économe et le cuisinier arrivaient en fin de matinée » [29].

Les internes ne sont hélas pas les seuls à souffrir du rationnement et des pénuries. Les externes, qui doivent se débrouiller seuls, ont peut être même plus de difficultés à manger à leur faim, comme le raconte ce témoin :

« En 42-43, j'ai eu très faim. On racontait alors que les allemands envoyaient de Pologne les pommes de terre à cochons, et mangeaient nos pommes de terre de Bretagne. Chez les commerçants, on ne trouvait quasiment que des rutabagas et des topinambours et j'avoue que, même si cela revient à la mode aujourd'hui, je ne peux toujours pas en manger ! Chez les bouchers charcutiers, il n'y avait presque jamais de viande. A la place, ils vendaient un pâté de légume infâme, à base de carottes, topinambours, avec un soupçon de matière grasse (?). Il fallait faire la queue pendant plus de deux heures pour en avoir un petit morceau. C'était vraiment très dur. » [32]

Les conditions se dégradent d'année en année et la fin de la guerre est particulièrement difficile. L'été du débarquement, le passage devant l'Ecole des vaches faméliques venant à pied du Massif central et gagnant La Villette est resté gravé dans les mémoires :

« Durant les semaines entre le débarquement et la libération, le ravitaillement était particulièrement difficile puisque les transports étaient entravés par les opérations militaires (ponts coupés, bombardements, attentats...), l'électricité était souvent coupée ainsi que l'électricité et le gaz. On voyait passer, une fois par semaine devant l'Ecole un troupeau de bovins venus à pied du centre de la France (200 à 300 bêtes), qui se rendaient à l'abattoir de La Villette et constituaient l'approvisionnement en viande des Parisiens. Vous pouvez imaginer que si ces bêtes étaient en relatif bon état le jour de leur départ, elles avaient perdu 150kg lors de leur voyage pédestre. » [29]

En ce temps où certains ne mangent jamais à leur faim, se développe un certain sens de l'économie, de la débrouille et de l'entraide. Les "ruraux" qui parviennent plus facilement à se ravitailler, n'hésitent pas à aider leur famille ou leurs amis Parisiens. Il faut survivre, et apparaissent alors des pratiques depuis longtemps oubliées, comme le troc, et de nouvelles mesures pour ne rien "laisser perdre".

3. Une attache rurale et un sens du "système D" permettent de mieux supporter les privations alimentaires.

Face à ces difficultés majeures, tous les moyens sont bons pour améliorer le quotidien. Chaque étudiant essaie de trouver des subterfuges pour se procurer quelques aliments précieux en cette période de privations.

Nous pouvons supposer que quelques étudiants fortunés ont recours au marché noir, mais cela ne semble pas être une pratique courante à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. En effet, la majorité des élèves est d'origine modeste, rurale, et le marché noir n'est pas à leur portée. Beaucoup font appel à leur famille restée en province pour obtenir des œufs, du jambon ou quelques légumes et fruits frais disparus depuis longtemps des étals parisiens. C'est aussi l'occasion d'en faire profiter ses amis :

« Parfois mes parents me faisaient parvenir des colis poste très appréciés avec par exemple des omelettes enveloppées dans du papier sulfurisé quand mon père arrivait à se procurer des œufs dans la campagne des alentours de Poitiers. Nos camarades Bretons et Normands recevaient aussi des victuailles de leurs familles. » [15]

« J'avais la chance d'avoir mes parents en campagne normande qui m'adressaient un colis de beurre et de lard salé deux à trois fois par mois. Nous nous réunissions à quatre ou cinq du même étage pour partager ces colis qui étaient très vite épuisés. Aussi le soir, on se couchait avec la fringale et on rêvait de repas familiaux ! Au début des vacances, l'appétit semblait impossible à rassasier. » [19]

« Mes parents habitaient en zone interdite, où les tickets de pain étaient inutilisables. Alors ils me les envoyaient. Ils étaient très prisés en ville, alors j'arrivais facilement à les échanger contre des œufs ou du beurre quand j'avais assez de pain pour moi. » [7]

Les confrères ruraux aident également les étudiants vétérinaires :

« Il est sûr que comme tout parisien, les jeunes hommes ont eu faim, mais les filles aussi ! Nous donnions nos cartes à la cantine. Mais un certain nombre de provinciaux recevaient des colis de leur famille ou des vétérinaires chez qui ils avaient fait des stages. Nous, les filles, ne faisons pas de stage, on avait pas envie de faire des vèlages, même si avoir un véto dans ses connaissances était une garantie contre les crampes d'estomac... » [12]

Même si ces colis sont partagés volontiers le soir dans les chambres de la Cité, ils ne suffisent pas, et se nourrir est, surtout pour les étudiants d'origine parisienne, un combat quotidien. Alors ils n'hésitent pas à exploiter la moindre ressource de leur école. Le système D et le recyclage sont monnaie courante. Raymond Jondet (Alfort 1943) se souvient ainsi avoir mangé les « *testicules des lapins récoltés lors des castrations matinales. Frits à la poêle avec un peu de beurre, c'est un régal !* ». En effet, les internes aménagent presque systématiquement leur chambre d'un petit réchaud, qui leur permet d'organiser des petits repas le soir :

« [...] nos jeunes estomacs criaient famine et cette obsession de la nourriture nous étonne encore maintenant. Devenus adultes [...] il nous est plaisant d'évoquer les "casse-graines" de dix heures, le soir entre deux révisions, où, sur un réchaud électrique interdit, on fricassait les provisions mises en commun. La seule denrée au menu avec le pain acheté grâce aux collectes familiales de tickets pouvait être le steak de cheval de dissection dans lequel il fallait éplucher avec pince et scalpel obligatoires, les petits boudins de plâtre bleu formolé qui facilitaient l'étude des troncs artériels. Un festin spartiate avait été confectionné avec tomates et haricots dérobés dans un jardin professoral. » (13)

Nombreux sont les témoignages concernant les chevaux de dissection. Les étudiants, et parfois les professeurs, s'en régalaient, « *même si le crissement du plâtre sous la dent est désagréable* » [16]. Ainsi, le moindre morceau de viande est cuisiné, la moindre parcelle de terre est exploitée :

« Pour approvisionner le réfectoire, le Directeur avait demandé à ce que des pommes de terre soient plantées dans le terrain en face de la Cité. On les attendait impatiemment, mais, le moment de la récolte venu, notre déception fut terrible : les doryphores avaient tout détruit. Bressou ne renouvela pas l'expérience. Certains professeurs s'étaient également aménagés des petits jardins privatifs et cultivaient quelques légumes. » [9]

« Nous mangions aussi ce qui était comestible au jardin botanique. » [22]

« Une jument ovariectomisée par le professeur de chirurgie n'a pas résisté à l'opération. Elle est morte deux jours après et fut transportée dans le labo d'ana-path. Le professeur de ce labo a piqué une crise lorsqu'il a découvert qu'il n'y avait plus un gramme de muscle sur le cadavre de l'animal. Je m'étais transformée en cuisinière sur le poêle de ma chambre et nous avons été quelques uns ce soir là à manger du cheval. C'était cela la vie d'une femme à Alfort sous l'occupation ! » [12]

« Lors de nos promenades zootechniques au marché de la Villette, nous repassions par les échaudoirs où les bêtes avaient été abattues. Létard demandait aux bouchers s'ils avaient trouvé des fœtus de veaux en abattant les vaches, cuits ils étaient aussi bons que de la tête de veau. » [23]

« Les coqs candidats à la castration supportaient rarement le choc opératoire, (les propriétaires non plus, quelques uns s'évanouissaient)...Les cadavres des victimes étaient alors rapidement aiguillés vers des destinées "collatérales" » [24]

Enfin, le troc, la ruse et la complicité agrémentent aussi le quotidien des jeunes Alforiens, comme nous le racontent Jean Libeau (Alfort 1946) et Roger Letessier (Alfort 1947):

« En face de l'Ecole, il y avait une boulangerie. J'y allais tous les jours et la boulangère, au bout d'un certain temps, a coché les cases de ma carte au crayon à papier. Une fois rentré, je gommait les croix et réutiliais à volonté la même carte. La boulangère, qui n'était pas dupe, n'a jamais rien dit. » [30]

« On avait tous le droit à une provision de tickets de tabac. Comme je ne fumais pas, j'échangeais à très bon prix mes tickets avec les dames du Bois de Vincennes. Je ne les voyais jamais car j'avais toujours un intermédiaire. » [34]

L'occupation pèse très lourdement sur le quotidien de tout les Français, en les privant de l'essentiel. A force de courage, d'ingéniosité et de sens du partage, les étudiants Alforiens réussissent à mieux supporter les années noires. Ils essaient aussi, pour oublier les difficultés quotidiennes, de profiter de leur temps libre pour se divertir. Les distractions qu'offre la capitale sont nombreuses malgré l'occupation, et leur statut d'étudiant leur permet de profiter de loisirs culturels à tarif réduit.

C. Du temps pour les loisirs.

Lorsque les étudiants vétérinaires ne travaillent pas, ils consacrent une partie du temps qu'il leur reste aux loisirs. Ils savent faire preuve d'imagination pour oublier les tracasseries du quotidien qui sont, à l'époque, nombreux. Ils aiment se retrouver entre eux pour bavarder, rire, participer à la vie de l'école et, lorsque leurs moyens financiers le permettent, profiter de la vie parisienne qui est, même

en cette période troublée, très riche. Enfin, nous nous intéresserons aux brimades qui sont les seules "festivités" étudiantes maintenues durant l'occupation.

1. Petites pauses entre futurs vétérinaires...

Entre deux cours, au moment du déjeuner ou le soir après le repas, les jeunes Alfortiens aiment se retrouver pour discuter, s'amuser, partager des moments privilégiés. L'Ecole d'Alfort étant éloignée du centre de la capitale (et moins facile d'accès à l'époque), les instants de pause se font soit à l'Ecole, soit en dehors, mais jamais très loin. Les élèves ont le droit de sortir le soir après les cours, à condition d'être rentré pour le repas (21 heures), et, exceptionnellement, le jeudi et le dimanche jusqu'à 23 heures (heure du couvre feu imposé par les allemands) [9].

Le soir, les étudiants les plus défavorisés financièrement ne sortent pas et aiment se retrouver à la Cité, pour bavarder et partager un colis alimentaire, ou encore pour réajuster quelques prises de notes des cours de la journée [5].

Les autres fréquentent les cafés de Maisons-Alfort, à l'interclasse ou le soir. Ils se donnent en particulier rendez-vous à l'"Ombilic", café surnommé ainsi par sa proximité avec l'Ecole et la Cité, il constitue l'artère nourricière des internes. L'Ombi est en effet essentiellement fréquenté par les internes qui s'y retrouvent pour « *chanter, discuter, jouer aux cartes et aux petits chevaux. On s'y amusait bien !* » [4]. Si l'Ombi est si fréquenté, ce n'est pas pour la qualité des mets qu'on y sert (les cafetiers sont aussi soumis aux mesures de restriction), mais pour la gentillesse de la patronne, Mme Charbonnier, « *qu'on surnommait la mère quatre fesses²⁸, parce qu'elle avait deux filles. L'une d'entre elle s'est d'ailleurs mariée à un véto !* » [8] et qui « *nous préparait de bons petits plats avec les colis qu'on ramenait de vacance ou de stage* » [26], et parce qu'il est aussi très facile d'accès :

« L'Ombi était situé avenue de Créteil, juste derrière la Cité et le manège des chevaux. Il possédait un mur mitoyen avec l'Ecole, que des générations et des générations d'étudiants avaient franchi avant nous, tant et si bien que de petites cavités avaient été aménagées dans ce mur pour en faciliter l'escalade. Il y avait une échelle de l'autre côté qui nous attendait, elle n'était pas là par

²⁸ D'autres témoignages rapportent que "la mère quatre fesses" était une dame très corpulente tenant une librairie en face de l'Ecole (actuelle avenue Charles de Gaulle).

hasard...Mme Charbonnier était bienveillante avec nous ! Ce petit passage était bien pratique pour sortir les soirs de semaine en dehors des horaires autorisés. Il fallait juste faire attention à rentrer avant le couvre feu ! Cela nous permettait d'aller à l'hippodrome ou sur les Guinguettes du bord de Marne, qui étaient très animées à l'époque. » [7]

L'Ombi est le lieu de rendez-vous privilégié des internes et donc des garçons, qui peuvent flâner, flirter, et plaisanter plus librement :

« A la terrasse, devant une limonade ou un café sacchariné, nous rêvions (en ce temps-là, on ne fantasmait pas encore) au passage de belles cyclistes, jupes au vent, qui revenaient de cueillir les jonquilles ou le muguet de Chaville. Nos rêves étaient platoniques et le respect du beau sexe allait de soi : les trois filles de notre promotion, les "Minouchettes" étaient fiancées ou prudes et les plaisanteries salaces n'étaient pas de mise en leur présence. On citait, bien sûr les exploits amoureux de quelques Don Juan vantards, [...] une coiffeuse qui s'était découvert une vocation d'initiatrice quasi-bénévole. On sut que des manifestations cuisantes menèrent certains de ses intimes à la consultation temporaire d'un urologue parisien. Les malheureuses victimes de ce coup de pied de Vénus s'entendirent cruellement consoler par cet aphorisme pseudo-scientifique : "Tu n'as pas eu sa fleur, mais tu as eu sa flore". » (13)

Le Directeur n'ignore pas ces escapades et attend parfois les étudiants pour les cueillir au pied du mur. Jacqueline Pilet-Virat (Alfort 1943) se souvient d'ailleurs qu'une de ses camarade, un peu éméchée, glissa du mur et atterrit directement dans les bras du Directeur où *« elle fut fort bien accueillie ! »*. [12] Clément Bressou essaye d'ailleurs d'empêcher l'accès à l'Ombi, en installant des *« grillages, piquets et autres instruments de tortures, qui ne résistèrent pas bien longtemps à nos tenailles »* [26]. En fait il craint surtout que les étudiants ne respectent pas le couvre feu et se fasse prendre par des allemands dans une rafle. Pour la sécurité de tous il veut faire parler le moins possible de son école. Louis Touratier (Alfort 1946) et ses amis auraient pu avoir en effet de gros soucis :

« Un soir, en revenant d'une de nos virées parisiennes, nous n'avons pas respecté le couvre feu. A minuit, on était encore dehors, et bien bêtes puisqu'à cette heure l'Ombi était fermé. On a donc décidé de faire le mur ailleurs, mais des soldats allemands nous ont repérés. On a couru, mais un de mes camarades s'est fait attraper par un des soldats qui criait "Halt ! Halt !". Je ne sais trop comment, il a réussi à se dégager, mais y a quand même laissé ses chaussures. On a eu très peur.

Les jours suivant, on craignait que des allemands viennent nous chercher, mais rien ne s'est produit ! Cela aurait pu être très grave pour nous, mais aussi pour l'Ecole. » [31]

A l'époque, les étudiants aiment beaucoup jouer aux cartes, et en particulier au bridge : ils jouent à l'Ombi, mais aussi à la Cité, le soir ou entre deux cours. Ils organisent des tournois, qu'ils prennent très au sérieux. Une fois inscrit il n'est pas question d'y déroger, comme peuvent le constater des poulots qui sont "punis" de leur désistement de dernière minute:

« Cette seconde année se serait passée sans encombre si un regrettable incident n'était pas survenu, peu avant les vacances de Pâques. Nous avions mis au point un tournoi de bridge duplicate qui devait se faire rencontrer les quatre promotions. Tout était fin prêt quand au jour J. les "poulots" nous firent faux bond. Il fallut inventer une nouvelle formule de classement, refaire les feuilles de match, etc. La partie eut lieu bien sûr, dont les "praticiens" sortirent grands vainqueurs, ce qui ne manqua pas de nous mortifier, mais nous apprit, incidemment, qu'il nous restait beaucoup de progrès à faire, tant à l'annonce qu'à la carte. Mais peu importait le résultat, restait "l'offense" qu'il fallait laver. Comment des poulots, infecte vermine que les anciens avaient eu la générosité de convier, avaient-ils osé nous manquer de la sorte ? Il fut aussitôt décidé de "virer" les chambres des quatre joueurs pressentis. Le "virage" d'une piaule était un exercice connu depuis longtemps mais laissé à l'initiative des anciens. C'est fou ce qu'avec un peu d'imagination on pouvait faire dans une chambre simplement en entassant les meubles ou, au contraire, en les sortant... Une chambre funéraire par exemple... L'élève sortant d'un cours et tournant sa clef dans la serrure se trouvait en présence d'un véritable catafalque avec en prime un pleureur agenouillé et 4 bougies allumées... Ailleurs ce pouvait être un pendu dans une pièce vide, au bout d'une mauvaise corde attachée au luminaire. L'impression, je le jure, était forte. Je ne sais quelles facéties de cet ordre nous avons imaginées mais, pour sûr, le virage était total et bien fait. Jusqu'aux commutateurs qui étaient démontés... qui de plaignit et "cafta" ? Je ne sais. La règle était d'encaisser la punition quand elle était méritée, de remettre sa piaule en ordre et de n'en plus parler... » [20]

Mais les poulots n'acceptent pas leur punition, se plaignent au surveillant général et les conséquences pour certains étudiants seront assez graves (renvoi temporaire ou définitif, avec le risque de devoir partir en Allemagne pour le Service du Travail Obligatoire).

2. Vie de l'école et loisirs associatifs

A l'époque, le Cercle des Elèves se trouve au sous-sol de l'ancienne cité. Les élèves aiment s'y retrouver pour « bavarder, s'amuser, jouer au ping-pong, jouer ou écouter de la musique, échanger quelques bons livres... » [22]. Le Cercle des élèves gère et organise la vie estudiantine, les loisirs, les clubs sportifs, les associations, et les évènements festifs. Mais en cette période troublée, il y a peu d'évènements joyeux : la revue, la garden-party, le bal de fin d'année, la cérémonie du Père-Cent sont annulées, soit par peur de répression de la part des allemands, soit « *parce que le cœur n'y était pas. Par respect pour nos camarades prisonniers, ou déportés, et certains d'entre eux étaient morts...* » [34]. Paradoxalement, les brimades reprennent en 1941, et le traditionnel banquet de clinique a lieu tous les ans. Le banquet de clinique consiste en un repas entre les anciens (ou les "praticiens") et les "plumasseaux" (ou élèves de troisième année), juste avant la fin de l'année scolaire. C'est l'occasion d'un bon repas copieusement arrosé, et certains banquets de clinique restent gravés dans les mémoires :

« Il y avait une tradition qui était, à Alfort, régulièrement respectée : c'était, peu de temps avant la fin de l'année scolaire, « le banquet de clinique ». Cette cérémonie [...] consistait, autour d'un repas offert par l'élève de 4^{ème} année à son « plumasseau », à festoyer joyeusement autour d'un repas arrosé et copieux. Mais ce n'était pas facile en 1943 de réunir suffisamment de comestibles pour en faire un banquet ! Il fut donc décidé de trouver chacun de son côté du ravitaillement au noir et comme le père d'un de nos amis était restaurateur, de tout lui confier. Son restaurant se trouvait près des Buttes Chaumont.

[...] Il est évident que la gaieté fut du banquet ainsi que l'appétit, et les assoiffés furent satisfaits au point d'avoir quelques difficultés pour rentrer à l'Ecole. Il fallait réintégrer les lieux avant 11 heures du soir pour un couvre feu dans Paris à 11h15. Mais il fallait aussi quitter le métro à la porte de Charenton et rentrer à pied ! Le retour fut long et difficile mais les 40 participants se retrouvèrent au Pont de Charenton un peu avant 11h. En traversant le carrefour d'Alfort, j'entendis soudain des craquements sinistres ! Je compris rapidement que le panneau directionnel placé par les Allemands au milieu du carrefour était mis en démolition. Le bruit de bois cassé fut assez intense pendant un moment au point de réveiller les maisons voisines, dont la direction et le secrétariat. Le lendemain matin, les panneaux se trouvaient sur le sol aux quatre coins de la cour d'honneur. Cloué dans un arbre l'un d'entre eux qui indiquait « Orts-Kommandatur → Charenton » montrait la direction des pissotières !

Le Directeur, Mr Bressou, fit rassembler par le personnel de l'école tous ces panneaux, et un groupe de soldats allemands fit irruption à l'Ecole. Ils furent reçus courtoisement et un long entretien eut lieu entre le directeur et les officiers supérieurs. Nous n'avons rien su de ce qui fut

dit, mais l'affaire fut terminée. Nous, les élèves, devons beaucoup au directeur Bressou, qui su diriger avec tact, en cette période difficile, ce groupe de 200 garçons souvent frondeurs. Ce n'est que par la suite que nous avons compris tout ce que nous lui devons. » [6]

Il y a aussi des clubs sportifs : l'Ecole est dotée d'un gymnase, ainsi que d'un terrain de sport. Les élèves peuvent jouer au tennis, au football, au rugby... (figures 28 et 29)

Figure 28 : Photographie de l'équipe de football de l'ENVA, année scolaire 1942-1943. Don du témoin [17] (Alfort 1945). De gauche à droite et de haut en bas : Mariette, Lamotte, Le Potier, Hénault, Huguiet, Piffoux, Danion, Tanguy, Hertichot, Robin, Legrand, Guillemet.



Figure 29 : Photographie de l'équipe de rugby de l'ENVA, février 1942. Don du Dr Roger Guillien (Alfort 1942). De haut en bas et de gauche à droite : Boutlière, Blanche, Mathe, Lefeuve,

Guillossot, Guillien, Stiez, Frebling, accompagnateur au béret non identifié, Pallas, Lalou, Soupre, Bruge, Guillet, Raucoules, Dartiguen, Daspét.



Il y a également une section hippique²⁹, très influente avant la guerre, mais qui ne peut pas maintenir son activité durant l'occupation :

« Il y avait un manège et des écuries à Alfort. Un instructeur de la garde montée (il y avait, à l'époque, des gardes républicains au Fort de Charenton) venait nous donner des leçons d'équitation. Les meilleurs éléments avaient même le droit d'aller au fort faire des ballades avec les chevaux de la garde. Je garde de ces leçons d'équitation un souvenir impérissable ! Une fille en était aussi (je crois que c'était Michelle Restellini), et elle assistait même aux cérémonies lorsque quelqu'un d'important venait à l'Ecole. Je me souviens que nous avons organisé une revue équestre quand le ministre de l'Agriculture s'est déplacé à Alfort. » [3]

« La section hippique d'Alfort, c'était quelque chose ! Nous étions de très bons cavaliers, toujours bien classés au concours. Cela faisait partie du prestige de notre grande Ecole. A la déclaration de

²⁹ La S.H.E.V.A : Société Hippique de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. En juin 1939, les cavaliers vétérinaires participent à la fête hippique de Grignon et reçoivent à leur tour les équipes d'HEC, de Sciences Po, de l'Institut agronomique et de Grignon (10).

guerre, les chevaux furent réquisitionnés, le fort de Charenton occupé par les allemands, et nous ne pouvions plus monter à cheval. Les stalles vides étaient bien tristes... » [5]

Après la libération, Jean Libeau (Alfort 1946) se charge de relancer l'activité de la SHEVA :

« La Société hippique n'a repris ses activités qu'en 1946, et Clément Bressou me demanda de m'en occuper. Des chevaux et du fourrage nous furent donnés par la Garde Républicaine et les écuries et le manège remis en état. Des reprises furent organisées, avec comme moniteurs, des élèves compétents. Après ma sortie ce fut mon camarade Zundel, qui était alors assistant chez le professeur Vuillaune qui s'en est occupé, avec son enthousiasme habituel. » [30]

Au Cercle, les étudiants pouvent également jouer de la musique ou chanter dans une chorale (**figure 30**). Il y a un petit orchestre qui suit la mode "zazou"³⁰ et qui organise des concerts de temps en temps [24].

Figure 30 : Photographie de l'orchestre de l'Ecole lors d'un concert, date supposée entre 1942 et 1946. Don de Monique Gonnard, épouse du Dr Pierre Gonnard (Alfort 1946). Le fils du Directeur, Marc Bressou (Alfort 1943), aurait fait partie de cet orchestre.

³⁰ Les zazous étaient des jeunes gens aux allures vestimentaires particulières et qui étaient en totale opposition avec le gouvernement.



Les étudiants peuvent également s'inscrire au Cercle Catholique de l'Ecole d'Alfort, qui travaille avec l'église Sainte Agnès de Maisons-Alfort. En effet, la religion apparaît comme un refuge pendant la guerre, le seul moyen de croire en un avenir meilleur. Les étudiants se réunissent pour discuter, débattre de sujets divers. L'aumônier de ce groupe, l'abbé Le Meur³¹, est très apprécié des élèves. Appartenir au Cercle Catholique autorise les étudiants à faire partie de la troupe scout de la ville, ce qui permet de rencontrer de nouvelles personnes. Amand George (Alfort 1943), qui est, dès 1938, chef de la troupe scout de Sainte Agnès, a beaucoup plus de relations à l'extérieur de l'Ecole que ses autres camarades [8].

Le Cercle des Elèves peut de nouveau organiser des fêtes étudiantes après la libération : la première revue a lieu à la fin du premier trimestre 1945, dans une salle parisienne, alors que la dernière datait de 1939 [15] et [19]. Il y a bien une tentative en 1942, mais « *l'ambiance morose, les restrictions, les difficultés que rencontraient beaucoup de nos camarades (prisonniers, STO...) nous ont dissuadés. Nous n'avions pas le cœur à la fête !* » [7]. La revue consiste en une pièce de théâtre, agrémentée de poèmes et de chansons satiriques. Elle exerce une fonction critique, tourne en dérision les divers aspects de la vie à l'Ecole : rigueur de la discipline, qualité de la nourriture, compétences pédagogiques et travers des professeurs...Elle se déroule devant la famille vétérinaire, professeurs compris, et parfois les parents d'élèves. En 1945 la première revue est très appréciée, à tel point qu'elle est reconduite en 1946 :

³¹ Son action pour aider les étudiants fut capitale, nous en parlons plus loin.

« *Nous avons besoin de rattraper le temps perdu, besoin de nous défouler. C'étaient nos dernières années à l'Ecole et on comptait bien en profiter. Les sketches furent plus drôles que jamais, les caricatures très réussies...* » [25]

Une Garden Party doit avoir lieu en 1945 mais est annulée car les étudiants, toujours mécontents des repas servis au réfectoire (les pénuries se font sentir jusqu'en 1947...) vont encore une fois déverser des plats de pois chiches sur le perron de l'économe. En guise de punition, Clément Bressou annule la Garden Party, « *que nous attendions pourtant avec impatience !* » [26]. La Cérémonie du Père Cent reprend en 1946³². Cette cérémonie consiste, cent jours avant la sortie de la promotion de 4^{ème} année, à enterrer le Père-Cent (**figure 31**), qui représente l'âme de cette promotion. Les étudiants organisent un véritable enterrement, avec cortège funéraire, chars, chevaux, tout le monde est déguisé et a un rôle bien précis (**figure 32**): on retrouve, dans le cortège, un curé, des enfants de chœur, EVA (la veuve éplorée...), des pleureuses, un fantôme (le père cent), et même Dieu et le diable qui se disputent l'âme du défunt...Le cercueil est enterré sur les bords de Marne, donc ce cortège défile dans les rues de Charenton (**figure 33**), et est très apprécié des riverains [33].

Figure 31 : Faire-part envoyé par les élèves de quatrième année aux membres de l'Ecole d'Alfort et aux habitants de Saint-Maur, Alfort, Charenton, les informant de la tenue de la cérémonie du Père Cent. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Cette cérémonie est un simulacre d'enterrement : le Père Cent représente symboliquement la promotion sortante, son décès signifie la fin des études. Cette cérémonie a lieu cent jours avant la sortie des anciens.

³² « Cent jours au jus, bande de c... » selon l'expression consacrée [32].

M

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Incinération du

PÈRE CENT

décédé après une attente pénible à l'École Vétérinaire d'Alfort.

La Cérémonie Civile et Vétérinaire aura lieu le Mercredi 23 Mars 1949, à partir de 17 heures 30.

RÉUNION A L'ÉCOLE MORTUAIRE

L'Office se déroulera dans les paroisses d'Alfort, Saint-Maurice et Charenton.

De la part :

Des ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, dont la joie désopilante et sincère réjouira tous les bourgeois d'alentour ;

De la Mère EVA, qui voit son vieux flirt se terminer brutalement ;

De la Môme DÉsirÉE LA FUITE, qui est heureuse de vous faire savoir qu'elle a atteint sa majorité ;

Du VER LUISANT, que la douleur et l'affliction confinent dans les ténèbres ;

De CRISTOCHE, qui profite de cette occasion pour vous rappeler qu'il peut vous fournir beurre, œufs, fromages, haricots, à des prix raisonnables.

MALGRÉ LES VOLONTÉS DU DÉFUNT ON EST PRIÉ
DE NE POINT APPORTER DE COURONNES

La Cérémonie se terminera au Bistro et dans la Rigolade.

Le P. V. d'autopsie a été dressé par le Dr Coznicul

Imp. Doic, Saint-Maurice (Seine).

Figure 32 : Photographie des poulots veillant le cercueil du Père Cent, 1947. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Il y a, à la disposition de qui le désire, un registre de condoléances. Parfois, l'âme du Père Cent (un étudiant déguisé en fantôme) rôde dans le hall des hôpitaux et s'amuse à effrayer les poulots.



Figure 33 : Photographie du cortège funéraire, Cérémonie du Père Cent de 1947. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). Cette cérémonie est festive et les déguisements les plus farfelus sont les bienvenus.



Sous l'occupation, les distractions à Paris ne manquent pas, mais tous les étudiants n'ont pas les moyens de profiter de la vie parisienne, ainsi le Cercle des Elèves est un endroit sympathique où se divertir, mais il fournit également aux étudiants des places de cinéma, de théâtre ou de concert à tarifs réduits.

3. Loisirs culturels

« Le contraste était saisissant entre 1938, où l'on pouvait profiter de la vie parisienne, et 1942. Rien n'était plus attractif. Les soirées dansantes étaient interdites. On n'avait pas le droit de danser pendant l'occupation ! Je me souviens tout de même être allé au théâtre, voir au Français "Cyrano"

avec André Brunot et "Hamlet" avec Jean Louis Barrault et Balfetré. Mais les retours étaient aléatoires : plus de transports (il y avait 6km depuis le Français) et mauvaises rencontres (pas des voyous, mais la patrouille !). Alors on ne sortait pratiquement plus. » [8]

Malgré cela certains étudiants entendent bien profiter des spectacles que peut offrir la vie parisienne, qui est très active à l'époque. Cinéma, théâtre, musique, expositions et autres mondanités sont très en vogue, et le Tout-Paris et les hauts dignitaires allemands sont toujours présents aux avant-premières, aux vernissages ou aux inaugurations de toutes les manifestations culturelles. Mais les places sont très chères à l'époque pour les étudiants. Le cinéma reste plus abordable, même si son prix ne cesse d'augmenter (le prix d'une place de cinéma augmente de 286% entre 1942 et 1944, le prix d'une place de théâtre de 240%!) (11).

Pour attirer les jeunes, certains cinémas proposent des cartes d'abonnement à tarif réduit pour les étudiants, et le Cercle des Elèves propose des places de théâtre abordables. Louis Levesque (Alfort 1943) se souvient être allé voir au Capitole (le cinéma de Charenton) "Pontcarral", "Les visiteurs du soir"³³, et "La romance de Paris" [10]. Roger Lainé (Alfort 1945) a le souvenir de pièces de théâtres à la Comédie Française « *à des prix abordables pour [son] petit budget* » [19]. Une autre distraction d'étudiant consiste à écouter de la musique, mais là encore, les concerts ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Grâce aux Jeunesses Musicales de France³⁴, les étudiants peuvent profiter des concerts de musique classique à demi tarif. Nombreux sont les étudiants vétérinaires qui en profitent !

D'autres étudiants ont, encore une fois, un sens du système D bien aiguisé et peuvent ainsi se cultiver et sortir à souhait :

« Fils de paysan, mes parents m'expédiaient beaucoup de nourriture : beurre, pommes de terre, etc. Or je revendais un kilo de beurre 800 francs à l'époque à un de mes copains boucher, alors qu'une place de fauteuil d'orchestre, au théâtre, coûtait 100 francs. Avec un kilo de beurre, j'allais huit fois au théâtre...De plus, je fis accidentellement la connaissance d'une jolie fille secrétaire à radio-Paris et qui disposait gratuitement de billets pour tous les concerts organisés par radio-Paris.

³³ Film de Marcel Carné, sorti en avril 1942. Ce film a beaucoup de succès. Derrière le scénario se cacheraient un appel implicite à la Résistance.

³⁴ Mouvement d'éducation populaire fondé à Paris en 1939, qui a pour but de mettre la musique à la portée de tous. Grâce à ce mouvement, deux mille jeunes peuvent assister régulièrement à des répétitions de concert au Palais de Chaillot, et aller à l'Opéra une fois par mois (11).

*Même si radio-Paris ment*³⁵, les concerts étaient splendides, et nous y allions deux fois par semaine. Beaucoup plus tard elle me fit aussi quatre enfants...Autre distraction, nous avons découvert, avec un ami, qu'une demie heure avant le début de la séance, l'Opéra vendait des places à tarif réduit, car cela faisait partie du cahier des charges ; nous allions donc facilement à l'Opéra et moi le petit paysan j'ai pu me faire une culture musicale et théâtrale hors pair... » [18]

Les étudiants vétérinaires peuvent également bénéficier de places gratuites pour assister aux courses hippiques à Vincennes. Ainsi l'Ecole compte de nombreux turfistes ! [7]

Pendant l'occupation, il est interdit de danser ; les bals et soirées populaires manquent aux jeunes, qui n'oublient pas de se "rattraper" après la libération :

« Mais plus que le bridge c'est la danse qui m'intéressait, moins comme une fin en soi bien sûr, que comme un moyen. [...] Swing et slows détrônèrent vite tangos et rumbas : les jeunes voulaient se dégourdir les jambes quasi ankylosées pendant 4 ans. » [20]

Ils peuvent aussi retrouver une culture et des médias qui ne portent plus le sceaux de la propagande nazie :

« Après le retour en force du jazz (c'était la grande époque de Glen Miller qui nous mettait dans l'ambiance "in the mood"), ce fut l'arrivée en masse des films américains. Finis les actualités Gaumont et les navets de la Tobis Klang Film, officine allemande spécialiste du bourrage de crânes ; à nous les chefs-d'œuvres de Franck Capra, les comédies légères,...Nous avions 4 ou 5 ans de retard et les salles ne désemplissaient pas [...] c'était bon cette impression de liberté retrouvée... » [20]

4. Les brimades, une fête étudiante ?

Nous allons nous intéresser dans cette partie aux "brimades", telles qu'elles sont appelées à l'époque, non pas pour essayer d'en comprendre l'intérêt ou débattre de leur utilité, mais pour retranscrire, encore une fois, le plus fidèlement possible les témoignages qui nous ont été soumis³⁶.

³⁵ Beaucoup de témoins déplorent en effet le manque d'objectivité des médias, la propagande, la censure : à partir de juin 1940, avant chaque film, les actualités allemandes sont diffusées. Les films anglais sont interdits dès 1940, et les films américains dès 1942.

³⁶ A ce sujet, nous vous invitons à lire la thèse (Alfort 2008) de Nicolas POLY et Vincent MAUFFRE « Les traditions d'accueil des nouveaux arrivants à l'ENVA ».

Notre but étant de décrire la vie des étudiants pendant la Seconde Guerre Mondiale, nous ne pouvions pas passer sous silence cet aspect de la vie estudiantine. Qu'elles aient été appréciées ou non, elles laissent des souvenirs très forts aux témoins que nous avons interrogés.

Les "brimades" constituent une épreuve d'intégration, un rituel initiatique auxquels doivent se soumettre les nouveaux venus. Orchestrées par les anciens (ou "praticiens"), elles privent le "poulot" de toute prérogative et ne lui imposent que des "devoirs" : ceux de respecter l'institution et la hiérarchie, de s'intégrer et de s'impliquer dans la vie de l'Ecole. D'après nos témoins elles ont pour but de fonder un "esprit promo" et de faciliter les contacts, la cohésion entre les nouveaux venus et les autres promotions. Encore une fois, nous ne sommes pas là pour en juger.

Il est tout de même intéressant de noter que les brimades sont très diversement appréciées selon qu'elles aient lieu avant 1939 ou après. La guerre a donc une influence sur cette "tradition" estudiantine, et c'est ce à quoi nous allons nous intéresser.

En effet, avant la déclaration de guerre, tous les témoins interrogés semblent avoir apprécié, sinon ne pas avoir mal vécu leurs brimades :

« En 1937, j'ai été brimé. Les brimades étaient destinées à mettre les nouveaux élèves au diapason. Elles étaient d'une gentillesse simple, sans excès d'imbécillité comme c'est parfois le cas dans certaines grandes écoles. Pour ma promotion initiale ces brimades consistaient à se déculotter tous, pour constater ceux qui, comme les grands-pères, portaient des caleçons longs, afin de les faire défiler à la risée de tous. Ce n'était pas méchant et on rigolait bien ! Ensuite, les nouveaux, accroupis, caquetant en imitant le battement des ailes avec leurs bras repliés, apprenaient à chanter l'hymne de l'Ecole, "Volaille". Au total, une demi-heure de rires ! Enfin, au début des repas pris au réfectoire de la Cité, les poulots que nous étions devaient caqueter quelques instants avant l'autorisation de s'asseoir donnée par les Anciens ; cette plaisanterie a duré une quinzaine de jours, chacun en conservant un bon souvenir. » [5]

« Les brimades étaient une tradition respectée. Elles n'étaient pas toujours de bon goût mais finalement on en riait ! » [2]

« Les brimades, c'était une grosse blague ! On a vraiment bien rigolé ! Moi je devais disserter sur "L'utilisation du bouton de culotte dans la profession vétérinaire". Parfois c'était un peu graveleux, mais les filles n'étaient pas brimées, et les externes y échappaient plus facilement. Les internes

étaient fatigués car ils étaient réveillés à 23 heures par le clairon, puis à 6 heures...rien de bien méchant ! » [3]

En 1939 et en 1940, compte tenu des évènements, il n'y a pas de brimades : en septembre 1939, *« les praticiens, plumasseaux et barbares étant trop peu nombreux, nous fûmes dispensés des traditionnelles brimades. De même, certains amis étant partis au front, les Anciens n'avaient pas le cœur à la plaisanterie. Et puis ils se connaissaient mal, étant donné que certains arrivaient de Lyon ou Toulouse... » [7].* En septembre 1940 l'Ecole est fermée³⁷, et les poulots intègrent en janvier 1941. C'est à cette date que les brimades semblent avoir été réintroduites, et les mœurs semblent avoir changé :

« Les brimades que j'ai connues en 1938 étaient intelligentes et sympathiques. Celles de 1941 et 1942 étaient tout autres : la guerre avait mélangé les écoles, beaucoup d'élèves de ma promotion de sortie avaient été brimés à Lyon ou à Toulouse, où les brimades étaient encore méchantes. Ils avaient réintroduit ces mœurs à Alfort...A la rentrée de 1942, le président des brimades de ma promotion, Antoine Dupont, avait essayé de revenir à la manière douce...Il a été mis en minorité. Et on a assisté à des séances d'humiliations, de sévices, teintées de sadisme chez certains et je pèse mes mots ! » [8]

En effet, à partir de 1941, les descriptions des brimades sont plus longues, plus précises, ainsi semblent-elles avoir beaucoup plus marqué les esprits :

« J'ai été sérieusement brimé, pendant une semaine, comme tous les camarades de ma promotion d'ailleurs. En [novembre] 1941, le timide provincial que j'étais, sortant de sa campagne, plutôt naïf et crédule, et puceau en plus, ne se doutait pas de ce qui l'attendait. Etant interne, j'occupais une chambre au 6^{ème} centre de la Cité de l'Ecole. Le lendemain matin nous fûmes convoqués par le Directeur de l'Ecole, le professeur Bressou, dans l'amphithéâtre d'honneur, où l'accueil fut des plus chaleureux : "Vous entrez dans la grande famille vétérinaire !". Je me sentais tout ragaillardi. Puis nouvelle convocation, cette fois dans l'amphi d'anatomie pour subir une épreuve de français. Toute la promotion était là et chacun prenait au sérieux un texte à commenter qui n'était qu'une pure invention de nos étudiants aînés : "Le clair de lune, le clair de l'autre et la lune de Claire". Puis vint le dîner du soir, au réfectoire, où chaque nouveau devait servir de la soupe aux anciens. Puis nous nous rendiment les uns derrière les autres jusqu'au Cercle des élèves pour y subir

³⁷ Fermeture de l'Ecole suite à la débâcle, voir chapitre I.

l'épreuve du baptême. Chacun devait passer un test. En ce qui me concerne, je dus manger de force une crème jaune qui ressemblait à du pus et qui se trouvait dans l'abdomen vide d'un chat sacrifié. Bien entendu, la crème reposait sur du papier propre, mais je n'en savais rien... Je résistais mais on me força à absorber une cuillère à soupe de crème, qui n'était autre que de la crème à la vanille. Ensuite je fus opposé à un autre poulot pour un "combat de couilles". Nous étions nus tous les deux, dos à dos, les deux mains derrière le dos et il fallait attraper les testicules de l'autre. Evidemment je fus vaincu. Puis nous fûmes baptisés "volailles" (figure 34) et nous eûmes le droit à la chanson du même nom. Ce baptême dura tard dans la nuit et finalement, on nous mena dans des cages vides et on nous laissa là. Mais tout bruit avait cessé, chacun se demandait s'il fallait rester là. Les plus hardis décidèrent de partir et nous les avons suivis. Ainsi nous sommes rentrés dans nos chambres pour y dormir sans ennui. Le lendemain matin, comme les autres, je dus porter le petit déjeuner à un ancien qui m'avait été désigné la veille. Cette journée là fut plus calme, chacun étant fatigué du baptême de la nuit. Cependant au moment des repas, toujours redoutés, il fallait servir un ancien, nous n'avions pas le temps de nous restaurer, et pour finir la volaille devait glousser "glou glou glou glou" en respectant la technique : sur la pointe des pieds, et les deux mains en supination, en battant des ailes... Un certain soir nous fûmes convoqués à l'amphi d'anatomie, pour un cours de pipologie. A l'entrée, on nous donna une pipe en terre. A près nous avoir invité à nous asseoir, les anciens nous bourrèrent nos pipes, avec des feuilles qui sont celles de la saison d'automne, et nous devions fumer ces feuilles. Ainsi je me suis mis à vomir dans la nuit. Souvent les soirs qui suivirent les anciens entraient au hasard dans nos chambres pour nous apprendre le jeu de la pendule. Sachons que, dans chaque chambre, il y avait un grand placard qui fermait avec une porte et juste au dessus il y avait un petit placard, avec une petite porte. Le jeu consistait à mettre le plus grand, tout recroquevillé, dans le placard du haut pendant que l'autre poulot plus petit faisait office de balancier. L'étudiant du petit placard devait sortir la tête en faisant coucou. Par exemple s'il était dix heures l'occupant du haut sortait la tête 10 fois en faisant coucou ! Il n'y avait pas de brimades corporelles, ni sexuelles, elles gardaient une certaine dignité. Mais c'était éprouvant. La fin de la semaine, le samedi soir, ce fut la réconciliation. Au Cercle des élèves, chaque nouveau devait prendre un verre à la main et un ancien lui versait une boisson qu'il devait absorber plusieurs fois. Cette beuverie me rendit soûl et là encore j'ai vomi toute la nuit. Cependant les brimades si elles furent trop longues, eurent un effet positif dans le respect et la crainte des anciens, et dans la solidarité des nouveaux. En ce qui me concerne, je fus tellement malade et dégoûté que je n'ai jamais fumé ni bu de ma vie ! » [19]

Figure 34 : Photographie d'un poulot recouvert de plume, brimades 1949. Don du Dr Guy Franceschini (Alfort 1949). Lors du baptême, le poulot est déshabillé, recouvert de miel ou de sucre puis de plumes. Il doit enfin caqueter comme une poule, en plaçant ses bras à la manière des ailes des volailles.



« La rentrée eut lieu début janvier 1941. Il faisait grand froid ce jour là et toutes les statues du parc avaient un épais manteau de neige sur les épaules. Le "bizutage" était de règle mais j'aurais pu y échapper, grâce à un élève de quatrième année (on disait un "Ancien", ou un "Praticien") qui avait connu mon père à Dinant et m'offrit d'éviter ce qu'il considérait comme une épreuve inutile et humiliante. Mais j'avais envie de voir en quoi consistaient ces brimades, qui, après tout, faisaient partie du folklore de l'Ecole et du cursus de l'étudiant. Le "jeu" (car c'en était un), consistait à d'abord endormir la méfiance des nouveaux...le bruit courait que, cette année, le Directeur avait

interdit le "baptême" ... tout juste si on ne mettait pas en avant la présence (lointaine car il n'y en avait aucun dans l'Ecole) des Allemands ! Et puis, le troisième ou le quatrième soir, ce fut un soudain déchaînement. Les Anciens vinrent nous cueillir à la sortie du dîner [...], nous mirent en rang et nous firent avancer dans la neige. Les [...] poulots n'avaient qu'un seul droit, celui de se taire, et encore était-il sérieusement question de le leur retirer... Il nous fallut nous agenouiller devant toutes les statues qui commémoraient les gloires de la Vétérinaire, [...]. Pour chacun longue station dans la neige glaciale et un discours approprié. Il fallut repasser une épreuve de français : "Le père Itoine dit au père Iné, si tu bouges, je te mets en terre". Après [...] on nous parqua dans un couloir proche [de l'amphi d'anatomie] dont on était extrait l'un après l'autre. Une espèce de jury (**figure 35**) décidait des "supplices" que chacun devait subir : [...] introduction de l'index dans le rectum d'une chèvre et obligation de sucer les matières fécales (qui avaient été soigneusement ôtées et remplacées par de la moutarde), etc. Un grand Ancien finit par nous lire le règlement des poulots et les nombreuses obligations qui en procédaient. [...] Du règlement je retins surtout le dernier article que j'ai eu souvent l'occasion de replacer : "Quiconque est baisé est bien baisé et doit se considérer comme tel"... Tout cela était plus bête que méchant. Le but, plus ou moins avoué, était de souder des jeunes gens qui ne se connaissaient pas, de rendre les poulots solidaires, de créer un état d'esprit d'appartenance à une promotion... Je ne crois pas que le baptême fut nécessaire pour cela... [...] Ce baptême fit néanmoins une victime. Je ne sais de quelle province lointaine et arriérée était sorti un certain R. Toujours est-il que venu, comme nous tous, pour le concours, il avait démontré sa parfaite ignorance des bons usages en déposant dans le bidet de la chambre qu'il occupait, dans un hôtel voisin, un superbe... étron ! La patronne qui n'avait jamais vu cela est allée se plaindre à quelque ancien qu'elle connaissait et R. était attendu... par malheur pour lui, il figurait parmi les reçus ! Les organisateurs du baptême avaient trouvé je ne sais où un bidet portable et R., complètement à poil, fut invité à mimer son geste du mois précédent dans un hourvari indescriptible... Tous les spectateurs disséminés dans l'amphi aboyaient son nom comme s'il s'était agit d'un chien... Le pauvre garçon ne se remit pas de cette humiliation et préféra démissionner. » [20]

Figure 35 : Photographie du jury des anciens, brimades 1949. Don du Dr Guy Franceschini (Alfort 1949). Les poulots sont agenouillés devant les anciens et doivent faire "profil bas". Ils sont complètement soumis aux volontés des anciens qui leurs imposent des épreuves multiples. Chaque

année le thème des brimades varie : les templiers, les mousquetaires...Ici les anciens semblent déguisés en hommes de loi.



Même si quelques témoins disent ne pas avoir été traumatisés, et trouvent une quelconque utilité au baptême des poulots, le sentiment quant à ce nouveau genre de brimades est assez unanime :

« Il y eut, lorsque j'étais en deuxième année [année scolaire 42-43], un nouveau qui se rebiffa et boxa l'ancien qui voulait le brimer. Devant l'aggravation des brimades à son égard, il préféra quitter définitivement l'Ecole et la profession. Je suis tout à fait d'accord avec Mme Ségolène Royal sur la suppression de ce genre d'ineptie. » [18]

« Les brimades ? Tout à fait pénibles ! Sadiques, brutales, trop longues, sans aucun humour...Je pense qu'elles n'ont, en rien, forgé un esprit de promo... » [22]

« Gare aux moustaches dont il ne subsistait que la moitié, droite ou gauche. Un camarade, châtain, a vu la moitié de sa chevelure teintée à l'acide picrique dont il porta le stigmatte pendant un an. Les plaisanteries étaient grasses. Rien n'était intelligent... » [24]

« *J'ai gardé un mauvais souvenir des brimades, c'était bête et méchant.* » [29]

« *Les brimades étaient encore très sévères. Elles duraient trop longtemps. Personnellement, je les trouvais exagérément vexatoires, parfois humiliantes, et complètement déplacées, pendant cette période suffisamment triste. La direction n'intervenait jamais (alors que les brimades, officiellement, étaient interdites). Heureusement elles sont devenues beaucoup plus modérées en quelques années.* » [30]

« *Fin octobre 1942, lors des brimades, les Anciens n'ont rien trouvé de mieux que de tondre à blanc un camarade, P., dont les parents, communistes, étaient morts : la mère en déportation à Auschwitz, et son père fusillé le 15 février 1942. C'était lamentable. Je suis resté très marqué par la souffrance de ce garçon. Je crois qu'il ne l'a pas supporté, il a quitté l'Ecole...* » [14]

Effectivement, les témoignages recueillis ensuite sont nettement moins défavorables aux brimades, qui semblent s'être adoucies avec la libération. En 1945, le président du Comité des brimades, Louis Touratier (Alfort 1946), et son camarade président du Cercle des élèves sont allés voir le directeur pour fixer les limites et tenter de "réglementer" les brimades. Ils cherchent à faire adopter des dispositions visant à limiter les débordements individuels. Cette démarche est pour eux nécessaire car dans la promotion qui intègre arrivent des jeunes gens de retour du front ou encore de déportation, qu'il faut "ménager". Clément Bressou leur laisse une totale liberté, et a priori les brimades sont assez bien supportées par les poulots [31]. Certains ne sont pas brimés, par exemple, les "anciens combattants" :

« *En janvier 1945, il était hors de question que mes camarades et moi, qui revenions du front, nous fassions brimer par une bande de "petits cons". En plus on avait libéré la France ! On a vu ça avec le président des brimades et il était d'accord avec nous. Donc tout s'est très bien passé.* » [35]

Les filles elles, ne sont pas "conviées" aux brimades avant 1941. Françoise Dufetrelle (Alfort 1942) n'est pas brimée en 1938, mais se souvient avoir « *passé les cuisses des poulots au tampon à viande, alors qu' [elle était] déguisée en infirmière* » en 1941 [4]. Jacqueline Pilet (Alfort 1943) n'a, elle, jamais eu le droit d'assister aux brimades, « *ordre de [son] futur mari !* » [12]. En 1947, les filles étant de plus en plus présentes dans les "cérémonies d'accueil", Clément Bressou explique aux jeunes gens qu'il ne faut « *pas aller plus loin que la ceinture* », ce qu'un étudiant ne peut s'empêcher de reprendre d'un « *oui mais en partant du haut ou du bas ?* », provoquant alors l'hilarité générale [33]. La présence de filles est en effet une nouveauté pour les étudiants et le

directeur, alors gérer en plus leur présence aux brimades est une source de soucis supplémentaire. Paradoxalement, l'irruption massive des femmes dans la profession vétérinaire ne marque pas la fin des brimades, il faut plutôt attendre l'élan émancipateur de Mai 68 pour voir évoluer les mentalités (10), et les années 2000 pour voir apparaître une nouvelle forme d'accueil (17).

La guerre, encore une fois, bouleverse profondément la vie des étudiants, en limitant, sinon en supprimant, leur liberté et leurs loisirs. Les années étudiantes, supposées folles et joyeuses, sont surtout studieuses, et marquées par les privations et restrictions de toutes sortes. Cela n'empêche pas les étudiants d'apprécier leurs années d'études, considérant qu'ils sont particulièrement protégés par l'environnement de l'"Alma Mater". Ils peuvent, à force de courage et d'ingéniosité, supporter les pénuries, se cultiver et profiter de la vie parisienne.

III. LES MAUX DE L'OCCUPATION

La vie des français, sous l'occupation, se caractérise par la pénurie et la dictature. Comme tous les pays occupés, la France a fait l'objet d'un pillage économique, financier et aussi humain. En effet, les soldats allemands investissent la capitale en juin 1940, et cette nouvelle situation, lourde de conséquences, ne laisse pas la population indifférente. Outre les nombreuses interdictions, les multiples contrôles imposés par l'occupant, l'étoile jaune est imposée aux juifs en mai 1942, et le STO, après l'échec de la Relève, est instauré en février 1943. Face à cette "aryanisation" de la France, les réactions sont différentes : si certains collaborent ouvertement ou perçoivent les événements comme une fatalité qu'ils subissent sans se poser de questions, d'autres, au contraire,

n'acceptent ni la collaboration ni l'occupation. Certains s'engagent dans la Résistance, et d'autres profitent de la moindre occasion pour manifester leur désaccord.

Comment les étudiants vétérinaires ont-ils vécu et perçu ces événements ? Ont-ils accepté leur envoi en Allemagne ? Ont-ils réussi à y échapper ? Sont-ils, comme beaucoup d'étudiants parisiens, impliqués dans la vie politique de leur pays ?

A. Les lois antisémites.

1. Les mesures prises par les autorités allemandes et le gouvernement de Vichy.

Le régime de Vichy a édicté, pour l'Etat Français, plusieurs lois sur le statut des Juifs, considérant ces derniers comme "une catégorie à part" exclue de la population.

Les lois sur le statut des Juifs sont différentes suivant que la zone était annexée par l'Allemagne, occupée ou dépendante du régime de Vichy. Les ordonnances prises en zone occupée sont les mêmes que celles prises en Allemagne, et celles prises par Vichy s'en inspirent. Le régime collaborationniste se met ainsi au service de la politique de l'Allemagne nazie vis-à-vis des Juifs.

Après la publication de nombreuses ordonnances et lois régissant leur statut, en juin 1941, la loi instituant le "Deuxième statut" allonge encore la liste des interdictions professionnelles : un *numerus clausus* est fixé pour accéder à l'université (3%), et aux professions libérales (2%). Le port de l'étoile jaune est imposé le 29 mai 1942. Comble de la cruauté, cette étoile jaune n'est disponible qu'avec des tickets de rationnement "tissu", qui seraient plus utiles pour l'achat de vêtements ! En juin 1942, les services de la SS sont chargés de rechercher et d'arrêter tous les Juifs. La plus tristement célèbre arrestation massive est la rafle du Vel d'Hiv le 15 juillet 1942. Ils y sont parqués avant d'être déportés vers les camps de la mort (11).

2. L'ENVA touchée par ces mesures ?

Concernant l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, il a été très difficile de trouver des témoignages au sujet des lois antisémites et leurs conséquences à Alfort. Nous n'avons pas pu interviewer de

témoin juif, et les quelques rares témoignages restent assez évasifs. Nous allons tout de même essayer de retranscrire l'impact de ces mesures sur l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Selon les témoignages, il y a très peu d'étudiants juifs à Alfort :

« A Alfort, il y avait très peu d'étudiants juifs. Il y en avait maximum un par promotion, et, le plus souvent, il se destinait à une carrière en laboratoire. Je ne sais pas si c'est parce que notre profession n'était pas très en vogue à l'époque (on souffrait un peu d'une image de "paysan"), ou si c'était à cause du numerus clausus. En tout cas, je n'ai pas vu d'étoile jaune à Alfort. » [17]

« Nous n'avons pas beaucoup vu l'étoile jaune à Alfort. D'abord parce que les étudiants juifs étaient peu nombreux. Ensuite, d'après ce qu'on disait, parce que Bressou ne voulait pas qu'ils la portent dans l'Ecole. Le Directeur était contre ce type de discrimination. Ils l'enlevaient ou se changeaient donc en arrivant à l'Ecole. Malgré tout, la majorité a "disparu", et ces étudiants ne sont revenus qu'après la libération. » [25]

En effet, il semble que ces étudiants ont fait le choix de se cacher, et, par conséquent, d'interrompre leurs études :

« Nous avons un camarade juif en 38. Il n'est revenu à l'Ecole qu'après la libération, mais je ne sais pas où il était planqué. Il y avait aussi un chercheur du laboratoire central, du nom de S., qui est devenu le Dr D., mais il s'est caché aussi. Sa femme aussi était vétérinaire. Je les ai revus après la libération. » [8]

« J'avais un camarade juif à l'Ecole. Quelques jours après l'apparition de l'étoile jaune, il m'a dit qu'il sentait que les choses "allaient mal tourner", alors il a préféré partir. Il était bouleversé de devoir interrompre ses études. Je ne l'ai pas revu. » [31]

Même si les témoignages sont peu nombreux, nous savons que des étudiants vétérinaires sont eux aussi tourmentés par les mesures répressives de l'occupant, et sont contraints et forcés de tout quitter. Si quelques uns ont la chance de pouvoir reprendre leurs études, d'autres ne sont jamais revenus à Alfort.

B. Le Service du Travail Obligatoire.

1. Les Français doivent participer à l'effort de guerre allemand.

Le Service du Travail Obligatoire (STO) est, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert contre leur gré vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français, afin de participer à l'effort de guerre allemand (usines, agriculture, chemins de fer, etc.). Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO sont hébergées dans des camps de travailleurs situés sur le sol allemand. Avec la complicité active du gouvernement du Vichy (les travailleurs français sont les seuls à avoir été requis par les lois de leur propre Etat et non pas par une ordonnance allemande), l'Allemagne nazie impose la mise en place du STO pour compenser le manque de main d'œuvre dû à l'envoi de ses soldats sur le front russe.

La mise en place du STO est progressive. Dès l'automne 1940, des volontaires (au début majoritairement d'origine étrangère) choisissent de partir travailler en Allemagne. En juin 1942, l'Allemagne exige de la France 350 000 travailleurs. Pour "maquiller" cette sommation, le gouvernement annonce la création de la "Relève" qui consiste à échanger un prisonnier libéré contre trois travailleurs volontaires envoyés. Le manque de succès de cette mesure sonne le glas du volontariat.

Le 16 février 1943, Pierre Laval instaure le Service Obligatoire du Travail (rebaptisé STO en raison des railleries dues aux initiales). Le recrutement se fait désormais par classes d'âge entières : les classes 20, 21, 22 sont obligées de travailler en Allemagne à titre de substitut de service militaire. La classe d'âge 1922 est la plus touchée. Des sursis sont promis aux agriculteurs et aux étudiants, mais disparaissent dès juin dans certains cas. Des groupes d'action sont chargés de traquer les réfractaires et d'enlever la main d'œuvre jusqu'en pleine rue. Dans l'ensemble, grâce à la collaboration du gouvernement de Vichy, les Allemands obtiennent ce qu'ils veulent.

Le STO provoque cependant le départ dans la clandestinité de presque 200 000 réfractaires, dont 50 000 gagnent le maquis, qui est alors en pleine formation. Le STO accentue la rupture de l'opinion publique avec le régime de Vichy, et constitue un apport considérable pour la Résistance. Pour les autres, faute de filière ou de place dans le maquis, de nombreux réfractaires se contentent de se cacher ou de se faire embaucher dans des fermes isolées où ils servent de main d'œuvre à des paysans complices. Certains Français échappent au STO en s'engageant dans la police, les pompiers, voire la Milice.

2. Des mesures exceptionnelles pour les étudiants vétérinaires.

a) *Les étudiants vétérinaires sont réquisitionnés.*

Très rapidement, Clément Bressou doit organiser le recensement des élèves nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1919, et en 1920, 1921 et 1922. En tout, 235 élèves sont concernés par le départ en Allemagne (9). Dès le 26 février 1943, une visite médicale obligatoire est organisée pour ces classes d'âges, et, le 25 mars, les étudiants sont invités à se présenter à l'Office de Placement pour l'Allemagne, situé au 8 avenue Jean Jaurès à Charenton-le-Pont (4) :

« En mars 1943, j'ai reçu une carte m'invitant à me présenter à Charenton pour le STO. Au préalable, je devais passer une visite médicale dans une caserne. » [2]

Cette visite médicale a pour but de faire un "premier tri", en éliminant les candidats trop fragiles ou inaptes au travail de force :

« Lors de cette visite, étant d'une maigreur extrême (restrictions obligent), les médecins français m'avaient classés "inapte pour l'Allemagne". Ce qui me permettait de poursuivre mes études sur Alfort ! Certains de mes camarades (il y en a eu deux dans ma promotion) moins chanceux sont partis en Allemagne et ne sont revenus qu'à la fin de la guerre ! » [21]

En effet, du moins au début, il est difficile d'échapper au recensement et donc à l'envoi en Allemagne :

« En mars 1943, j'ai été "invité" à me faire recenser par l'Ecole ou par la mairie de Maisons-Alfort, qui vous envoyait, au besoin, à l'Office de placement à Charenton. En fait on n'avait pas vraiment le choix puisque si on ne participait pas au recensement, on se faisait supprimer sa carte d'alimentation, ce qui était inenvisageable en ville. A la campagne, il était plus facile de se cacher, et aussi de survivre sans carte de rationnement. Alors peu de solutions s'imposaient à nous, même si on savait très bien ce qui nous attendait... » [7]

« J'ai été convoqué pour partir au STO en fin de première année (été 43). J'ai du me présenter dans un centre de recrutement. Ma carte d'identité a été marquée d'un tampon avec croix gammée et aigle allemand, avec la date de mon départ et ma destination : 17 septembre 1943, Dortmund. Avec ça, impossible d'y échapper ! Si je me faisais contrôler, on verrait directement que j'étais requis ! » [30]

Cette réquisition est lourde de conséquences pour les étudiants vétérinaires, car elle implique l'arrêt immédiat des études, avec l'incertitude de pouvoir les reprendre un jour. C'est pourquoi Clément Bressou, avec l'aide des Services Vétérinaires Départementaux, va tout faire pour éviter à ses élèves l'envoi en Allemagne. Certains étudiants choisiront, eux, de devenir réfractaires.

b) Sursis successifs et mesures exceptionnelles permettent aux étudiants vétérinaires d'échapper à l'envoi en Allemagne.

Contrairement aux étudiants en médecine, pharmacie et dentaire des classes 39(4), 40 et 41, les étudiants vétérinaires sont, dans un premier temps, et si leur état physique le permet, « *Aptes pour l'Allemagne sans sursis ni exemption* » (4). Une exception est faite pour les « *candidats aux grandes écoles appartenant à la classe 42* » qui « *ne sont astreints à partir en Allemagne qu'à partir du 1er juillet 1943, ou jusqu'au 15^{ème} jour qui suit leur dernier examen* »³⁸. Ainsi Antoine Dupont (Alfort 1943) obtient un sursis jusqu'au 1^{er} septembre 1943, ce qui lui permet de passer ses examens de fin d'année [7]. Les différents sursis dont il bénéficie figurent sur sa carte de STO (**figure 36**).

³⁸ Télégramme du Ministre de l'Éducation Nationale au Recteur de l'Académie de Paris, 15 juin 1943 (4).

Figure 36 : Carte du Service du Travail Obligatoire du Dr Antoine Dupont (Alfort 1943).

Cette carte était remise aux étudiants lors du recensement et remise à jour tous les ans. En cas de contrôle, les étudiants devaient être en mesure de la fournir et de justifier leur présence sur le territoire français. Sur cette carte figurent les différents sursis dont a bénéficié Antoine Dupont.

N° d'identification **75 - 046 - 20 - 483**

Né le 19 décembre 1920

A Bachy D^{ép}: Nord

N° Matricule A. S. D^{ép}:

Domicile
ors de la
délivrance
de
la carte.
D^{ép}: Seine
Canton: Charenton
Commune: Maisons-Alfort
Rue: Jean-Jaurès N° 7

D^{ép}: NORD
Canton: SECLIN
Commune: SECLIN
Rue: dé l'Hospice N° 8I

Domiciles
successifs
D^{ép}:
Canton:
Commune:
Rue: N°

D^{ép}:
Canton:
Commune:
Rue: N°

Signature du titulaire :

Stupou



DATES	AFFECTATIONS SUCCESSIVES	DÉSIGNATION, VISA, CACHET DU SERVICE AYANT PRONONCÉ L'AFFECTATION
17 6 43	1 <i>École Nationale vétérinaire d'Alfort</i>	
8 7 43	2 Docteur-Vétérinaire	
	3	
	4	

Membre N° 2.

ÉTAT FRANÇAIS

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
AU SERVICE
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

CERTIFICAT DE RECENSEMENT

M. **DUPONT Antoine**

Domicilié à **Maisons Alfort** Département : **Seine**

Rue : **Jean Jaurès** N° **7**

Hameau ou lieu-dit : **École nationale vétérinaire**

a satisfait aux obligations de la loi du 4 septembre 1942, en ce qui concerne le recensement de la main-d'œuvre.

Bulletin de recensement N° **189**

MAISONS ALFORT 27 FEV 1943 1943.

Le Maire,



FICHE DE RECENSEMENT **1**

NOM : **DUPONT**

PRÉNOMS : **Antoine Fernand André**

Né le : **19.12.1920**

à : **BACHY (Nord)**

Adresse personnelle : **7 Rue J. Jaurès**

MAISONS ALFORT

Département : **Seine**

Situation de famille (1) : **Célibataire**

Nombre et âge des enfants :

Métier appris : **ETUDIANT**

Qualification professionnelle actuelle (2) : **d°**

Établissement où est employé l'intéressé : **ECOLE VETERINAIRE DE MAISONS ALFORT**

Affecté à :

Jour et heure de départ : **étudiant sursis jusqu'au 1.9.1943**

(1) Célibataire, marié, veuf ou divorcé.
(2) Indiquée sur le dernier bulletin de paye.

**OFFICE DE PLACEMENT
pour l'ALLEMAGNE
CHARENTON (Seine)
8, Avenue Jean-Jaurès
Télé: ENT. 08-27
MÉTRO: CHARENTON-ÉCOLES AUTOBUS: 81-104**

Stempel-Werbestelle	L. A. A.		
1	2	3	4

ORDRE D'AFFECTATION **2**

en exécution des dispositions de l'article 1 de la loi du 16 février 1943 instituant le Service du travail obligatoire et des dispositions de la loi du 4 septembre 1942 concernant l'orientation et l'utilisation de la main-d'œuvre.

M. **DUPONT Antoine Fernand André**

demeurant à **MAISONS ALFORT** Département : **Seine**

Rue **J. Jaurès** N° **7**

se présentera

le **étudiant sursis jusqu'au 1.9.1943**

à

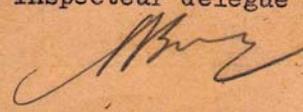
pour être employé en qualité de

L'inexécution du présent ordre entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 6 de la loi du 16 février 1943.

A **CHARENTON** le **29.3.1943**

pour Le Préfet :

l'Inspecteur délégué :



J/ 37158-43. (16)

Tous les étudiants ne bénéficient pas de ce sursis, qui, de toute façon est provisoire, et l'ambiance est pesante à Alfort :

« Dans le courant de ma deuxième année, on commença à parler de STO. Les gens de la classe 41 (la mienne) devaient rejoindre l'Allemagne dès la fin de l'année scolaire 1942-1943. Je réussis à entrer dans un dépôt de locomotives de Villeneuve-Saint-Georges, comme apprenti puis aide-ouvrier. Nous nous retrouvions dans cette situation une quinzaine de jeunes gens dont trois

séminaristes. Vers le début novembre de cette même année je tentais une visite à Alfort et là surprise ! Les 2/3 environ des jeunes astreints au STO avaient repris les cours. Je fis comme eux. Mais là l'ambiance était détestable, il y avait des descentes de police à la recherche des réfractaires, et, le directeur et le surveillant général semblaient très inquiets. » [16]

« Les convocations arrivèrent progressivement. Malgré le petit sursis accordé, beaucoup de jeunes avaient quitté Alfort pour se mettre à l'abri, puisque, de toute façon nous allions partir... Les cours continuèrent en assistance réduite dans cette lourde ambiance. » [23]

Soucieux de préserver ses élèves, et de leur permettre de terminer leurs études dans les meilleures conditions possible, Clément Bressou va, avec l'aide du Directeur des Services Vétérinaires au Ministère de l'Agriculture, Mr Boussard, réussir à négocier plusieurs sursis successifs pour repousser au maximum la date de départ en Allemagne : une première victoire est emportée le 3 novembre 1943, quand un premier sursis est accordé aux étudiants vétérinaires jusqu'au 1^{er} janvier 1944. Ces derniers sont alors autorisés à suivre les cours³⁹. En parallèle, une circulaire informe les Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires et les Directeurs des Ecoles Nationales Vétérinaires que le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement sollicite le maintien du plus grand nombre possible de vétérinaires et d'étudiants vétérinaires sur le territoire français⁴⁰. Les étudiants en dernière année se dépêchent donc de passer leur thèse pour échapper à l'envoi en Allemagne, et là encore, l'administration et le corps enseignant font le maximum :

« Il était indispensable de posséder le doctorat qui évitait l'assujettissement au Service du Travail Obligatoire et des vacances laborieuses outre-Rhin. Par procédure exceptionnelle, plusieurs d'entre nous purent présenter leur thèse le lendemain de leur dernier examen, qui était donc supposé acquis. » [10]

« J'ai été appelé pour le STO fin juillet 1943, alors que juste marié j'étais en remplacement en Charente. Je devais partir de Toulouse. J'avais heureusement une autorisation d'exercer pour une épidémie de fièvre aphteuse en Vendée. Quelques temps après mon arrivée, les gendarmes venaient me porter une feuille de route pour l'Allemagne. Ils ont dit ne pas m'avoir trouvé. Nous sommes donc partis précipitamment avec ma femme à Paris, où nous avons appris que les docteurs vétérinaires ne partaient pas en Allemagne. Nous sommes passés à Alfort où le professeur

³⁹ Courrier du Directeur du Travail et de l'Hygiène au Directeur de l'ENVA, 3 novembre 1943 (4).

⁴⁰ Circulaire n°8468 S/V du 14 octobre 1943 (4).

Marcenac nous a fourni à chacun un sujet rapide, avec toute la bibliographie nécessaire. Grâce au Directeur, le 2 décembre nous étions docteurs et nous sortions de la clandestinité. » [11]

Ces mesures sont prises conformément à l'idéal pétainiste "Travail, Famille, Patrie" qui prône le retour à la terre, et pour maintenir et améliorer l'agriculture française qui nourrit le Reich. Le Directeur des Services Vétérinaires et le Directeur de l'ENVA savent retourner habilement la situation en faveur des étudiants vétérinaires. En effet, Clément Bressou reçoit alors de nombreuses lettres des Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires qui font état des besoins de leur département (aide dans différents services mais également chez des praticiens surmenés). Il profite de cette aubaine pour demander, avec l'action conjuguée de Mr Boussard, une mesure exceptionnelle pour les étudiants vétérinaires, qui lui sera accordée le 13 décembre 1943 :

« Les étudiants vétérinaires des classes 39 (4), 40, 41 et 42 peuvent être affectés, à titre de Service du Travail Obligatoire, soit en qualité d'aide chez un vétérinaire praticien, soit à des services d'inspection des denrées alimentaires d'origine animale (abattoirs), soit à des Directions Départementales des Services Vétérinaires et au Ravitaillement, soit en qualité de préparateurs dans les laboratoires des Ecoles Vétérinaires. Cependant, ces étudiants ne sont plus autorisés à poursuivre leurs études ou à passer leurs examens ⁴¹ .»

Clément Bressou se charge alors d'effectuer un nouveau recensement des élèves, et de les mettre en relation avec les Services Départementaux, ou directement avec le praticien de leur choix, puis fait régulariser leur situation auprès de la Direction du STO. Pour les étudiants qui n'arrivent pas à trouver une place, il va jusqu'à créer de nouveaux postes d'élèves de laboratoire, pour que ces malchanceux ne soient pas envoyés en Allemagne. Il reçoit alors de nombreuses lettres d'étudiants ou de parents d'élèves qui lui expriment leur gratitude (4).

« Un jour de début décembre, on apprit que les autorités allemandes avaient accepté la proposition de Bressou : les étudiants vétérinaires avaient le droit d'accomplir le STO chez des vétérinaires praticiens, en France, ces derniers n'étant jugés pas assez nombreux, disait-on, pour soigner les chevaux dont l'armée allemande faisait grande consommation ! » [16]

⁴¹ Lettre du Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement au Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 13 décembre 1943 (4).

« Sachons que notre Directeur nous a rendu à tous un grand service, en obtenant que nous puissions faire notre STO en France chez un confrère. Nous lui devons beaucoup à ce sujet et soixante ans après, nous n'avons pas oublié ! » [19]

« Nous avons échappé à l'envoi en Allemagne alors qu'on y croyait plus, grâce aux efforts conjugués de notre Directeur et de Mr Boussard, qui travaillait alors au Ministère de l'Agriculture. Je crois me rappeler qu'ils ont fait valoir l'argument de la nécessité de pourvoir les vétérinaires en exercice "d'aides" pour leur permettre de remplir leurs obligations vis à vis de l'Agriculture. Dans le même esprit deux élèves ont été affectés auprès des professeurs de certaines chaires de l'Ecole. Une tolérance a permis à ces derniers de suivre certains cours. » [24]

« Le Directeur, Mr Bressou a été remarquable de défendre ses élèves quand les allemands ont institué le STO. Il a réussi à caser pratiquement tout le monde (sauf peut être deux ou trois ?) chez des confrères, faisant valoir leur utilité à l'économie agricole. Quelques uns (dont j'étais), casés à l'Ecole même, sous le même prétexte, dans les laboratoires : moi j'étais en parasitologie. » [29]

En 1944, les étudiants sont autorisés à reprendre les cours, et le 3 janvier 1944, un nouveau sursis est accordé jusqu'au 31 mars, puis jusqu'au 15 juin 1944 pour les étudiants nés en 1923 et les années suivantes⁴². Mais les étudiants doivent tout de même se faire recenser et présenter un certificat de recensement pour avoir le droit de se présenter à un examen d'enseignement⁴³. C'est pourquoi certains étudiants astreints au STO seront interdits d'examen en juillet 1944: « Bressou était intransigeant à ce sujet. » [18]

En effet, même s'il entreprend des actions remarquables pour protéger ses élèves, il ne peut pas se permettre de perdre sa crédibilité, aux yeux de ces derniers, mais aussi des autorités allemandes, dont malheureusement il dépend. Les étudiants doivent alors se mettre en conformité avec les exigences de l'occupant, et respecter un maximum le règlement de l'Ecole. Le but étant d'être le plus discret possible, pour ne pas attirer l'attention des allemands. Ainsi certains étudiants paieront pour son intransigeance et sa rigueur :

⁴² Télégramme de la Direction de la Production Agricole, 3 janvier 1944 (4).

⁴³ Courrier du Recteur de l'Académie de Paris aux Doyens, Inspecteurs d'Académie et Chefs d'Etablissement, 8 mars 1944 (4).

« Après le "virage"⁴⁴, le poulot est allé se plaindre à un surveillant, qui est venu constater les pseudo-dégâts. L'affaire est remontée jusqu'au directeur qui décida de faire un exemple...Les coupables furent priés de se dénoncer faute de quoi les deux derniers de chaque promotion seraient mis à la porte le lundi suivant ! Malheureusement, cette affaire eut lieu un vendredi, les coupables ne furent pas informés de l'avertissement du Directeur et ne purent se dénoncer...Le lundi, la mesure fut immédiatement appliquée. Faute de chance, dans le lot, il y avait un étudiant dont le sursis STO arrivait à terme. Avec son renvoi, il ne put le faire renouveler et fut donc envoyé en Allemagne où il resta jusqu'à la fin de la guerre...Quelle injustice ! » [7]

« Ayant été exempté de façon officielle par un faux certificat médical, je n'ai pas jugé utile, l'année suivante, de me faire recenser pour le STO. Alors le Directeur m'a immédiatement mis à la porte. Les cours étant terminés, j'ai demandé à venir passer mes examens, ce qu'il a refusé...Il ne voulait pas qu'un réfractaire reste à l'Ecole, il devait savoir mieux que moi les risques qu'il encourait à garder un réfractaire dans son établissement... » [18]

En effet, en dépit des nombreuses mesures qui ont été prises pour leur épargner l'envoi outre-Rhin, un certain nombre d'élèves est devenu réfractaire.

3. Des réfractaires malgré tout !

Que ce soit par choix ou non, par volonté de nuire à l'occupant ou tout simplement par peur, certains étudiants vétérinaires sont devenus réfractaires, c'est à dire qu'ils n'ont pas répondu aux convocations ou à l'ordre d'affectation en Allemagne. Commence alors une vie plongée dans l'illégalité, et ces jeunes gens doivent se cacher pour échapper aux milices qui les recherchent. Beaucoup en profiteront pour faire leurs premières armes chez des praticiens, d'autres, plus engagés politiquement, rejoindront le maquis.

Ces étudiants qui se cachent et refusent l'envoi en Allemagne sont surtout ceux qui ont été appelés alors que les dérogations n'ont pas encore été mises en œuvre, ou les étudiants sortis mais n'ayant pas encore passé leur thèse :

⁴⁴ Voir l'épisode du "virage" p 99.

« Je n'ai pas été appelé pour le STO durant mes études à Alfort (octobre 1939 à juin 1943), mais seulement en mai ou juin 1944, alors que, diplômé, j'étais en place d'aide dans le Cotentin. Je me suis alors réfugié dans une ferme, où je suis resté caché. » [9]

« J'appartenais à la classe militaire 1942 et je fus donc appelé pour le STO après ma deuxième année à Alfort, en août 1943. J'étais en vacances chez mes parents et je reçus là une lettre qui était une convocation. En accord avec ma famille je décidais de ne pas me présenter, ainsi je refusais le STO. A cette date, un de mes camarades se rendait à Paris. Je lui avais remis une carte postale de Paris, sur laquelle j'avais rédigé un court message : "Je suis bien arrivé à Paris. Je poursuis mon voyage..." Cette carte écrite de ma main, et dont l'adresse était celle de mes parents, fut donc remise à la poste de Paris ? C'était au cas où mes parents auraient été inquiétés par les allemands à mon sujet. Ils pouvaient montrer cette carte et justifier mon absence... Mes parents ne furent jamais ennuyés à ce propos. J'étais en possession d'une fausse carte d'identité obtenue par le réseau de résistance de mon village, mais elle ne me servit pas, j'eus la chance de ne pas être arrêté. Pendant ce temps, je pus me cacher dans la ferme d'un de mes oncles, qui se trouvait au bout d'un mauvais chemin, sans autre issue que la ferme, et à deux kilomètres d'une petite route peu fréquentée et sans intérêt stratégique. Là j'occupais un grenier, et j'évitais de sortir dehors. Je suis resté ainsi pendant 3 mois, jusqu'au 12 novembre 1943, date à laquelle mes parents reçurent une lettre du Directeur de l'Ecole, qui nous demandait de rentrer. Ce que je fis : là mes conditions physiques étaient plutôt mauvaises, aussi je dus passer une visite qui me déclara inapte de façon officielle. » [19]

« Pierre a pu échapper à l'envoi au STO grâce à une fausse carte de cultivateur, et à un travail en exploitation agricole, obtenu grâce à un réseau de résistants. En effet les agriculteurs étaient exemptés de STO. Il est alors devenu ce qu'on appelait un réfractaire ! » [27]

« Le 17 septembre 1943, j'ai bien pris le train en direction de Paris comme l'indiquait mon ordre d'affectation, mais je me suis arrêté en route et réfugié dans une ferme. Une fois devenu réfractaire, je ne pouvais plus retourner à l'Ecole, parce que c'est là qu'on serait venu me chercher en premier, et le Directeur ne voulait pas trop faire parler de lui... J'ai pu reprendre mes cours en octobre 1944, après la libération. » [30]

D'autres étudiants ont fait le choix de rejoindre le maquis, mais cela n'aurait pas été possible sans l'action d'un homme courageux, l'abbé Le Meur, aumônier de l'Eglise Sainte Agnès où se rendent les étudiants catholiques. Résistant, ses premières actions consistent à lutter contre le Service du

Travail Obligatoire. Il fabrique de faux certificats en copiant des tampons, des formulaires et des signatures des services allemands. Il incite de nombreux élèves vétérinaires à devenir réfractaires pour le STO, soit en leur fournissant de faux papiers, soit en les invitant à rejoindre le maquis. Trahi, il est arrêté deux fois par la Gestapo, et réussit une évasion spectaculaire en 1944, en sauvant 45 de ses camarades⁴⁵. Il est mort en 1955 lors d'un accident d'escalade. Une plaque commémorative est inaugurée le 7 avril 1991, en l'Eglise de Sainte Agnès d'Alfort (8).

« J'étais le chef de la troupe scout de Sainte Agnès. L'aumônier du Cercle catholique de l'Ecole d'Alfort était très engagé dans la résistance, et quelques étudiants travaillaient avec lui, notamment à un réseau d'évasion de prisonniers et de STO. Plusieurs étudiants vétérinaires et de jeunes de la ville en ont profité. J'en connais quatre qui ont été cachés à Rouffanges ou à Taxennes où la troupe avait campé en 1943. Après mon départ, l'abbé Le Meur a été dénoncé, je crois par le sacristain...Il a été enfermé à Drancy, puis il a réussi une superbe évasion en sautant du train qui le conduisait dans un camp d'extermination (celui de Bergen-Belsen). Il était courageux, énergique, bourré de sang froid et exemplaire. C'était un résistant. » [8]

L'abbé Le Meur, en aidant de nombreux étudiants vétérinaires à échapper au STO contribue peut être ainsi, par son courage et son dévouement, à inciter ces jeunes gens à s'opposer aux lois répressives de l'occupant, et à étoffer les rangs de la résistance.

C. Collaboration et résistance.

1. Un contexte peu propice à l'engagement ?

Pour préserver la sécurité et la tranquillité au sein de son établissement, Clément Bressou ne tient pas à ce que les étudiants se fassent remarquer. Cela passe par une discipline stricte, mais aussi par une volonté de les éloigner de toute considération politique. Cela n'empêche pas les étudiants d'avoir leur avis et d'en discuter :

⁴⁵ Lire « les sorciers du Ciel » de Christian Bernadac (Editions France Empire, 1969).

« Il y avait à l'Ecole, certains étudiants qui admiraient le maréchal Pétain (ils considéraient que c'était grâce à lui que nous pouvions continuer nos études à une période où certaines grandes écoles étaient fermées), d'autres le général De Gaulle, ce qui donnait lieu à des discussions très animées le soir dans les chambres de la Cité. Mais nous étions tout de même les seuls étudiants à ne pas être impliqués dans la vie politique du pays, contrairement à nos camarades du quartier latin. Même si certains de mes camarades aspiraient à aider le général en faisant autre chose que des croix de Lorraine dans les urinoirs, la majorité s'estimait heureuse de pouvoir continuer à étudier dans un environnement calme. En effet, nous avions très peu d'informations à l'époque : les TSF étaient interdites, les journaux qui arrivaient au Cercle des Elèves étaient contrôlés par les allemands (et par le concierge de l'Ecole !). Les seules informations qui filtraient provenaient d'élèves qui rentraient chez eux le week-end. Nous ignorions les grands événements, par exemple nous n'avions pas eu connaissance de la Rafle du Vel d'Hiv'. En fait Bressou voulait que nous nous consacrons à nos études, et rien qu'à nos études. » [7]

La plupart des témoignages relatent le fait que l'orientation politique de l'Ecole est, du moins au début de la guerre, plutôt Pétainiste, et qu'il est ainsi difficile, voire imprudent, d'afficher son engagement dans la résistance :

« Il y avait une bonne partie de la promo qui était Pétainiste, comme c'était le cas de nombreuses personnes (corps enseignant, personnel administratif ou technique) à l'Ecole, du moins au début. Il n'était pas de très bon ton de parler politique, notre Directeur s'y opposait, et encore moins d'afficher des préférences Gaullistes. Il ne fallait surtout pas faire de vague ! C'est pourquoi les résistants ne se sont dévoilés qu'après la libération. » [10]

« Il ne fait aucun doute que certains élèves ont fait de la résistance, mais une discrétion quasi absolue pesait sur les activités de ce genre. En effet, parmi les élèves, certains étaient orientés vers les actions et motivations représentées par le gouvernement de Vichy. Ce gouvernement collaborait plus ou moins avec les allemands et les dénonciations allaient bon train...Ceux qui résistaient adoptaient une réserve souvent discrète. Et notre Directeur n'aurait pas toléré qu'il en soit autrement. » [6]

« Un souvenir de La Filaire, parmi d'autres. C'était un vieux monsieur, très "Travail, Famille, Patrie", la devise du gouvernement de Vichy, et qui révérait fort le Maréchal Pétain dont il avait fait mettre une grande photo dans son amphi. A chaque début de cours la Filaire se tournait vers l'effigie de son héros et saluait en soulevant délicatement son calot blanc dont il était toujours

coiffé...A l'époque déjà, après une grande année d'occupation, "les collaborateurs" comme on les appelait n'avaient pas bonne presse et la collusion entre Vichy et l'Allemagne devenait patente. Y avait il eu un incident récent ? Des exécutions de résistants ? Je ne sais, toujours est-il qu'une fois, pendant que la Filaire exécutait son petit numéro, tous les élèves claquèrent des talons et levèrent le bras à la mode hitlérienne en criant "Heil Hitler"...Nous crûmes que le vieux allait passer sous nos yeux. Il était devenu cramoisi, se tenait raide, appuyé à sa chaire, nous regardant avec des yeux exorbités...La scène dura bien deux ou trois minutes dans un silence impressionnant, tout l'amphi debout mais immobile...Puis il retrouva ses forces pour exhaler : "j'ai entendu...et j'ai compris..."...Il enchaîna avec son cours, d'une voix éteinte...Et jamais plus, au moins devant nous ; le vainqueur de Verdun n'eut droit à son salut » [20]

Enfin, les étudiants de l'ENVA ne sont pas seulement des jeunes gens studieux n'ayant d'autre souci que leurs études. Aucun n'est indifférent à la situation politique du pays. Ils n'ont certes pas tous les mêmes réactions mais ils se sentent tous concernés. Certains sont même très critiques puisqu'ils n'hésitent pas à annoter, commenter des articles parus dans des journaux vichystes : par exemple, un journaliste nommé Bosc, ayant dénoncé et violemment critiqué le fait que les étudiants vétérinaires ne partent pas en Allemagne pour leur STO se trouve renommé "**JEAN BOSCHE**" (4)⁴⁶. D'ailleurs, la dernière anecdote relatée ne serait-elle pas le premier acte de résistance des étudiants vétérinaires ?

2. Les vétérinaires et la résistance.

Les étudiants vétérinaires, durant l'occupation, ne sont pas aussi démonstratifs que leurs camarades des lycées et universités parisiens, en particulier du quartier latin, mais certains s'engagent tout de même dans des mouvements étudiants (la troupe scout de l'abbé Le Meur), ou trouvent leur place dans différents réseaux et organisations. Leur intégration à des réseaux de résistants se fait plutôt en dehors de l'Ecole (après leur sortie ou lors de stage chez des praticiens), car, nous l'avons déjà évoqué, il n'est pas permis aux étudiants d'avoir une activité de ce genre au sein de l'Ecole.

A côté de ces mouvements structurés et très actifs, il y a tous les étudiants qui agissent, manifestent et résistent seuls, par de petites attitudes, de petits gestes, de petites actions.

⁴⁶ Extrait d'un article de journal découpé et recensé aux Archives Départementales du Val-de-Marne (4).

a) *Des actes de résistance isolés.*

Il n'est pas obligatoire d'appartenir à un réseau ou à un mouvement de résistance pour manifester sa désapprobation, son désaveu du régime, sa haine pour l'occupant. Dès les premiers jours de l'occupation, certains étudiants et certains vétérinaires praticiens refusent de se soumettre à l'ennemi. Par de petites actions, à première vue insignifiantes, les vétérinaires contribuent eux aussi à renforcer la résistance.

En effet, certains étudiants n'ont pas peur de signifier leur désaccord, leur refus d'obéir à l'occupant, et ce, quelque soit le risque encouru. Certaines petites anecdotes nous montrent que les étudiants n'ont pas forcément conscience de "faire de la résistance", mais, *a posteriori*, leurs actes reflètent du courage et la volonté de ne pas s'avouer vaincu. Par exemple, Antoine Dupont (Alfort 1943), chante à pleine voix dans le métro :

« *"Tout au fond de la mer les allemands sont couchés, les Allemands sont couchés, pour avoir essayé d'embêter les Anglais, d'embêter les Anglais, ha, ha, ha⁴⁷ ! Qui donc matera Hitler et Bénito, qui donc matera Ribentrop et Ciano, c'est Winston Churchill, c'est Winston Churchill !" [...]* C'était en 41 ou 42, j'étais avec quelques camarades qui étaient très angoissés ! Heureusement les Allemands ne comprenaient sûrement pas le sens de la chanson ! Comme j'étais passablement aviné, certains étaient même hilares ! J'avais un camarade qui s'amusait, lui, à couper le gland d'argent qui garnissait la tête du poignard porté au côté par les officiers Allemands. Il nous présentait aussitôt ses trophées dans le creux de sa main. Dans le métro, aucune réaction, personne ne sifflait mot... » [7]

D'autres petites actions de ce genre ont été rapportées, même si elles tiennent plutôt de l'humour potache d'étudiants, elles restent des actions qui mettent à mal l'autorité de l'occupant, et prouvent que les étudiants vétérinaires ne sont pas résignés :

⁴⁷ Allusion à une tentative repoussée d'un débarquement allemand sur la côte anglaise.

« D'autres⁴⁸ incidents émaillèrent les relations entre l'Ecole et les troupes d'occupation mais il ne s'agit jamais que d'exploits (si j'ose dire) individuels. En voici quelques uns...

Je ne dirai pas que l'Ecole avait son bordel attitré mais il est de fait que nous étions assez nombreux à nous retrouver dans un établissement assez huppé rue N.D de Nazareth, tout près de la porte Saint Denis. Si on passait par là le soir après 9 heures on avait une bonne chance d'y trouver quelques apprentis-vétos. [...] Les allemands fréquentaient peu ce genre d'établissement [...] un soir pourtant, il en vint deux ou trois, déjà un peu éméchés, mais visiblement décidé à faire ami-ami avec les clients. On en vint à boire ensemble le coup de la patronne, puis à bavarder et à partager leur table en rigolant. Ils avaient débouclé le ceinturon, et posé leur casquette feldgrau sur la banquette la plus proche...Un copain, Le F., en prit une, la mit sur sa tête et commença à déambuler pendant que les Fritz qui trouvaient cela amusant se tapaient les cuisses en éructant des ah ! et des oh ! témoignages irréfutables d'une grande liesse communicative. Jusqu'au moment où Le F. qui s'était rapproché de la porte l'ouvrit d'un coup sec et s'enfuit dans la rue avec sa prise de guerre cachée sous le manteau...Il était déjà dans le métro que les frisés, soudain dégrisés, étaient encore à hurler de colère, menaçant de fermer le bordel et de faire fusiller le coupable...L'affaire fit un certain bruit, la filière fut remontée mais, prudemment, Le F. était parti se terrer au fin fond de sa Bretagne natale, et, on ne l'y retrouva pas...Mieux il mit à profit ces vacances imprévues (Bressou l'avait fait expulser) pour exercer son art (?). Seulement, au lieu de se dire vétérinaire (il eut été condamnable), il se fit faire plaque, papier à en-tête et cartes de visite au nom de Le F., "licencié des Ecoles Vétérinaires", un titre qu'il fut sans doute le seul à jamais porter...Après la libération il revint à Alfort et pu terminer ses études.

Un coup de chapeau maintenant à Théophile Le B., dit le Grand Théo...Plus de 2 mètres, une carrure de portefaix, une force herculéenne et comme souvent dans ce cas là, la gentillesse même. Les Allemands avaient transformé en mess ou cercle un restaurant du bord de Marne. L'entrée en était interdite aux français, mais ils avaient conservé le personnel d'origine. C'est ainsi qu'un jour où il traînait sa grande carcasse dans le coin, le Grand Théo se vit en face d'un officier qui battait comme plâtre un vieux serveur français : coups de poing, coups de pied, cravache...Le pauvre homme était à terre que le petit coq allemand, hors de lui, cognait toujours en injuriant sa victime. Théo ne s'interrogea pas pour savoir quelle faute le petit vieux avait bien pu commettre ; son sang, comme on dit, ne fit qu'un tour : d'une main il décolla l'"offizier" et de l'autre lui administra une bonne raclée. La casquette et la cravache s'envolèrent pendant que les coups pleuvaient et que le

⁴⁸ En référence à l'épisode du virage, du banquet de clinique et des pancartes volées, voir p 99 à 101 .

serveur allait se terrer au fond de la salle. Un dernier coup de pied envoya le Fritz embrasser les cailloux et Théo s'en revint à l'Ecole en courant. Il pu s'expliquer brièvement avec Bressou et attendit la nuit pour s'éclipser discrètement, lui aussi en direction des landes bretonnes. L'officier se sentit sans doute en faute : une histoire comme celle-ci aurait pu lui valoir une sanction et son renvoi vers le front russe. En tout cas il n'y eut aucune recherche ni aucune suite. Le grand Théo revint en juillet passer ses examens, fut reçu et s'établit peu après à Landernau. » [20]

Au sujet de l'épisode des pancartes volées, l'interprétation de cet acte pose déjà problème à l'époque :

« Sitôt informé Bressou mena son enquête, trouva les coupable et convoqua le conseil de discipline [...] Monsieur le Directeur avait eu peur et il exigea l'exclusion définitive de ces énergumènes qui avaient osé défier l'occupant. Des échos que nous en eûmes ce conseil ne fut pas triste. D'un côté Bressou, Marcenac, et je ne sais quels autres tenant de l'ordre établi, de l'autre Verge et Vuillaume s'opposant au renvoi de 6 ou 8 garçons à quelques mois d'être diplômés pour une plaisanterie peut être un peu osée mais qui relevait d'abord de la carabinade ou de l'esprit étudiantin...la bagarre dura deux heures...au terme desquelles les "inculpés" furent licenciés une semaine mais interdits d'examens en juillet... » [20]

« Les professeurs ont pris cela un peu comme un acte de résistance, plutôt que comme le résultat d'une beuverie. Moi je ne sais pas quoi en penser...Même si finalement c'était un peu "résistant" de ridiculiser l'occupant, je ne pense pas que nous en avons conscience et que l'on avait fait ça en se disant "on est des résistants". Toujours est-il que quelques années plus tard, j'ai été interrogé par des policiers de la sûreté nationale, qui voulaient savoir si Bressou avait renvoyé des résistants. Même si j'ai été exclu un mois (j'en ai profité pour finir ma thèse), j'ai dit la vérité : je n'étais pas un résistant ! C'était une bêtise d'étudiant et Clément Bressou avait fait son travail en nous renvoyant. En plus, j'ai quand même eu le droit de passer mes examens en juillet, Bressou étant revenu sur sa décision grâce à quelques professeurs (Drieux et Coquot je crois...). En fait cet interrogatoire arrivait dans le contexte de l'épuration, et je crois que les règlements de compte allaient bon train...Bressou avait eu quelques démêlées pendant la guerre avec des membres du Ministère de l'Agriculture et des services vétérinaires. Pour moi c'était le résultat d'une vengeance personnelle, tout le monde sera d'accord avec moi si je dis que Bressou était tout sauf un collaborateur ! » [7]

Même si Clément Bressou ne veut pas faire parler de son Ecole et fait ce qu'il faut pour étouffer les affaires qui pourraient lui nuire, il est effectivement rapide et malvenu de le taxer de collaboration. Peut être vaut il mieux exclure un ou deux étudiants que de vouloir les protéger à tout prix et risquer ainsi une répression "collective" sur l'établissement. Les allemands pourraient décider de supprimer les quelques dérogations qu'a réussi à obtenir Clément Bressou (notamment au sujet du STO) ou pire, faire une descente à l'Ecole et déporter, fusiller, quelques étudiants, au hasard, pour l'exemple. En choisissant délibérément de "sacrifier" quelques élèves, peut être en a-t-il sauvé plusieurs dizaines. Et n'est-ce pas là une forme de résistance ?

De même, le fait non seulement d'accepter les femmes au sein de son établissement, mais aussi d'exiger qu'on les respecte et les traite comme égales, est également une façon de désapprouver la politique du gouvernement de Vichy. Effectivement, poursuivre des études supérieures, pour une femme entre 1939 et 1945, est mal vu par Vichy : la place d'une femme n'est pas à l'université, mais au foyer avec ses enfants. Vichy condamne ouvertement le féminisme. Les jeunes filles se destinant à la médecine, à l'enseignement ou à la recherche sont considérées comme inutiles, ces femmes s'égarant, elles oublient leur devoir de mère et d'épouse fidèle. Si géographiquement Vichy est loin, sa propagande parvient à pénétrer sans mal la capitale et ses environs puisqu'elle est encouragée par les autorités nazies présentes à Paris (11). Clément Bressou ne peut ignorer que le fait de laisser des jeunes femmes intégrer son établissement est totalement contraire aux exigences du gouvernement. De plus le reste de la société demeure septique face aux éventuelles compétences professionnelles des femmes vétérinaires (ou médecins, architectes...). Nous pensons que le simple fait d'être étudiante, qui plus est dans une profession depuis trop longtemps "réservée aux hommes", est un acte de résistance. Indirectement, en les accueillant, en les formant, en les diplômant, Clément Bressou et l'ensemble du corps enseignant participent à la lutte contre l'idéologie pétainiste et fasciste. Il n'y a pas de place dans les régimes fascistes pour les intellectuelles.

b) Un réseau à Alfort ?

En abordant le sujet de la résistance, c'est bien entendu la première question que nous nous sommes posée. Il est apparu, au fur et à mesure de notre recherche, qu'il était extrêmement difficile d'y répondre. En effet, plusieurs éléments expliquent cette difficulté : premièrement, le nombre restreint de témoins en raison de l'ancienneté des événements. Il a été très difficile de trouver des témoins

ayant appartenu directement à un réseau de résistants organisé dans l'enceinte de l'Ecole. De plus les réseaux étaient très cloisonnés, personne n'en connaissait l'identité et l'activité de tous les membres. Interroger un témoin ne nous aurait pas permis de remonter toute une filière (même après guerre, certains réseaux ne se sont jamais découverts). Deuxièmement, les personnes interrogées n'ayant pas appartenu à un réseau ignoraient tout des activités de leurs camarades qui restaient extrêmement discrets. Enfin, nous l'avons déjà évoqué, Alfort n'était pas, contrairement à la Sorbonne, un nid de mouvements contestataires, et l'ambiance était plutôt studieuse, même si les étudiants vétérinaires s'intéressaient de près ou de loin aux événements qui secouaient le pays.

Certains témoignages et la consultation des Archives départementales du Val de Marne laissent entendre qu'un réseau a bien existé au sein de l'Ecole, sans que nous puissions trouver de preuves directes et explicites. Des tracts et des "papillons"⁴⁹ (**figure 37**) ont bien été trouvés dans l'enceinte de l'Ecole, mais est-ce un réseau extérieur qui serait venu les y déposer, ou est-ce là l'œuvre d'un réseau alfortien ? Peut être l'abbé Le Meur a-t-il réussi à convaincre des étudiants vétérinaires à travailler et agir pour la résistance sans prendre le maquis, et ne limite ainsi plus son action au seul Cercle Catholique, mais au sein même de l'Ecole. Ce réseau ne se serait formé qu'à la fin de la guerre. C'est ce que laissent entendre certains témoignages :

« Pierre m'avait dit qu'il y avait des réseaux de résistance dans la promotion, qui a priori travaillaient avec l'abbé Le Meur. Lui-même a gardé longtemps en souvenir un brassard F.F.I.⁵⁰. »
[27]

« Il y avait un réseau de résistance à l'Ecole, j'ai obtenu grâce à lui une fausse carte d'identité avec un faux nom et une date de naissance modifiée. Heureusement je n'ai pas eu à m'en servir ! »
[30]

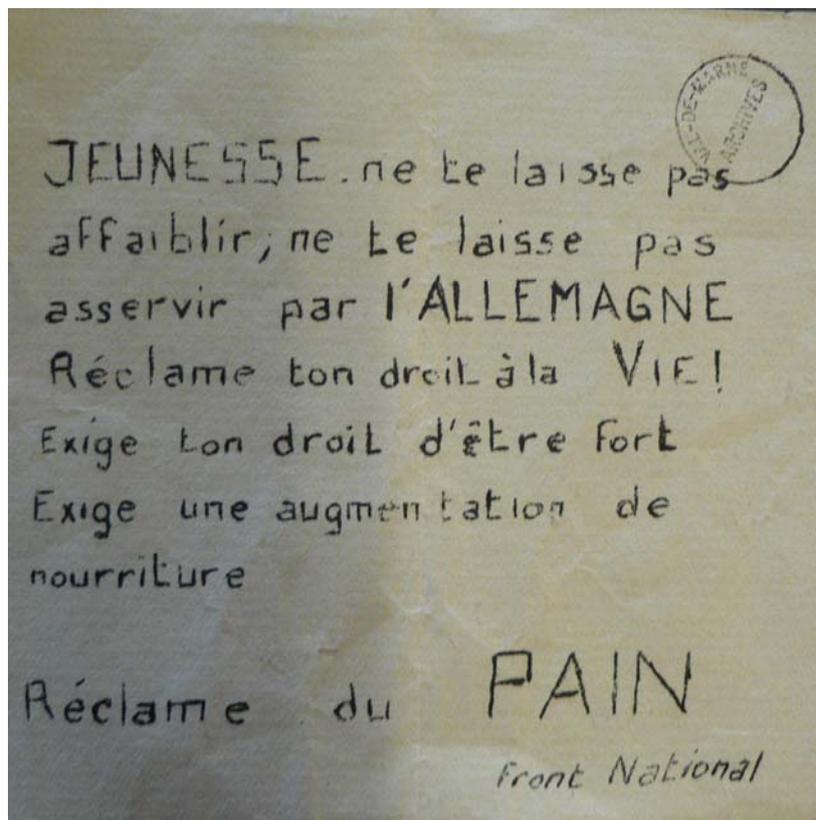
« A Alfort, l'abbé Le Meur était un résistant très impliqué. Il travaillait à élaborer un nouveau réseau avec des étudiants vétérinaires. Un de mes camarades, qui était assidu au Cercle Catholique

⁴⁹ Sorte de mini tract sur lequel un message court mais fort était inscrit. Ils étaient faciles à dissimuler et à éparpiller, rapides à lire, ainsi ils touchaient le plus grand nombre possible de personnes tout en restant discrets.

⁵⁰ Forces Françaises de l'Intérieur : nom donné en 1944 à l'ensemble des groupements militaires clandestins qui se sont constitués dans la France occupée (Armée Secrète, Organisation de Résistance de l'armée, Francs-tireurs et partisans, etc.). Placées en 1944 sous le commandement du général Koenig, et dirigées par le colonel Rol-Tanguy lors de la libération de Paris, elles jouent un rôle non négligeable dans la préparation du débarquement et la libération de la France (12).

était en fait un de ses agents de liaison. Un jour de 1944, alors que j'étais à l'infirmierie, il vint me voir et me montra des pains d'explosifs dans son sac à dos ! Il faisait sauter des voies de chemins de fer lors de ses "randonnées scoutistes" ! Il était inconscient de se balader avec ça dans son sac ! Mais il me disait que l'Ecole était sûre, et que d'ailleurs il avait organisé plusieurs réunions dans le sous-sol de la Cité...Je n'ai jamais su si c'était vrai. » [31]

Figure 37 : Papillon du Front National de Libération retrouvé dans l'enceinte de l'Ecole d'Alfort au cours de la Seconde Guerre Mondiale : (4). Nous ne savons pas si les papillons étaient parachutés ou éparpillés dans l'Ecole par un réseau de résistants local. Les papillons étaient des tracts de petite taille faciles à dissimuler.



Une chose est sûre toutefois, certains étudiants intègrent des réseaux extérieurs à l'Ecole, soit par le biais de camarades, d'activités extrascolaires, soit par le biais de leur famille ou de stage et remplacements chez des confrères ruraux. Les exemples ne manquent pas, en voici quelques uns :

« Début 1943, je suis arrivé comme aide chez un confrère (le Dr R. à Landrecies, dans le Nord), qui faisait de la résistance. Il m'a proposé de travailler pour lui, et de devenir son agent de liaison. Au début, j'ai refusé : à cette époque, il y avait beaucoup d'excès, des actes terroristes (des explosions dans lesquelles des civils innocents mouraient, des exécutions sommaires de soldats allemands qui n'étaient pas plus heureux que nous d'être embarqués dans ce conflit...), et cela aboutissait à des représailles sanglantes. Je ne voulais pas faire ça. Mais ce véto appartenait à l'O.C.M⁵¹, qui préparait, entre autres, le débarquement. Alors j'ai décidé de participer à de petites missions : je portais des documents à un paysan en prétextant visiter une vache malade, j'interceptais des messages...tout était très bien cloisonné parce que je ne connaissais personne, à part deux ou trois interlocuteurs. Un jour, nous avons été dénoncés, j'ai été arrêté en pleine nuit, le 10 janvier 1944. La maison était cernée, impossible de s'échapper ! J'ai été torturé (mais je n'ai donné personne !), baladé de ville en ville où j'ai subi des interrogatoires musclés, puis déporté à Buchenwald. J'ai été libéré le 11 avril 1945, après trois mois de camp. Je n'y croyais plus ! » [3]

« Mon confrère et ami Eugène Baradeau, sorti d'Alfort en 1941, faisant partie d'un groupe vendéens de résistants, a été déporté en 1943 et a eu la chance de revenir en 1945. » [5]

« Je n'oublie pas ce confrère bouillonnant d'activité, à peine entrevu, qui militait dans la Résistance : le besoin de remplacement tenait probablement à cette action cachée. Pris par les allemands, il fut déporté et périt dans un camp de concentration. » (13)

Les vétérinaires praticiens sont nombreux à militer dans la résistance. Là encore, indirectement, en permettant à ses étudiants de faire leur STO chez des confrères français, Clément Bressou contribue, sciemment ou non, à fournir les résistants en jeunes recrues, ou à soulager les confrères qui n'ont plus qu'à se consacrer à leurs actions contre l'occupant.

3. La libération vue d'Alfort

⁵¹ Organisation Civile et Militaire : mouvement résistant né à la fin de l'année 1940, sous la direction de Jacques Arthuys (11).

La libération de la France et de Paris est un sujet passionnant, dont la bibliographie ne manque pas⁵². Nous avons cependant fait le choix de retranscrire ces événements à travers le récit d'un confrère, Jean Boudier (Alfort 1945), qui a vécu ces événements à Alfort même, étant de garde à l'Ecole pendant les vacances estivales. Voici un extrait de son récit "Aspects méconnus de la vie à l'Ecole au moment de la libération de Paris (août 1944)"⁵³ :

« Le 6 juin 1944, au matin, le temps est maussade, gris et froid. Il pleut un peu. Comme d'habitude je quitte ma chambre vers sept heures trente et prends un morceau de pain à la boulangerie du quartier. "Ils ont débarqué" me dit la boulangère. Mon état d'esprit est difficile à décrire : heureux, dubitatif, inquiet ? Je ne sais quoi penser. Les gens vaquent à leurs occupations sans manifester leurs sentiments. Depuis le temps que l'on espérait, on n'osait plus y croire. Les conversations expriment un même doute. Tout est calme à l'Ecole et les cliniques ont lieu normalement ainsi que la suite des examens. Du fait du S.T.O., les promotions sont réduites. [...] Vers la mi-juin, les examens terminés, je rentre chez moi [...] Arrive la date de mon départ pour le service de vacances à Alfort. Nous sommes le 12 juillet 1944. Pas question de prendre le train, tout est désorganisé, mais il y a encore quelques camionnettes qui arrivent à rendre service. [...] La vie et l'activité parisiennes se ralentissent de jour en jour. Le métro ne circule que par intermittences. Certaines lignes sont complètement arrêtées. Le courant électrique est l'objet de nombreuses coupures. Les alertes, réduites depuis quelques jours, reprennent avec intensité vers le 24 juillet. Pendant une semaine, théâtres, cinémas, et autres spectacles sont fermés. La vie à Alfort devient de plus en plus difficile, et la nourriture nettement insuffisante, le pain de plus en plus rare dans les boulangeries même avec des tickets. Il n'est pas surprenant qu'à 9 heures du matin il n'y ait plus rien à vendre. [...] La progression des événements s'accélère. Plus question de rentrer chez moi, les trains en direction du nord sont supprimés. Saint-Denis et Saint-Ouen sont bombardés faisant 41 morts. Pontoise le même jour compte 62 morts et ainsi tous les jours. Villacoublay est bombardé avec 13 morts, et l'on aperçoit d'Alfort la fumée qui monte à l'horizon. A ces signes, à d'autres moins évidents, on sent que la déroute allemande a commencé. Nous sommes le 10 août. Sur le bord de la route juste devant l'Ecole plusieurs chars lourds allemands sont stationnés. Les tankistes sont morts de fatigue, écroulés au pied de leurs véhicules. Ils dorment sur le trottoir à côté de l'entrée de l'Ecole. D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Impossible de le savoir et d'ailleurs il n'est pas question

⁵² Entre autres, nous avons particulièrement apprécié *Paris brûle-t-il ?* de Dominique Lapierre et Larry Collins, éditions Robert Laffont.

⁵³ Ecrit rédigé à l'occasion des journées des 21 et 22 septembre 1993 (réunion de la promotion Alfort 1945), consultable dans son intégralité aux Archives Départementales du Val De Marne (4).

d'engager la conversation. Dans la capitale les différents services vitaux semblent désorganisés. On parle de grève générale à la SNCF et des cheminots ont été fusillés pour l'exemple. Je suis sans nouvelles et sans ravitaillement de ma famille, toute communication étant désormais impossible. Les mouvements de troupes allemandes de toute nature affluent sur Paris. Le temps est très beau et très chaud. Tout déplacement vers Paris devient risqué. Le 14 août le métro est définitivement arrêté, la police cesse le travail. Ce jour, étant sur le pont de Charenton, tout un convoi de voitures de la gestapo, reconnaissables à leur immatriculation "POL", prend la direction de l'est en longeant le canal Saint Maurice, aujourd'hui autoroute de l'est A4. Des équipages hippomobiles couverts de branchages font partie du lot. Je ne puis m'empêcher de faire la comparaison avec les événements que j'ai vécus mais dans le sens inverse en mai 1940. Et c'est avec une certaine satisfaction que je contemplais le spectacle. [...] Ainsi en ce matin du samedi 19 août le temps est beau, le ciel un peu nuageux. Dans la nuit, des tracts de la Résistance en général et du parti communiste en particulier appellent la population au soulèvement ainsi qu'à la grève générale. A Alfort, je ne constate rien de semblable, l'activité journalière a une apparence normale. Par contre, nous avons appris que le vendredi 18 août à 13 heures 45, une dizaine de jeunes gens armés disant appartenir au groupe local de la Résistance d'Alfort, se sont présentés au concierge de l'Ecole et lui ont déclaré vouloir placer un drapeau sur le fronton du portail de la cour d'honneur. Le concierge les a adressés au surveillant général. Prévenu de l'incident le Directeur a immédiatement donné des instructions pour que toute liberté soit laissée à ces jeunes gens. Un drapeau tricolore a été dressé provisoirement sur le fronton du portail d'entrée. Cet épisode est passé pratiquement inaperçu. Il n'a été connu que par un rapport du Directeur. D'ailleurs le lendemain, Cristini, économe, interrogé par le Directeur, déclara ignorer l'origine du groupe qui s'était introduit la veille dans l'Ecole. Le mercredi 23 août, au début de l'après-midi, un drapeau tricolore⁵⁴ fabriqué de toutes pièces avec des lambeaux de tissus, mais ayant quand même l'aspect de l'emblème national, est hissé sur la terrasse de la Cité. Il y restera jusqu'après la libération (il est l'œuvre d'élèves du service de vacances et n'a rien à voir avec ce qui se passera le lendemain !). [...] Les véhicules allemands passent sur la rue de Créteil, remontant sur la Capitale en envoyant quelques rafales de mitraillettes, sans conséquences, dans notre direction. Du toit de la Cité, j'aperçois sur Paris un nuage énorme de fumée ? C'est le Grand Palais qui est en feu. La situation alimentaire devient de plus en plus catastrophique. Les réserves sont pratiquement épuisées. L'Ecole continue quand même à nous nourrir avec les faibles moyens du bord. Dans l'après-midi de ce même 23 août, sortant de l'Ecole avec un vélo prêté, je passe le long des quais de la Marne. Le soldatenheim

⁵⁴ Ce drapeau est exposé au musée Fragonard, le musée de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

qui fait le coin avec l'église Sainte Agnès est ouvert à tout venant. Les pompiers sont venus et ont emporté les réserves de vin en accord avec les occupants, avant leur départ. Je vois des gens qui rentrent, qui sortent. Je rentre. Vraiment plus grand-chose. J'en ressorts avec un sac de flocons d'avoine et du papier à lettres. A peine sorti, une voiture allemande avec quatre soldats S.S., je crois, stoppe. Ils poussent des hurlements et tirent dans le tas des sortants. Les balles de revolver viennent s'écraser sur le parapet. Je rentre chez moi avec mon maigre butin. Mais c'est quand même une impression désagréable, ces balles qui sifflent à vos oreilles et viennent se placer devant vous sur le béton. Au soir du 23 août, la situation commence à être dramatique. Paris est sur le point d'être à feu et à sang. En fin d'après-midi du jeudi 24 août, le 2^{ème} Division Blindée est annoncée à une dizaine de kilomètres, à la Croix de Berny. A 21 heures 22, le Capitaine Dronne et son avant-garde arrivent Place de l'Hôtel de Ville de Paris. Toutes les cloches de toutes les églises de Paris se sont mises à sonner. Le gros bourdon de Notre-Dame, sans voix depuis juin 40, est le dernier à se mettre en mouvement. Celles de Sainte Agnès ne sont pas en reste. Vers 23 heures, un groupe de fonctionnaires habitant l'Ecole et d'élèves du service de vacances est venu demander au Directeur de l'Ecole de pavoiser sur le champ et de hisser sur le portail d'entrée le drapeau enlevé en juin 1940. Accord immédiat du Directeur. Et c'est alors qu'intervient l'épisode l'incident tragico-comique qui oppose le Directeur à Cristini pour savoir qui, du Directeur ou de Cristini, économiste, hisserait le drapeau au portail de l'Ecole. Alors que le personnel et les élèves disposaient les trophées de drapeaux que le Directeur avait fait lui-même préparer depuis longtemps, Mr Cristini, en état de surexcitation évidente, l'haleine chargée d'alcool, à haute voix, proclamait que le drapeau serait mis par "le groupe"⁵⁵. Le Directeur continue, je cite⁵⁶ : "Je m'approchais et tentais de faire comprendre à Mr Cristini que le personnel était justement désireux de replacer lui-même les couleurs nationales sur sa propre maison." Cristini ne cessait de répondre "C'est le groupe qui placera le drapeau". Et le Directeur de poursuivre : "Je parlais alors plus fermement déclarant que l'Ecole d'Alfort était un établissement d'Etat dont j'avais la responsabilité et la direction, et que nous étions à l'intérieur de cet établissement, et que je ne permettrai à personne surtout à un fonctionnaire de l'Ecole, quelle que soit l'organisation à laquelle il appartient, de se substituer, en la circonstance, à mon autorité. Sur un ton de commandement, j'exigeais de placer le drapeau moi-même. Cristini criait de plus en plus fort. M'approchant de lui, il esquissa à mon égard un geste de menace. Ne pouvant le contraindre à m'obéir, je m'écartais de la grille, en proie à une vive

⁵⁵ Cristini avait réussi à entraîner une poignée d'étudiants, et aurait créé un groupe de résistants.

⁵⁶ La description complète de ces événements figure dans un rapport du 29 août 1944, adressé par le Directeur de l'E.N.V.A au Ministre de l'Agriculture, déposé aux Archives Départementales du Val-de-Marne, (4).

émotion, accompagné de Mr Charton, chef de travaux, qui était resté à mes côtés pendant toute l'altercation. Les élèves et le personnel rassemblés spontanément et qui avaient assisté à la scène s'étaient d'eux-mêmes retirés, consternés, et la cour d'honneur s'était progressivement vidée. M. Cristini sortit sur le pas de la porte du concierge et donna alors quelques coups de sifflet. Un moment après le groupe de jeunes gens qui avait pénétré dans l'Ecole vers la fin de la soirée se présenta. Ce groupe hissa le drapeau sur le fronton du portail de la cour d'honneur puis tira en l'air quelques coups de feu. Quatre élèves de l'Ecole en faisait partie." Cristini la valise d'avant la libération devint alors Cristini la mitrailleuse après la libération. C'est ainsi que se forment les légendes. Immédiatement après, M. Cristini invita ces jeunes gens à créer une barricade⁵⁷ en travers de la rue Jean Jaurès (actuelle avenue du Général De Gaulle) à la hauteur de la loge du concierge de l'Ecole. Le Directeur fit comprendre l'inutilité d'un barrage à cet endroit au point le plus large de l'avenue, et des dangers qui pourraient en résulter, des soldats allemands étant toujours retranchés dans le fort de Charenton. La barricade fut quand même construite avec des tubes de métal et divers objets, entre autres des rouleaux de carton bitumé, servant à l'installation du marché. Elle mesurait quarante centimètres de hauteur. Cette barricade terminée, le Capitaine Cristini plaça deux de ses hommes, qui étaient armés, en faction dans la cour d'honneur, derrière la grille et dans le parloir des élèves. Il installe son poste de commandement dans la loge du concierge. Petit à petit, tout se calma et le besoin de repos se faisant inéluctablement sentir les hommes du groupe Cristini se séparèrent. Leur chef accompagné des quatre élèves s'en alla se coucher à la Cité scolaire, les autres rejoignirent leurs domiciles respectifs et la garde de la soi-disant barrière fut abandonnée. Il était 3 heures du matin.

Au petit jour, trois voitures allemandes venant du Fort de Charenton se présentèrent devant le barrage. Plusieurs hommes en descendirent, grenades à la main et se dirigèrent vers la porte de l'Ecole qu'ils trouvèrent fermée. Ils se tournèrent alors vers des cyclistes qui passaient à cet instant et les contraignirent à disloquer la barricade, ce qui fut fait en moins de cinq minutes...

Quand le jour se lève, les chars de Leclerc roulent dans Paris avec leur Général.

⁵⁷ L'insurrection parisienne débute le 10 août 1944 avec des grèves dans les administrations, puis, le 18, commence la grève générale. Le chef des Forces Françaises de l'Intérieur, le colonel Rol-Tanguy, fait afficher l'ordre de mobilisation générale des parisiens : dès le lendemain les barricades fleurissent dans tous les arrondissements (12). Notre camarade Cristini s'est sans doute inspiré des insurgés parisiens...

Ce vendredi 25 août vers 23 heures, ici à Alfort, seuls parviennent des bruits d'explosion un peu partout, particulièrement sur la Marne où il semble que des péniches chargées de matériel allemand explosent.

Si, pour les Parisiens qui ont vécu cette journée du 25, elle restera inoubliable, pour ceux qui, comme moi, étaient restés en banlieue, notre joie ne se manifesterait que le lendemain matin 26. Paris se réveille de sa première nuit de liberté, libérateurs et libérés ouvrent leurs yeux sur le grand soleil qui inonde la ville et ses alentours. Au début de la matinée un bruit anormal se fait entendre au carrefour d'Alfort. Une colonne militaire venant d'Alfortville remonte le pont de Charenton et l'avenue de Saint Mandé. Pas de doute, ce sont des soldats américains. Nous saurons par la suite qu'ils appartiennent à la 4^{ème} Division d'Infanterie. Elle a contourné Paris en prenant la grande ceinture et ce détachement va cantonner au Bois de Vincennes. Quelle surprise devant ces soldats et leur matériel ! Des mains se tendent le long du parcours offrant qui, du vin, qui, des fruits. Mais ce qui est le plus apprécié ce sont les tomates bien mûres, ce qui est normal. En effet ces soldats ne mangent que des conserves depuis le débarquement. Des éléments de cette 4^{ème} D.I. U.S. formeront la grande partie des troupes américaines qui vont défilier l'après-midi sur les Champs Elysées. Quel étonnement devant l'habillement fonctionnel de ces soldats en tenue légère, bien adaptée à la température et au combat ! Quel contraste avec nos soldats de 1940 où sous la chaleur de mai ils combattent avec l'équipement complet, capote d'hiver comprise ! [...]

L'agitation en banlieue sud n'avait rien de comparable à celle régnant dans Paris. Mais déjà les règlements de compte commençaient à se manifester : en face de l'Ecole se trouvait un magasin d'instruments de chirurgie Gasselin. Il était tenu par une femme dans toute sa splendeur. Nous l'avons tous connue et certains particulièrement. Elle avait eu pour amant un officier allemand. Elle habitait rue de Créteil dans le grand ensemble de la ville de Paris. Le soir de la libération une bande d'excités est allée l'arrêter, la tondre et lui faire subir de nombreuses vexations. Cela n'aurait pas été trop grave si le sadisme de ces gens ne s'était pas manifesté sous la forme d'un coup de couteau dans la cuisse de cette jolie femme, entraînant une section de l'artère fémorale. Par bonheur, le professeur de chirurgie Marcenac habitant le même immeuble et se trouvant sur place fit tout de suite le nécessaire et par sa présence et son action sauva cette personne vouée à une mort certaine par hémorragie. Fourbu mais très content d'avoir vécu cette journée historique je rentre chez moi et réfléchis dans ma chambre à ces événements hors du commun [...].

Dimanche, le fort de Charenton est libéré. Je frémis encore rétrospectivement en y pensant. En effet, la rue Pierre Curie sépare le Fort de la Cité scolaire. Or nous apprenons que les allemands

qui occupaient le Fort l'avaient miné et que le simple fait d'ouvrir la porte déclencherait l'explosion. Par bonheur des artificiers français mis au courant ont déjoué le stratagème. Il y avait plusieurs tonnes d'explosifs prêts à faire sauter le Fort et son entourage. [...]

Le professeur Simonnet faisait partie de la résistance. Sur ses ordres, des péniches remplies de matériel militaire et autre provenant du camp d'aviation de Saint-Cyr-l'école avaient été stoppées sur le canal Saint Maurice près du pont de Charenton. Quelques jours après la libération, ce matériel est stocké en salle de dissection. Des quelques élèves qui restaient, certains, dont j'étais, avaient pour tâche d'ouvrir les énormes caisses qui arrivaient par camion fonctionnant au gazogène pour la plupart. De ces matériels variés, certains ont été transportés dans des services de l'Ecole. Il s'agissait d'agrandisseurs photo, de négatoscopes, de matériel de développement de photos aériennes, etc. Et si certains d'entre nous eurent à utiliser en chirurgie ou en médecine des rouleaux de sparadrap sur support papier gaufré pour faire différents pansements, sachez que leur provenance vient de ce que l'on a appelé à l'époque le "piquodrome"⁵⁸. [...]

Le 11 septembre, le métro, arrêté depuis le 15 août, reprend son trafic partiellement. L'électricité ne fonctionne que de 22 heures à 22 heures 30. Mais la vie renaît petit à petit. Paris a changé d'occupant. [...] Je revois encore ce soldat américain un peu gai, assis en face de moi, dans le métro, chantant "Ah le petit vin blanc" avec son accent typique. Cela me ramène sur les bords de Marne et à Alfort en particulier. »

Un autre témoin a assisté à la scène du drapeau, et pose un regard sans ménagement sur ce qu'il appelle "les Résistants de la dernière heure" :

« Bressou savait que Cristini et ses compères avaient "créé", depuis peu, un groupe de Résistants. Nous savons tous l'attitude de l'économe pendant l'occupation...Après le débarquement, il a retourné sa veste ! Moi, j'appelle ça les "Résistants de la dernière heure" ! Il cherchait plus à accomplir un geste spectaculaire qu'efficace...Ca n'avait rien de méchant, c'était juste bête et ridicule. Il croyait peut-être se rattraper...Il n'était pas le seul dans ce cas. En France, des milliers de gens n'ont pas bougé d'un poil face à l'occupant. Le jour de la libération, ils se sont fait descendre à cause de gestes irresponsables comme celui-ci. Je comprends que notre Directeur était dans tous ses états. Je ne porte aucun jugement là-dessus. Et vous, soixante ans plus tard, le pouvez

⁵⁸ « Le matériel, très hétéroclite, de ces péniches allemandes était entreposé dans les salles de dissection, avec des panneaux menaçant de mort les pillleurs ! En fait, tout le monde se servait (crayons de couleur, pièces métalliques, matériel de soin, sacoches en cuir, colle, etc.), et c'est pour ça qu'on a appelé cet endroit le "piquodrome" ! » [29]

encore moins. Vous ne savez pas ce que c'était. Vous n'avez pas connu la peur, la faim, le froid...Au moment de la libération, c'était pire. Nous étions heureux de voir l'Allemagne abdiquer, et, en même temps, tellement inquiets : on craignait que les Allemands, en se retirant, détruisent tout sur leur passage⁵⁹. Et on les craignait encore. C'était trop profondément ancré en nous. Alors, des rigolos comme Cristini, aussi "Résistant" qu'il soit, ne suscitait en nous aucune admiration. Au contraire, tout jeune que j'étais, je le trouvais complètement inconscient ! » [25]

Nous ne saurons jamais si l'économe de l'École faisait réellement partie ou non d'un groupe actif de résistants. Son attitude à la libération peut laisser perplexe mais, comme le souligne notre confrère, d'autres français, ivres de joie face à la libération toute proche de leur pays, n'ont peut être pas pesé les risques qu'ils encouraient à provoquer ainsi l'occupant, que l'amertume de la défaite rendait plus dangereux encore. Des milliers de français sont ainsi tombés, par courage, par inconscience ou par bêtise, sous les balles ennemies.

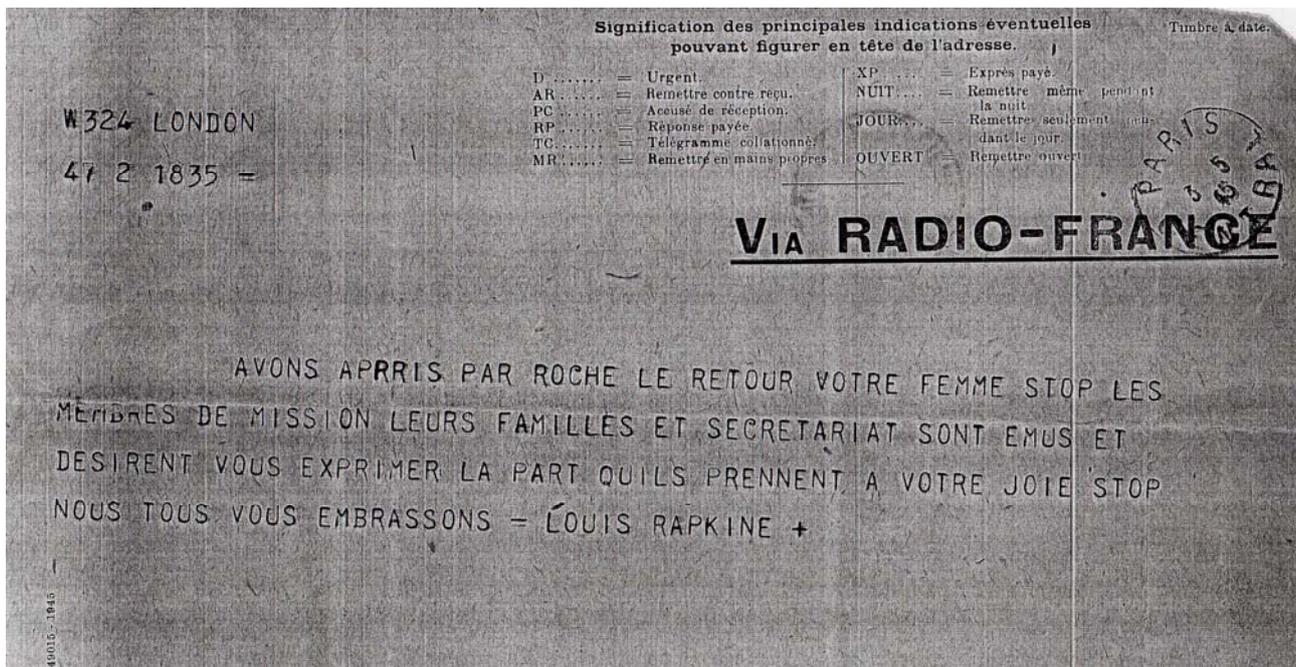
La liste des "héros", des libérateurs de la France et de sa capitale est longue, et des noms connus reviennent très souvent : De Gaulle, Leclerc, Dronne, Eisenhower, Chaban-Delmas, Parodi, Rol-Tanguy...Des milliers d'"anonymes" sont aussi les héros et les libérateurs de la France. Les vétérinaires ne sont pas en reste : le professeur Simonnet, selon de nombreux témoins, aurait été en contact avec des réseaux de résistance très actifs. Arrêté le 8 janvier 1942, avec sa femme Alice, pour "faits de résistance", il est emprisonné jusqu'à la fin de leur procès qui démarre le 10 février 1942. Le 17 février 1942, il aurait été libéré ; sa femme, elle, est condamnée à mort par le conseil de guerre allemand, pour espionnage. Il semblerait qu'elle ait participé à un attentat organisé par un groupe de résistants très engagés. En mars 1942, sa peine capitale est suspendue, mais elle est déportée en mars 1942 à Mauthausen. Le professeur Simonnet aurait multiplié les efforts et les tentatives pour la faire libérer. Il est resté en contact avec des réseaux de résistance et de libération, comme en témoigne la **figure 38**. Alice Simonnet est libérée en mai 1945 [36]. D'autres vétérinaires ont eu le courage d'affronter l'ennemi et de mettre leur vie en danger pour libérer la France : Alain Perpezat (Alfort 1949) est parachuté clandestinement dans la nuit du 2 août 1944 entre May-en-Multien et Lizy-sur-Ourcq. Il porte un message codé, émanant du chef suprême de l'Intelligence Service, le général Menzie, caché dans sa chaussure gauche, qu'il doit remettre au chef de l'Intelligence Service en France, "Jade Amicol". Ce message est capital pour la libération de

⁵⁹ A juste titre, puisque Hitler avait ordonné au commandant militaire allemand, le général Von Choltitz, de procéder à l'anéantissement de la ville en cas de victoire des Alliés. Dietrich Von Choltitz est l'auteur d'un livre, *Un soldat parmi les soldats*, éditions Aubanel (1964) (12).

Paris⁶⁰ (12) et [31]. Pierre Troquereau (1914-1991), de la promotion Toulouse 1938, prend part à la libération de Paris. Mobilisé au début de la guerre, il s'illustre à Chypre, Nicosie, en Egypte, au Maroc, puis il est envoyé en Angleterre en avril 1944 avec l'ensemble de la 2^{ème} DB et, le 1^{er} août, débarque à Utah Beach pour participer à la campagne de Normandie. Il fait de nouveau preuve d'audace et de bravoure. Blessé par des éclats d'obus, le 24 août, il participe quand même à la libération de Paris, et notamment aux combats du Bourget, de Dugny et du Blanc-Mesnil. Lors de la libération de Strasbourg, c'est un des hommes de son escadron qui hisse le drapeau tricolore au sommet de la cathédrale. Il reçoit de nombreuses décorations et citations, dont la Légion d'Honneur, le Mérite Agricole, cinq citations à la Croix de Guerre 39-45 et il est fait Compagnon de la libération en 1945. Il est inhumé à Coutras (Gironde), sa ville natale, le 12 novembre 1991 (15). D'autres vétérinaires, étudiants ou praticiens, ont certainement appartenu à des réseaux de résistance, participé à la préparation du débarquement et à la libération de la France. Nous n'avons pas pu tous les retrouver mais nous espérons que notre travail contribuera à leur rendre hommage.

Figure 38 : Télégramme envoyé à Henri Simonnet le 3 mai 1945 lui annonçant la libération de sa femme, Alice Simonnet. Don du professeur Henri Brugère (Alfort 1966). On peut supposer que Louis Rapkine est le nom ou le pseudonyme d'un membre d'un réseau de résistants.

⁶⁰ "Jade Amicol" était le nom de code du colonel Claude Ollivier, chef de l'Intelligence Service en France. Le message que portait Alain Perpezat l'informait que le haut commandement allié avait pris la décision de contourner Paris et de retarder aussi longtemps que possible sa libération. De Gaulle et ses hommes craignaient alors que les communistes sautent sur cette opportunité pour pousser la population parisienne au soulèvement, verrouiller les groupes résistants, et ainsi prendre le pouvoir (12). D'après [31], Alain Perpezat, lors de ses brimades en 1945, s'opposa aux anciens qui voulaient déshabiller les filles. Il prit leur défense en sortant un couteau et n'hésita pas à menacer les anciens. Alors les anciens, sachant ce qu'il avait fait pour la libération de Paris, ne brimèrent pas ce poulot, qu'ils respectaient et craignaient.



CONCLUSION

Le conflit et l'occupation, nous l'avons vu, ont eu des répercussions sans précédent sur la scolarité des étudiants Alfortiens. De la mobilisation à la défaite, l'enseignement des Ecoles Nationales Vétérinaires fut totalement bouleversé : la majorité des étudiants et des professeurs étant mobilisée,

seule Alfort resta ouverte, et toutes les promotions y furent regroupées. La débâcle provoqua la fermeture précipitée de « l'Alma Mater ». Avec l'armistice et l'instauration d'une ligne de démarcation, les étudiants furent de nouveau répartis dans les trois écoles, et les promotions furent de nouveau « brassées », à tel point que certains n'arrivent pas, encore aujourd'hui, à se rattacher à une promotion, ou à une école en particulier. La lecture des témoignages laisse d'ailleurs apparaître une disparité majeure dans la scolarité de ces étudiants : certains ne rapportent que des modifications mineures de l'organisation de l'enseignement, d'autres ont souffert de bouleversements profonds de leur scolarité, d'autres encore ont été les victimes d'une guerre les obligeant à sacrifier leurs projets, leurs rêves, et parfois leur vie. A une période où la médecine vétérinaire canine prenait son essor, la guerre a brusquement ralenti l'enseignement et la vie scientifique des écoles vétérinaires françaises. Il subsiste d'ailleurs très peu de documents sur la vie à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort pendant la Seconde Guerre Mondiale. Les activités de recherche ont été très peu nombreuses, pour de multiples raisons qu'il est aisé d'imaginer. Malgré tout, grâce aux efforts conjugués de la direction et du corps enseignant, l'enseignement théorique et clinique semble ne pas avoir perdu de sa qualité durant cette période.

Les étudiants vétérinaires, qu'ils vivent seuls ou dans leur famille, ont du faire face à de nombreuses difficultés financières et sociales. Tous les témoins interrogés disent avoir souffert du froid et de la faim. La majorité des étudiants était interne et, dans un premier temps, la vie à la Cité semble avoir préservé les étudiants vétérinaires du conflit. Mais la situation s'est dégradée d'années en années et l'action remarquable de la direction et de l'administration de l'Ecole n'ont pas suffi, ensuite, à pallier le manque de nourriture, de moyens de chauffage et les restrictions en tout genre. Les étudiants ont du faire preuve de débrouillardise, d'assurance et d'autonomie pour pouvoir mener de front leurs études et leur vie quotidienne. Ainsi s'était développé un véritable réseau d'entraide et de solidarité, et « les années noires » furent aussi celles des belles amitiés. Amitiés entretenues par une vie étudiante qui avait su rester vivante malgré les interdictions et la censure car, même si la plupart des festivités ont été interdites, les étudiants d'Alfort ont pu profiter de la vie parisienne, se cultiver et partager des moments de détente qui restent encore gravés dans leurs mémoires. Ces années de guerre furent aussi pour eux les années des premiers émois, de la découverte de l'indépendance et des premiers pas dans la vie professionnelle. Les étudiants ayant connu Alfort pendant la Seconde Guerre Mondiale ont été les premiers praticiens à façonner le paysage du monde vétérinaire que nous connaissons aujourd'hui ; après la guerre est venu le temps de la révolution agricole et de l'essor de la médecine canine et féline.

Le Directeur, Clément Bressou, émerge comme un homme remarquable qui a su, en cette période confuse et agitée, gérer humainement une situation exceptionnelle. Il a mis en œuvre, avec l'aide et la compréhension de ses collègues, de l'administration et des étudiants, tout ce qui était en son pouvoir pour préserver Alfort des tumultes de la guerre. En effet, en plus de fournir à ses étudiants un enseignement de qualité et des conditions de vie acceptables pour cette période de l'histoire de France, il a travaillé de manière acharnée pour obtenir de nombreux sursis, puis une dérogation pour éviter à ces jeunes gens l'envoi en Allemagne et le sacrifice de leur avenir. En échange les étudiants partaient dans les zones rurales prêter main forte aux praticiens débordés. Il est évident que ces mesures n'ont pu voir le jour sans certaines conditions : Clément Bressou a toujours veillé à maintenir l'ordre et la discipline dans son établissement et à garder Alfort loin de l'agitation politique qui animait en particulier les universités parisiennes. Certains détracteurs y ont vu de la lâcheté voire, dans les esprits les plus radicaux, de la collaboration. Il est certain que ce « privilège » d'échapper au Service du Travail Obligatoire n'aurait pu être accordé à des étudiants mettant en danger l'autorité de l'occupant. A notre avis, les conditions imposées par Clément Bressou apparaissent comme une volonté de protéger ses étudiants et son établissement et non comme une adhésion réelle aux idéologies nazies. Cet homme a d'ailleurs peut être contribué (sans le savoir ?), de cette façon, à étoffer les rangs des maquisards souvent cachés dans la campagne française. Il a aussi accueilli et formé, dans les meilleures conditions possibles, quelques jeunes femmes qui sont devenues les premières praticiennes vétérinaires françaises et cela, en allant totalement à l'encontre de l'idéal féminin pétainiste.

Nous n'avons pas réussi à répondre à toutes les questions que nous nous posions en commençant ce travail, notamment au sujet de la résistance. Il reste encore, à ce sujet, de nombreux points à éclaircir. Personne ne doute qu'un réseau de résistants a existé à l'Ecole, mais aucun témoin, ni aucun document écrit n'a pu en apporter la preuve formelle. Un témoin disait, au sujet de Clément Bressou : « Il m'a dit un jour qu'il se doutait bien qu'il y avait des résistants sur l'Ecole. Il pensait même connaître leurs noms. Mais il préférait les ignorer et les laisser agir dans l'ombre. C'était, pour lui, le meilleur moyen de les protéger. » Nombreux sont les témoins qui ont tenu à rendre hommage à ce directeur et à cet homme d'exception. Nous espérons que ce travail aura été leur porte parole.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) AMOUROUX H. *La vie des Français sous l'occupation*, Paris, éditions Fayard, 1990, 577p.
- (2) ANONYME *Instruction pour l'admission dans les Ecoles Nationales Vétérinaires*, Ministère de l'Agriculture, 1939.
- (3) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA *Service de garde, règlement, instructions* ; cote 1 ETP 161
- (4) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, *Périodes de guerre* ; cote 1 ETP 166
- (5) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, *Périodes de guerre : la défense passive* ; cote 1 ETP 167
- (6) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds du Lycée Marcelin Berthelot, *Assemblées générales et conseils de classe* ; cote 1 T 150.
- (7) COQUOT, HENRY, LESBOUYRIES et al. *Le Recueil de Médecine Vétérinaire*, éditions Vigot, 1939-1945, **115**, 672-702, 830-845 ; **116**, 95, 186 ; **117**, 95, 351 ; **120**, 175 ; **121**, 62, 190.
- (8) CORNET J. *La Dépêche Vétérinaire*, 1991, **233**.
- (9) DEGUEURCE C., DION K., MONNE C., PELLIGAND L., *Trésors de l'Ecole d'Alfort*, [cd-rom], Maisons-Alfort : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 2004.
- (10) HUBSCHER R. *Les maîtres des bêtes, les vétérinaires dans la société française (XVIII-XX èmes siècles)*, Paris, éditions Odile Jacob, 1999, 441p.
- (11) JAUNEAU E. *Les étudiantes à Paris pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université Paris VII-Denis Diderot, Paris, 2002, 242p.

- (12) LAPIERRE D., COLLIN L. *Paris brûle-t-il ?*, Paris, édition Robert Laffont, 1964, 670p.
- (13) LEVESQUE L. *Le sablier d'un pansé-bête*, Bayeux, 1998, 184p.
- (14) MINDEF/SGA/DMPA, *Carte de France 1942. La ligne de démarcation*. In : Ministère de la défense, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, Chemins de mémoire, [en ligne], janvier 2004 : [<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr>] (consulté le 09 novembre 2008).
- (15) ORDRE DE LA LIBERATION, *Pierre Troquereau*. Biographie des Compagnons de la libération. In : Site de l'Ordre de la libération, [en ligne], mise à jour 28 juillet 2007 : [http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon./987.htm], (consulté le 08 novembre 2008).
- (16) PARODI A.L. et al., *L'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort au XXème siècle*, Thionville, éditions Gérard Klopp, 1998, 262p.
- (17) POLY N., MAUFFRE V., *Les traditions d'accueil des nouveaux arrivants à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort*, Thèse Méd. Vét., Alfort, 2008, 210p.
- (18) WOLIKOW S., *La Seconde Guerre Mondiale à travers les Archives Départementales du Val-de-Marne, Tome 1 : 1939-1942*, Paris, éditions le cherche midi, 2004, 310p.

LISTE DES TEMOINS

- [1] Marcel COMYN, Alfort 1942
- [2] Roger GUILLIEN, Alfort 1942
- [3] Léon HENNIAUX, Alfort 1942
- [4] Françoise HERVOCHE épouse DUFETRELLE, Alfort 1942
- [5] Tony ROBERT, Alfort 1942
- [6] Pierre BONNAUD, Alfort 1943
- [7] Antoine DUPONT, Alfort 1943
- [8] Amand GEORGE, Alfort 1943
- [9] Raymond JONDET, Alfort 1943
- [10] Louis LEVESQUE, Alfort 1943
- [11] Un confrère de la promotion Toulouse 1943
- [12] Jacqueline PILET épouse VIRAT, Alfort 1943
- [13] Denise MERLIN épouse GREFFATH, Alfort 1944
- [14] Jean BOUDERLIQUE, Alfort 1945
- [15] Pierre GUIOCHON, Alfort 1945
- [16] Jean HEBERT, Alfort 1945
- [17] Un confrère de la promotion Alfort 1945
- [18] Un confrère de la promotion Alfort 1945
- [19] Roger LAINE, Alfort 1945
- [20] Paul-François MARTIN, Alfort 1945

- [21] Claude MILLOUR, Alfort 1945
- [22] Jean NODIOT, Alfort 1945
- [23] Jacques PERRUCHON, Alfort 1945
- [24] Maurice SERGENT, Alfort 1945
- [25] Un confrère de la promotion Alfort 1945
- [26] Léonce GODE, Alfort 1946
- [27] Monique GONNARD, épouse de Pierre GONNARD, Alfort 1946
- [28] Pierre GUTKNECHT, Alfort 1946
- [29] Un confrère de la promotion Alfort 1946
- [30] Jean LIBEAU, Alfort 1946
- [31] Louis TOURATIER, Alfort 1946
- [32] Un confrère de la promotion Alfort 1947
- [33] Edouard FAVIER, Alfort 1947
- [34] Roger LETESSIER, Alfort 1947
- [35] Guy FRANCESCHINI, Alfort 1949
- [36] Henri BRUGERE, Alfort 1966

ANNEXES

Annexe 1 : Photographie de la promotion 1941, en quatrième année (don de Tony ROBERT, Alfort 1941).



Annexe 2 : Photographie de la promotion 1943, au printemps 1943 (don de Jacqueline PILET-VIRAT, Alfort 1943).



Maisons-Alfort Printemps 1943

Annexe 3 : Photographie de la promotion 1945, en deuxième année (don de Pierre GUIOCHON, Alfort 1945).



Annexe 4 : Photographie de la promotion 1946, en quatrième année (don de Léonce Gode, Alfort 1946).



Annexe 5 : Photographie de la promotion 1947, en première année, au centre Clément Bressou(don d'Edouard Favier, Alfort 1947).



Annexe 6 : Première page du journal "Alfort-Soir", journal satyrique rédigé par les étudiants vétérinaires à l'occasion de la revue de 1946. Don du Dr Edouard Favier (Alfort 1947). On peut y lire de nombreuses chroniques satyriques concernant l'administration de l'Ecole, et tout particulièrement l'intendance et la cuisine de la Cité. On peut également y voir des caricatures du cuisinier et de l'intendant (en bas à droite).

A ne pas lire
la Nuit
quel que soit
le Jour

ALFORT-SOIR

L'AFFAIRE DE LA DISPARUE D'ALFORT PREND DES PROPORTIONS GIGANTESQUES

Trois nouvelles disparitions : Crimes ou fugues ?

Panique à l'École Vétérinaire - Quelle sera la Nouvelle Victime ?

Notre numéro d'hier a relaté l'étrange enlèvement dont a été victime Mme Eva Ticket, employée au Contrôle des cartes d'alimentation à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, qui a été tragiquement kidnappée au cours d'une attaque à main armée par des individus masqués.

LES DISPARUS



Mme Eva Ticket
Employée au Contrôle des cartes d'alimentation
Signalement : Petite taille, vêtue de noir, sac à provision, chapeau Louis XV orné de cerises.

M. Barbousard
Régisseur
Signalement : Barbe rousse, bifide, cheveux clairs semés, jambes de cigogne. Aspect de méduse.
Porte fréquemment à la main un panier en osier.

Imousine Noire - Hommes Masqués

Rafales de Mitraillettes

(De notre envoyé spécial Horace Bichemorts)

Alfort, le 10 avril 1946.
Hier matin, une puissante imousine noire pénétrait dans l'enceinte de l'École devant le bureau obscur où travaille quotidiennement M^{me} Eva Ticket, lors que celle-ci collait cons-

la porte de l'École à toute vitesse, en tirant cinquante coups de feu sur le concierge, qui, accroché à son bec de gaz favori, eut la chance de ne pas être touché.

A ce sujet, le concierge prétend avoir eu deux hommes

L'ENQUÊTE A ALFORT SUR LES LIEUX TRAGIQUES

J'écris ce papier à la hâte, dans le bureau d'Eva Ticket : au mur est pendu un miroir devant lequel devait se parer l'innocente victime.
Un vieux mégot de blonde est écrasé dans un cendrier, un bâton de rouge traîne sur la table.

comme s'il avait la langue pâteuse.

J'ai pénétré ensuite dans le bureau de M. Barbousard, en trompant la surveillance d'un quidam de grande taille, enveloppé dans une immense toile imperméable luisante ; c'est sans doute

Après avoir sollicité une audience, j'ai été reçu par le directeur de l'illustre maison. Celui-ci était en conférence avec le chef de la Sûreté intérieure de l'École, M. Lézard. Notre entrevue a été très courte ; le directeur, qui paraissait bouleversé, m'a dit : Je

LE RAVITAILEMENT

Chronique du Ravitaillement

Petit dictionnaire à l'usage des consommateurs

Haricots bretonne : Favots plus cailloux à parties égales.
Consommé vermicelle : Eau chaude soigneusement dégraissée.

Confitures sans fruits : Epluchures de pommes pourries.
Beauf brisé : Semelle dur cuir garanti pour attêter les couleux.

(Extraits du journal de Jean-Eva.) Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Economat de l'École.

Selon des bruits qui courent mais que nous avons néanmoins pu rattraper, on peut escompter l'amélioration du ravitaillement, l'administration de l'École envisageant de remplacer les favots et les nouilles par de l'avoine aplâtré et des harbottages tièdes.

Si vous n'aimez pas les nouilles, si vous n'appréciez pas les pommes de terre pourries, si vous n'êtes pas amateurs de choux gâtes, si vous ne priez pas le vin du robinet, en un mot si vous aimez la bonne cuisine, alors nous s'avons que faire de vous à Alfort.

— Vins fins, bonifie pâtisserie, liqueurs exquises, et tout et tout. Où trouvez-vous donc ça ?

— Mais au Bar de la Revue, à l'entr'acte et pendant le Bal.

Une Innovation

dans le Domaine de Ravitaillement

L'École Vétérinaire qui, comme chacun le sait, est à l'avant-garde de tout, vient de révéler d'une manière particulièrement heureuse au des élèves problèmes de ravitaillement. Vous n'êtes pas en effet sans avoir entendu parler de manque de transports qui se fait sentir dans la branche laitière ; c'est ainsi que la laiterie de Bervins, petit hameau de la plaine d'Alfort, est surproduit de lait ; plus de 18 litres en sont chaque jour livrés, soit la moyenne à peine crevable de 4 litres par vache et par jour. Or il y a à quelques dizaines de la, une gran... Cité dont les habitants seraient très heureux de compléter une ration tout juste suffisante pour l'intense travail qu'ils fournissent.

Malheureusement le cri des transports est là ; il n'y a eu effet dans cette agglomération que une cinquantaine de camionnettes sablonnières, ce qui explique qu'un seul trouva personne pour porter le lait de Bervins à la Cité, ni pour aller chercher le lait de la Cité à la Bervins. D'autre part, une distance considérable séparait les deux lieux rendait la chose encore plus difficile. Voilà donc pourquoi le lait était vendu aux environs des alentours.

Aussi l'École vétérinaire de décider la construction d'un vaste pipeline dont les travaux commenceront déjà la cuisine de la Cité. C'est évidemment la solution de longue haleine car, en plus de temps nécessaire à la construction, il faudra encore le temps de le remplir. En effet, les travaux ont une section moyenne de 200 cm et une longueur totale de 1804 mètres, cela fait un volume de 360 800 mètres cubes, soit 288 000 litres. Or, on nécessite chaque jour 10 litres à un bœuf (on comptait les pertes dues au ramplissage), il faut compter 28 800 jours au minimum pour voir apparaître les premiers litres à l'autre bout. Le prix de revient de litre de lait s'en trouvera peut-être un peu augmenté. De plus, le lait de terre sera d'autant plus doux au goût de première fraîcheur, mais les élèves ne ont mangé bien d'autres. D'ailleurs, 28 800 jours ne représentent qu'un peu plus de 110 ans et, à ce moment-là peut-être, le ravitaillement sera-t-il un peu meilleur.



DISSECTIONS



M. Cristoche
Econome

Signalement : Coléreux, bréviligne, voix brève, héros de la commune.

M. Mac Row
Chef cuisinier

Signalement : Élégance d'un type spécial. Bottes Saumur brillantes, pardessus le plus souvent jeté sur les épaules.



PETITES ANNONCES

DERAIS bon prix importants arces d'ampoules électriques, reuils, radiateurs, postes de ra-u, en provenance des meilleures rces. Au Ver luisant s, m.

PRENEZ rapidement à vous pri-du strict nécessaire. Méthode magistrement éprouvée. Bro-re gratuite sur demande. — Irasser à l'Economat.

VENDEZ gros stocks de sous-douces, larges, blackfrassées, etc. Prix intéressants. Pr. Craodic Alfort.

ECHANGERAIS 60 ampoules de 200 bougies contre 2 m. 30 de toile imperméable gris-bleu et pélerine de gendarme. — Ecrire au jour-nal.

CAPITAINES de gendarmes en retraite, toutes qualités, deman-dés d'urgence par administration Alfort, en vue surveillance des compositions.

VENDEZ gros stocks de sous-douces, larges, blackfrassées, etc. Prix intéressants. Pr. Craodic Alfort.

JEUNES GENS, bien sous tous rap-port, connaissant parfaitement le maniement de l'écraseur de Chas-saignac et parlant couramment le japonais, cherchent gouilles mar-raises, de préférence jaunes et jo-lies. Pas sérieux s'abstenir. — S'adresser au service de garde de l'École.

Annexe 7 : Extrait du journal La Voix d'Avesnes, mardi 26 janvier 1960. Article relatant l'attribution de la Légion d'Honneur au Dr Léon Henniaux (Alfort 1942), résistant et déporté à Buchenwald pendant la Seconde Guerre Mondiale. Cet article résume l'histoire de ce vétérinaire, qui ne fut récompensé que trop tardivement pour sa bravoure et son sens moral.

La Légion d'honneur à M. Léon Henniaux, vétérinaire, ancien déporté de Buchenwald

Un grand résistant de la dernière guerre, M. Léon Henniaux, vient d'être récompensé tardivement, des sacrifices qu'il a consentis pour son pays, par l'attribution de la Légion d'honneur.

Né à Forest en 1916, Léon Henniaux poursuivait ses études de vétérinaire quand survint la guerre. Mobilisé, il participa à la campagne de 1939-40 et ne fut fait prisonnier qu'après l'armistice, dans l'Est. Alors qu'il en avait la possibilité, il s'était refusé à abandonner ses hommes pour franchir la frontière suisse et conserver sa liberté. Il lui en coûta une année de captivité.

Après avoir terminé ses études de vétérinaire à Alfort, il revint à Landrecies où, dès 1942, il affirmait son patriotisme en adhérant à la lutte clandestine contre l'occupant. Il participa ainsi à quantité de missions: transport d'armes, de matériel et de personnel, parachutages d'armes, protection d'opérateurs radio, etc., avec un dévouement et un courage exemplaires.

L'ARRESTATION

Il fut arrêté par la Gestapo à Landrecies, le 8 janvier 1944, chez M. Robert, en même temps que celui-ci et qu'une trentaine de résistants de la région. L'ennemi, grâce à une trahison, avait mis la main sur l'ensemble du réseau et réussit, tandis qu'il en arrêta la plupart des membres, à saisir environ 35

tonnes d'armes et de matériel divers.

Le jeune vétérinaire, interrogé à Landrecies même, eut le cran de se moquer de l'ennemi jusque sous la torture et se comporta avec une énergie et une dignité admirables à cette époque, comme sous les épreuves qui suivirent. Pour lui et pour ses compagnons, ce fut, en effet, rapidement la déportation avec les étapes de Loos, St-Gilles et Cologne. Après un séjour dans une forteresse de la Saxe, il aboutit au sinistre camp d'extermination de Buchenwald, dont le nom est devenu synonyme de souffrances inhumaines. Il y demeura jusqu'à l'arrivée des troupes américaines de Patton, le 11 avril 45, et rentra à Landrecies, un peu plus tard, avec une santé ébranlée, comme la plupart de ses camarades.

En 1946, M. Henniaux s'installa à Avesnes, où il habite actuellement rue Ingelrans. Il y exerce sa profession de vétérinaire avec conscience, méritant la sympathie et l'estime générales par sa droiture, son affabilité et sa simplicité.

M. Henniaux était déjà titulaire de la croix de guerre de 1939-45. Sa croix de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il n'avait jamais sollicitée, malgré ses droits à y prétendre, constitue la plus juste des récompenses aux yeux de ses nombreux amis.

Annexe 8 : Photographie extraite du journal **La Voix du Nord**, mardi 26 janvier 1960. Le Dr Léon Henniaux (à droite) recevant sa croix de Chevalier de la Légion d'Honneur le lundi 25 janvier 1960.



LA VIE A L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Auteur : ENTE Angélique

Résumé : La Seconde Guerre Mondiale a bouleversé la vie de tous les Français, et les étudiants de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort n'ont pas été épargnés. Aucune étude ne s'est jamais intéressée précisément à cette période troublée de l'ENVA. Aujourd'hui, à part quelques documents administratifs consultables aux Archives Départementales du Val-de-Marne, seule la mémoire de chacun peut nous permettre d'étudier ces années tragiques : nous avons pu recueillir le récit, sous forme écrite ou orale, d'une trentaine de témoins. Cette thèse nous permet de comprendre en quoi le conflit et l'occupation ont modifié l'organisation quotidienne de l'ENVA, et comment la direction a su s'adapter pour fournir aux étudiants des conditions de travail et de vie acceptables. Enfin elle donne un aperçu de l'implication sociale et politique des vétérinaires dans le conflit, même si de nombreuses questions restent encore sans réponses.

Mots clés : GUERRE, SECONDE GUERRE MONDIALE, ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT, ENSEIGNEMENT VETERINAIRE, ETUDIANT, STO, RESISTANCE

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Pr. Christophe DEGUEURCE

Assesseur : Pr. André Laurent PARODI

Adresse de l'auteur :

Mlle ENTE Angélique, 2 avenue Jean Jaurès 02600 VILLERS-COTTERETS

THE LIFE AT ALFORT VETERINARY SCHOOL DURING THE SECOND WORLD WAR

Author : Angélique ENTE

Summary: The Second World War has disrupted the life of French people and among them, the veterinary students, the teachers and the administrative staff of the Alfort Veterinary School were not spared. No study was made in order to assess the troubles generated by this sensitive and disturbed period of the Alfort Veterinary school. Nowadays, only the memory of the surviving protagonists of this time has allowed us to study this tragic and trouble years. So, we have collected for this work memories of about thirty witnesses of this period.

This thesis provides a general survey of the life of the Veterinary School and allows to understand how the Second World War changed its daily organization and how the head teacher staff was able to adapt it in order to spare, the more they could, the students. At last, this work gives us a general survey of the social and political implications of the veterinarians in the war even if secrets are still on numerous points.

Keywords: WAR, SECOND WORLD WAR, ALFORT VETERINARY SCHOOL, VETERINARY EDUCATION, STUDENT, COMPULSORY WORK SERVICE, RESISTANCE

Jury:

President : Pr.

Director : Pr. Christophe DEGUEURCE

Assessor : Pr. Andre Laurent PARODI

Author's address:

Mlle Angélique ENTE 2 avenue Jean Jaurès 02600 VILLERS-COTTERETS